

rhm

ISSN 2216-764X E-ISSN 2716-7747

Revue d'histoire méditerranéenne

مجلة التاريخ المتوسطي

Revue académique internationale semestrielle.

Editée par l'université de Bejaia.



Les crimes de la France coloniale en Afrique

Actes du Colloque international

11 au 13 mai 2025, Université de Béjaïa

NUMÉRO SPÉCIAL

Volume: 08, Numéro: 01, janvier 2026



Coordinateurs du numéro

Benjamin Claude Brower

Mahmoud AIT MEDDOUR



جامعة بجاية
Tasdawit n'Bgayet
Université de Béjaïa

rhm **مجلة التاريخ المتوسطي**
REVUE D'HISTOIRE MÉDITERRANÉENNE

Revue académique internationale semestrielle.

Classe B

Indexée dans Scopus Elsevier et Erihplus

Editée par l'université de Bejaia

ISSN : 2716 – 764X

E-ISSN : 2716 - 7747

Dépôt légal : décembre 2019

URL: www.univ-bejaia.dz/rhm

Numéro spécial :

Volume 08, numéro 01, janvier 2026

Actes du colloque international tenu à l'université de Bejaia, du 11 au 13 mai 2025.

les crimes de la France coloniale en Afrique

Coordinateurs du numéro

Pr. Benjamin Claude BROWER. Université de Texas Austin. USA

Pr. Mahmoud AIT MEDDOUR. Université de Bouira. Algérie

Le directeur et rédacteur en chef de la Revue

Pr. AIT MEDDOUR Mahmoud. (U. de Bejaia). Laboratoire Patrimoine, Culture et Mutations Sociales.

Le comité scientifique et de lecture

Le président du comité scientifique

Pr. OUATMANI Settar (U. de Bejaia) (U. de Bejaia).

Les membres du comité scientifique

AILLET Cyrille (U. Lumière, Lyon 2. France).

AIT HABOUCHE Hamid (U. d'Oran. Algérie).

ATABI Sanaa U. de Guelma. Algérie).

BAIZIG M. Salah (U. de Tunis. Tunisie).

BALA Sadek (U. de Bejaia. Algérie).

BENCHIKH Ali (U. de Bejaia. Algérie).

BISCHOP Elizabeth (U. San Marcos, Texas State. USA)

BOUDHANE Yamine (Qatar University)

CHAFOU Redhouane (U. d'El Oued. Algérie).

CHAIB Kedadra (U. de Guelma. Algérie).

CHAREF Rekia (Ecole normale supérieure de Laghouat. Algérie)

CHLOE Maurel (ENS. Université PSL France)

CHOUITAME Arezki (U. d'Alger 2. Algérie)

DJERMOUNE Hocine (U. de Bejaia. Algérie).

DRE FENNOU Tigoum Valérie (Université de Douala. Cameroun)

FOURALI Yasmina (U. Tizi Ouzou. Algérie)

GUENFISSI Hayette (U. de Bejaia. Algérie).

HALAILI Hanifi (U. de S. Bel Abbés. Algérie).

KERKAR Abdelkader (U. d'El Oued. Algérie).

KHARDOUCHE Ali (Université Paris city Sorbonne, France)

KHAROUNI TOUCHE Nouara (U. de Bejaia)

KHERDOUCI Hassina (UMM de Tizi Ouzou. Algérie)

KINZI AZZEDINE (U.de T. Ouzou. Algérie).

MANZANO RODRIGUEZ Miguel Angel (U. de Salamanque. Espagne)

MEDDOUR Khemissa U. de Guelma. Algérie).

MEGROUS née MEHENTEL Djahida (Université d'Alger 2. Algérie).

MOUS Latéfa (U. d'Oran 02. Algérie)

NAILI Abdelkader (U. de Djelfa. Algérie)

OUATMANI Settar (U. de Bejaia. Algérie)

REMILI Nedjma, née SERRADJ (Université d'Alger 2. Algérie).

SAIDI Meziane (ENS de Bouzaréah, Alger. Algérie)

Salih Ashraf (University of Ibn Rushd-Netherlands)

SIDALI AHMED Messaoud (U. de M'sila Algérie).

TAHI Souad Hady Hacene (U. Baghdad. Irak)

TIDJET Mustapha (U. de Bejaia. Algérie).

TLEMCANI Ben Youcef (U. de Blida. Algérie).

VALERIAN Dominique (U. de Paris 1 Panthéon – Sorbonne. France).

Secrétariat de la revue :

Dr. MAZRI Sabrina (U. de Bejaia. Algérie)

MERDJAA Aicha (U. de Bejaia. Algérie)

Comité d'édition

Dr. FOURALI Yasmina (U. de Bouira. Algérie), Dr. KHAROUNI TOUCHE Nouara (U. de Bejaia. Algérie) BOUICHER Boubkeur (U. de Bejaia. Algérie), Pr. LAHOUEL Tassaadith. (U. de Bejaia. Algérie) (U. de Bejaia. Algérie), Dr. MAZRI Sabrina (U. de Bejaia. Algérie). MERDJAA Aicha (U. de Bejaia. Algérie). Pr. TIDJET Mustapha. (U. de Bejaia. Algérie) Dr. ZERKAOUI Nourdine. (U. de Bejaia. Algérie)

Infographie : BENKHENNOUCHE Abdelouhab (U. de Bejaia. Algérie)

Vos articles doivent être soumis via le lien suivant :

<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/605>

Pour toute autre demande d'information, contactez-nous à l'adresse suivante :

rhm@univ-bejaia.dz

Présentation de la Revue

La Revue d'Histoire Méditerranéenne est une revue semestrielle de la faculté des sciences humaines et sociales de l'université de Bejaia. Elle est indexée dans **Scopus Elsevier**, **ERIH Plus**, **Jisc's open policy finder (SharpaRoméo)** et la base de données arabe **ARCIF**. La revue est quintilingue, donc ouverte aux contributions en langue amazigh, Arabe, Anglais, français et Espagnol.

Ses objectifs : La Revue d'Histoire Méditerranéenne a pour objectifs : de diffuser des connaissances historiques auprès des enseignants, les chercheurs, les étudiants et auprès d'un large public. Elle offre une plateforme pour l'évaluation critique des travaux de recherche en histoire. Les articles publiés sont souvent soumis à un processus d'examen par des pairs.

Elle vise également à la promotion de la recherche historique en offrant aux chercheurs une opportunité de partager leurs découvertes et à faciliter le dialogue entre les historiens et chercheurs, favorisant ainsi le partage d'idées, de débats et d'approches méthodologiques.

La Revue constitue une plateforme pour la documentation d'événements historiques, de biographies, et d'autres sujets pertinents.

Sa portée : La Revue d'Histoire Méditerranéenne a un penchement pour les études relatives à l'histoire des pays de la Méditerranée de la préhistoire jusqu'à l'ère contemporaine et ouverte également aux contributions historiques traitant le passé de tous les états du monde sous leurs différents aspects : la société dans toutes ses dimensions, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la politique, la culture, les coutumes et traditions etc..

La Revue adopte une approche interdisciplinaire, reliant l'histoire à d'autres domaines tels que la sociologie, l'anthropologie, l'archéologie, etc.

La Revue d'Histoire Méditerranéenne publie des numéros varia et chacun d'eux fait l'objet d'un appel à contribution diffusé sur les sites les plus connus. (Calenda). Elle édite aussi des numéros spéciaux. Chaque article, anonymé, est soumis à deux évaluations à l'aveugle, et à une troisième si les deux premières sont contradictoires. Pour être examinés, les auteurs doivent soumettre leurs articles par voie exclusivement électronique sur ASJP (<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/605>).

La Revue d'Histoire Méditerranéenne figure dans le fichier national des revues scientifiques édité par le Ministère algérien de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS), et sur sa plateforme *Algerian scientific journal platform* (ASJP), administrée par le CERIST. Le comité scientifique et de lecture de la revue est international. Il est composé d'experts de l'université de Bejaia, d'autres universités algériennes et étrangères.

La Revue d'Histoire Méditerranéenne ne publie que des inédits. La rédaction de la revue se réserve la prérogative de demander aux auteurs des corrections et/ou des modifications

La Revue d'Histoire Méditerranéenne est téléchargeable intégralement et sans restriction en format PDF sur le site de l'université de Bejaia.

Éthique de publication

La publication d'un article dans une revue à comité de lecture est un modèle essentiel pour notre revue « Revue d'Histoire de la Méditerranéenne ».

Afin de fournir à nos lecteurs une revue de la plus haute qualité, nous énonçons les principes suivants d'éthique de publication.

Nos déclarations d'éthiques sont basées sur les lignes directrices des meilleures pratiques du COPE pour les rédacteurs de revues.

Il est nécessaire de se mettre d'accord sur les normes de comportement éthique attendu pour toutes les parties impliquées dans l'acte de publication : éditeurs, auteurs et relecteurs.

La Revue d'Histoire Méditerranéenne s'engage pleinement en faveur des bonnes pratiques de publication et assume la tâche de remplir les devoirs et responsabilités suivants.

1. Devoirs de l'éditeur

- Décisions de publication : Le rédacteur en chef de la revue est chargé de décider lesquels des articles soumis à la revue doivent être publiés. L'éditeur peut être guidé par les politiques éditoriales de la revue et contraint par les exigences légales alors en vigueur en matière de diffamation, de violation du droit d'auteur et de plagiat. L'éditeur peut consulter les membres du comité de rédaction ou les reviewers pour prendre cette décision.
- Évaluation équitable : le rédacteur en chef veille à ce que chaque manuscrit reçu soit évalué sur son contenu intellectuel sans égard à la race, au sexe, aux croyances religieuses, à l'origine ethnique, à la citoyenneté ou à la philosophie politique des auteurs.
- Confidentialité : le rédacteur en chef, les membres du comité de rédaction et toute l'équipe éditoriale ne doivent divulguer aucune information sur un manuscrit soumis à quiconque autre que les auteurs du manuscrit, les reviewers, les reviewers potentiels, les autres conseillers éditoriaux et l'éditeur, le cas échéant.
- Divulgation et conflits d'intérêts : les documents non publiés divulgués dans un manuscrit soumis ne seront pas utilisés dans les recherches du rédacteur en chef ou dans celles des membres du comité de rédaction sans le consentement écrit exprès de l'auteur.

2. Devoirs des évaluateurs :

- Contribution aux décisions éditoriales : l'évaluation par les pairs aide le rédacteur en chef et le comité de rédaction à prendre des décisions éditoriales, et les communications éditoriales avec l'auteur peuvent également aider l'auteur à améliorer l'article.
- Rapidité : un évaluateur sélectionné qui ne se sent pas qualifié pour examiner la recherche rapportée dans un manuscrit ou sait que sa révision rapide sera impossible doit en informer l'éditeur et refuser d'évaluer l'article sur la plateforme ASJP.
- Confidentialité : Les manuscrits reçus pour examen seront traités comme des documents confidentiels. Ils ne seront ni montrés ni discutés avec d'autres, sauf autorisation de l'éditeur.
- Normes d'objectivité : les examens doivent être menés de manière objective. Les critiques personnelles de l'auteur sont inacceptables. Les arbitres doivent exprimer clairement leurs points de vue avec des arguments à l'appui.

- Reconnaissance des sources : les évaluateurs doivent tenter d'identifier les travaux publiés pertinents qui n'ont pas été cités par les auteurs. Toute déclaration selon laquelle un résultat ou un argument a déjà été rapporté doit être accompagnée de la citation pertinente. Un évaluateur doit également attirer l'attention de l'éditeur sur toute similitude ou chevauchement substantiel entre le manuscrit considéré et tout autre article publié dont il a personnellement connaissance.
- Divulgation et conflits d'intérêts : les informations ou idées privilégiées obtenues grâce à l'examen par les pairs doivent rester confidentielles et ne doivent pas être utilisées à des fins personnelles. Les évaluateurs ne doivent pas considérer les manuscrits dans lesquels ils ont des conflits d'intérêts résultant de relations ou de liens compétitifs, collaboratifs ou autres avec l'un des auteurs, sociétés ou institutions liés aux articles.

3. Devoirs des auteurs

- Normes de rédaction: les auteurs doivent présenter avec précision leur recherche originale et discuter objectivement de sa signification. Les manuscrits doivent être édités conformément aux directives de soumission de la revue. Les auteurs sont également responsables de la révision linguistique avant de soumettre l'article. Les données sous-jacentes doivent être représentées avec précision dans le document. Un article doit contenir suffisamment de détails et de références pour permettre à d'autres de reproduire le travail. Les déclarations frauduleuses ou sciemment inexactes constituent un comportement contraire à l'éthique et sont inacceptables.
- Originalité et plagiat : Les auteurs doivent s'assurer qu'ils ont écrit des œuvres entièrement originales et que les œuvres et/ou les mots d'autrui ont été cités ou cités de manière appropriée si les auteurs les ont utilisés. La Revue d'Histoire Méditerranéenne se réserve le droit d'utiliser un logiciel de détection de plagiat pour filtrer les articles soumis à tout moment.
- Publication multiple, redondante ou simultanée : un auteur ne devrait en général pas publier de manuscrits décrivant essentiellement la même recherche dans plus d'une revue ou conférence. Soumettre le même manuscrit à plus d'une revue constitue un comportement de publication contraire à l'éthique et est inacceptable.
- Accès et conservation des données : les auteurs doivent conserver les données brutes liées à leur article soumis et doivent les fournir pour révision éditoriale à la demande du rédacteur en chef.
- Divulgation et conflits d'intérêts : tous les auteurs doivent divulguer dans leur manuscrit tout conflit d'intérêts financier ou autre qui pourrait être interprété comme influençant les résultats ou l'interprétation de leur manuscrit. Toutes les sources de soutien financier pour le projet doivent être divulguées.
- Paternité de l'article : la paternité doit être limitée uniquement à ceux qui ont apporté une contribution significative à la conception (selon le modèle chargé via la plateforme ASJP), à l'exécution et/ou à l'interprétation de l'étude soumise.
- Reconnaissance des sources : une reconnaissance appropriée du travail des autres doit toujours être donnée. Tout travail ou texte d'autres auteurs, contributeurs ou sources doit être correctement crédité et référencé.
- Erreurs fondamentales dans les œuvres publiées : lorsqu'un auteur découvre une erreur ou une inexactitude significative dans son propre travail publié, il est de son devoir d'en informer rapidement le rédacteur en chef de la revue ou l'éditeur et de coopérer avec le rédacteur en chef pour retirer ou corriger l'article.

La politique sur le plagiat

En édition, la Revue d'Histoire Méditerranéenne n'accepte en aucun cas des travaux plagiés. La revue s'engage à interdire le plagiat et l'auto-plagiat.

En soumettant votre manuscrit à la revue d'histoire méditerranéenne, vous acceptez que votre manuscrit soit examiné pour plagiat par rapport à des ouvrages déjà publiés.

Dans le cadre de ce processus, les manuscrits soumis sont analysés à l'aide de Detectia.

De son côté, le comité de rédaction de la revue s'engage à respecter la confidentialité du texte qui lui est soumis et à n'en faire aucune utilisation autre que celles nécessaires à son évaluation et à son éventuelle publication. Les évaluateurs extérieurs sollicités par la revue s'engagent également à respecter strictement la confidentialité du texte qui leur est soumis, à ne faire aucun usage personnel des données qu'il contient et à ne pas tenter d'en tirer un avantage personnel. Les membres du comité de rédaction ainsi que les évaluateurs doivent se récuser en cas de conflit d'intérêt avec l'un des auteurs ou avec le contenu du manuscrit à évaluer.

Avis des droits d'auteur

Tous les auteurs publient dans la **Revue d'Histoire Méditerranéenne** conservent les droits d'auteur de leur travail et accordent à la Revue d'Histoire Méditerranéenne le droit de première publication. L'auteur ne cède pas ses droits à titre exclusif à la revue. Simultanément, le travail est sous licence en libre accès Creative Commons CC BY 4.0, ce qui signifie que toute personne peut télécharger et lire l'article gratuitement. De plus, l'article peut être réutilisé et cité, à condition que la version originale publiée soit référencée. Ces conditions facilitent une large utilisation et visibilité des résultats académiques tout en garantissant la reconnaissance due aux auteurs.

La Revue d'Histoire Méditerranéenne exige que les auteurs, en tant que titulaires des droits, signent un formulaire d'accord de publication pour tous les articles à publier.

Politique de libre accès (LA) et frais de traitement des articles (FTA)

La Revue d'Histoire Méditerranéenne offre un accès libre et immédiat à son contenu sur le principe que la mise à disposition gratuite de la recherche au public favorise un plus grand échange mondial de connaissances.

La Revue d'Histoire Méditerranéenne ne facture aucun frais de soumission ou de publication. Aucun frais n'est engagé pour le traitement des articles, leur soumission, ni pour leur révision.

La politique d'archivage.

Les pratiques d'archivage de la Revue d'Histoire Méditerranéenne assurent l'accessibilité et la préservation des contenus publiés par le biais de différents canaux :

Archivage centralisé et accessibilité:

Tous les articles publiés par la Revue d'Histoire Méditerranéenne sont hébergés en permanence dans le cadre des systèmes de journal ouvert (OJS). Le site est hébergé dans le serveur de l'Université de Bejaia. Ce référentiel centralisé garantit une accessibilité permanente aux lecteurs, chercheurs et universitaires du monde entier.

Intégration dans la Plateforme des revues scientifiques algériennes (ASJP) :

La Revue d'Histoire Méditerranéenne collabore dans la Plateforme des revues scientifiques algériennes (ASJP), administrée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique d'Algérie. Cette collaboration assure que les articles de la revue d'histoire méditerranéenne soient systématiquement inclus dans les dépôts ASJP et améliore la visibilité et l'accessibilité au sein de la communauté universitaire mondiale.

3. La Bibliothèque Nationale d'Algérie : De plus, il est noté que les numéros la Revue d'Histoire Méditerranéenne sont archivés dans la Bibliothèque Nationale d'Algérie. Ces émissions sont conservées sous le régime des règles légales de dépôt légal.

4. Conformité aux exigences institutionnelles et des bailleurs de fonds : La Revue d'Histoire Méditerranéenne aide les auteurs à respecter les mandats de libre accès définis par leurs bailleurs de fonds et institutions de recherche. La revue veille à ce que chaque article publié soit parfaitement conforme aux exigences stipulées par les différents organismes de financement et organisations universitaires.

Ces pratiques d'archivage complètes assurent l'accessibilité, la visibilité et la préservation à long terme du contenu scientifique de la revue d'histoire méditerranéenne

La politique de dépôt

La pré-impression, la post-impression, la version acceptée et la version/PDF de la revue peuvent être archivées dans les conditions suivantes :

Dès que la revue d'histoire méditerranéenne publie un article, la version de l'article qui a été soumise, acceptée pour publication et la version imprimée peuvent être utilisées à diverses fins scientifiques ou académiques sous Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

Les auteurs peuvent déposer et utiliser le document comme suit :

- Sur le site personnel
- Sur le référentiel institutionnel
- Sur les référentiels de sujets

Les auteurs peuvent publier à tout moment la version de l'article qui a été soumise à la revue (pré-impression) sur les ressources ci-dessus.

Politique sur les frais de publication

Frais de publication : non

Frais de soumission : non

Presentation

The Mediterranean History Journal is a biannual journal of the faculty of human and social sciences of the University of Bejaia. It is indexed in **Scopus Elsevier, ERIH Plus, Jisc's open policy finder and the Arabic ARCIF database**. It is a quintilingual journal, therefore open to contributions in English, French, Arabic, Amazigh and Spanish language.

Its objectives: **The Mediterranean History Journal** aims to disseminate historical knowledge to teachers, researchers, students and a wide audience. It provides a platform for the critical evaluation of research in history. Published articles often undergo a peer review process.

It also aims to promote historical research by offering researchers an opportunity to share their discoveries and to facilitate dialogue between historians and researchers, thus promoting the sharing of ideas, debates and methodological approaches.

The Journal provides a platform for the documentation of historical events, biographies, and other relevant topics.

Its scope: **The Mediterranean History Journal** has a bias towards studies relating to the history of Mediterranean countries from prehistory to the contemporary era and is also open to historical contributions dealing with the past of all states of the world in their different aspects: society in all its dimensions, agriculture, industry, commerce, politics, culture, customs and traditions, etc.

The Journal adopts an interdisciplinary approach, linking history to other fields such as sociology, anthropology, archaeology, etc.

The Mediterranean History Journal is fully downloaded without restrictions in format PDF on the site of Béjaia University.

The Mediterranean History Journal appears in the national file of scientific journals published by the Algerian Ministry of Higher Education and Scientific Research (MESRS), and on its Algerian scientific journal platform (ASJP), administered by CERIST. The scientific and reading committee of the journal is international. It is made up of experts from the University of Bejaia, other Algerian and foreign universities. **The Mediterranean History Journal** only publishes unpublished material. The editorial staff of the journal reserves the prerogative to ask the authors for corrections and/or modifications.

The publication ethics

The publication of an article in a peer reviewed journal is an essential model for the journal "**Mediterranean History**".

In order to provide our readers with a journal of highest quality, we state the following principles of publication ethics and malpractice statement.

Our ethic statements are based on COPE's best practice guidelines for journal editors.

It is necessary to agree upon standards of expected ethical behaviour for all parts involved in the act of publishing: Editors, authors, and reviewers.

Mediterranean history Journal is fully committed to good publication practice and assumes the task of fulfilling the following duties and responsibilities.

1. Duties of the editor :

- **Publication decisions:** The editor-in-chief of the journal is responsible for deciding which of the articles submitted to the journal should be published. The editor may be guided by the editorial policies of the journal and constrained by such legal requirements as shall then be in force regarding libel, copyright infringement, and plagiarism. The editor may confer with the members of the editorial board or reviewers in making this decision.
- **Fair review:** The editor-in-chief ensures that each manuscript received is evaluated on its intellectual content without regard to race, gender, religious belief, ethnic origin, citizenship, or political philosophy of the authors.
- **Confidentiality:** The editor-in-chief, the members of the editorial board and any editorial staff must not disclose any information about a submitted manuscript to anyone other than the authors of the manuscript, reviewers, potential reviewers, other editorial advisers, and the publisher, as appropriate.
- **Disclosure and conflicts of interest:** Unpublished materials disclosed in a submitted manuscript will not be used in the research of the editor-in-chief or that of the members of the editorial board without the expressed written consent of the author.

2. Duties of reviewers

- **Contribution to editorial decisions:** Peer review assists the editor-in-chief and the editorial board in making editorial decisions, and the editorial communications with the author may also assist the author in improving the paper.
- **Promptness:** A selected referee who feels unqualified to review the research reported in a manuscript or knows that its prompt review will be impossible should notify the editor and decline to review the paper across **the platform ASJP**.
- **Confidentiality:** The manuscripts received for review will be treated as confidential documents. They will not be shown to or discussed with others except as authorized by the editor.
- **Standards of objectivity:** Reviews should be conducted objectively. Personal criticism of the author is unacceptable. Referees should express their views clearly with supporting arguments.
- **Acknowledgement of sources:** Reviewers should attempt to identify relevant published work that has not been cited by the authors. Any statement that a result or argument has

been previously reported should be accompanied by the relevant citation. A reviewer should also call to the editor's attention any substantial similarity or overlap between the manuscript under consideration and any other published paper of which they have personal knowledge.

- **Disclosure and conflict of interest:** Privileged information or ideas obtained through peer review must be kept confidential and not used for personal advantage. Reviewers should not consider manuscripts in which they have conflicts of interest resulting from competitive, collaborative, or other relationships or connections with any of the authors, companies, or institutions connected to the papers.

3. Duties of authors

- **Reporting standards:** Authors should accurately present their original research, as well as objectively discuss its significance. Manuscripts are to be edited in accordance with the submission guidelines of the review. Authors are also responsible for language editing before submitting the article. Underlying data should be represented accurately in the paper. A paper should contain sufficient detail and references to permit others to replicate the work. Fraudulent or knowingly inaccurate statements constitute unethical behaviour and are unacceptable.
- **Multiple, redundant or concurrent publication:** An author should not in general publish manuscripts describing essentially the same research in more than one journal or conference. Submitting the same manuscript to more than one journal constitutes unethical publishing behaviour and is unacceptable.
- **Data access and retention:** Authors should retain raw data related to their submitted paper and must provide it for editorial review upon request of the editor-in-chief.
- **Disclosure and conflicts of interest:** All authors should disclose in their manuscript any financial or other substantive conflict of interest that might be construed to influence the results or interpretation of their manuscript. All sources of financial support for the project should be disclosed.
- **Authorship of the paper:** Authorship should be limited only to those who have made a significant contribution to conceiving, designing (according to the template that is loaded via the ASJP platform), executing and/or interpreting the submitted study.
- **Acknowledgement of sources:** Proper acknowledgment of the work of others must always be given. Any work or words of other authors, contributors, or sources should be appropriately credited and referenced.
- **Fundamental errors in published works:** When an author discovers a significant error or inaccuracy in his or her own published work, it is the author's obligation to promptly notify the journal editor or publisher and cooperate with the editor to retract or correct the paper.

Plagiarism policy

In publishing, the Mediterranean History Journal strongly against any case of plagiarism on its own merits. The journal commits to deterring plagiarism, including self-plagiarism.

By submitting your manuscript to Mediterranean History Journal, you accept that your manuscript will be screened for plagiarism against previously published works.

As part of this process, selected submitted manuscripts are scanned and compared using Detectia

For its part, the editorial committee of the journal undertakes to respect the confidentiality of the text submitted to it and not to make any use of it other than that necessary for its evaluation and possible publication. External evaluators contacted by the journal also undertake to strictly respect the confidentiality of the text submitted to them, not to make any personal use of the data it contains and not to attempt to derive personal advantage from it.

Members of the editorial board as well as evaluators must recuse themselves in the event of a conflict of interest with one of the authors or with the content of the manuscript to be evaluated.

Copyright notice

All authors published in **The Mediterranean History Journal** retain the copyright to their work and grant The Mediterranean History Journal the right of first publication. The author does not transfer his rights exclusively to the journal. Simultaneously, the work is licensed under an open-access *Creative Commons CC BY 4.0 license* meaning that anyone may download and read the article for free. In addition, the article may be reused and quoted, provided that the original published version is cited. Such terms facilitate extensive utilisation and visibility of the scholarly output while guaranteeing due recognition to the authors.

The Mediterranean History Journal requires authors, as the rights holders, to sign a Publishing Agreement Form for all articles to be published.

Open Access (OA) policy and article processing charges (APC)

The Mediterranean History Journal provides immediate open access to its content on the principle that making research freely available to the public supports a greater global exchange of knowledge.

The Mediterranean History Journal does not charge any submission or publication fees. No fees are incurred for article processing, submission, neither for reviewing.

Archiving policy

The Mediterranean History Journal's archiving practices ensure the accessibility and preservation of its published content through various channels:

1. **Centralised archiving and accessibility:** All articles published by The Mediterranean History Journal are permanently housed within the Open Journal Systems (OJS) hosted on

the University of Bejaia Website Server. This centralised repository guarantees perpetual accessibility to readers, researchers, and scholars worldwide.

2. **Integration with Algerian Scientific Journals Platform (ASJP):** The Mediterranean History Journal collaborates with the Algerian Scientific Journals Platform (ASJP), administered by the Ministry of Higher Education and Scientific Research of Algeria. This collaboration ensures that Mediterranean History Journal articles are systematically included in the ASJP repositories, enhancing visibility and accessibility within the global academic community.
3. **The National Library of Algeria:** Additionally, it's noted that The Mediterranean History Journal issues are archived in the National library of Algeria. These issues are stored under legal rules called legal deposit.
4. **Compliance with institutional and funder requirements:** Mediterranean History Journal supports authors in meeting open access mandates set forth by their research funders and institutions. The journal ensures that every published article aligns seamlessly with the requirements stipulated by various funding bodies and academic organisations. These comprehensive archiving practices ensure the accessibility, visibility, and long-term preservation of Mediterranean History Journal 's scholarly content.

Deposit policy

The pre-print, post-print, accepted version, and journal's version/PDF can be archived under the following conditions:

As soon as **Mideteranean History Journal** has published an article, the version of the article that has been submitted, accepted for publication, and the printed version can be used for a variety of scholarly or academic purposes under [Attribution 4.0 International \(CC BY 4.0\)](#).

Author(s) may deposit and use the document as follows:

- On the personal website
- On the institutional repository
- On subject repositories

Authors may post the version of the article that was submitted to the journal (pre-print) to the above resources, at any time.

Publication Fee Policy

Publication costs: No

Submission fee: No

Asissen n tesyunt

Tasyunt Amezruy Anegrakal, d tasyunt i d-yetteffyen yal sdis n wayyuren syur tamezdayt n tuSSIWIN talsiwin d tenmettiyin n tesdawit n Bgayet. D tasyunt i yettwajerrden deg **Scopus Elsevier**, **ERIH Plus**, **Jisc's open policy finder** akked uzadur n yisefka n tmura taerabin **ARCIF**. Tasyunt-a tessuffuy-d s waṭas n tutlayin : Tamaziṭ, Taerabt, Taglizit akked Tespenyult.

Iswan-is : Iswan n tesyunt Amezruy Anegrakal d asiwed n tmussniwin timazrayin i yiselmaden, imnadiyen, inelmaden akked uħrič meqqren seg uzayez. Tettmuddu-d tieryert i uktazal d usenqed n leqdicat n unadi deg umezruy. Imagraden yettwasizergen s umata ċeddand- d yef sin n yimektazalen.

Tetteeraḍ dayen ad tesnerni anadi deg umezruy s tikci n tegnatin i yimnadiyin deg uzuzer n wayen ufan, akked usifses n udiwenni gar yimazrayen akked yimnadiyen, s umbaddel n tektiwin, iskasiyin akked yinekmaren isnarayanan.

Tasyunt tettunehsab d tieryert i warrateen yuyen adeg deg umezruy, i ujered n tudert n yimdanen, akked yisental yesean azal.

Ayen i d-trennu : **Tasyunt Amezruy Anegrakal** tettmil yer tezrawin yettwaxedmen yef umezruy n tmura n Yillel Agrakal seg wazermezruy alma d tallit tamirant, am wakken teldi tagnit i tikkin n tezrawin yef yizri deg yal udem i yedder umadal : amedya n tmetti s yal tamuqli, tafellaht, tamguri, tadamsa, tasertit, idles, leewayed d wansayen akked wayen-nniden...

Tasyunt tedfer amyekcem gar yinekmaren i ixeddmien assay gar umezruy akked tayulin yecban tasnalest, tasenmettit, tasenzikt, atg.

Tasyunt Amezruy Anegrakal tessuffuy-d uttunen yemgaraden, yal yiwen seg-sen yessawal yer tikkin i d-yettbanen deg tansayin yettwassnen s tuget (Calenda) i d-yessuffuyen ula d nettat uttunen uzzigen. Yal amagrad, war isem, yetteeddi-d yef sin n yiktazalen, tikwal yettili-d uktazal wis krad ma yella sin n yimezwura ylin-d deg tenmegla. Akken ad ttwaktazlen yimagraden, ilaq imeskaren-nsen ad ten-ceyyeen yer tansa taliktrunit n ASJP (<http://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/605>).

Tasyunt Amezruy Anegrakal tettban-d deg ufaylu ayelnaw n tesyunin tuSSANIN i d-yetteffyen syur n uylif azzayri n uselmed unnig akked unadi ussnan (MESRS), am wakken dayen tettban-d deg tyervert *Algerian scientific journal platform (ASJP)*, i tsedday CERIST. Tarkeft tuSSANT akked tyuri n tesyunt, d tagreylant. Tettwasudde s yimażlayen n tesdawit n Bgayet, tisdawiyin tizzayriyin akked tberraniyin. Tasyunt Amezruy Anegrakal tessuffuy-d anagar amaynut. Tira n tesyunt tesea tiwilin ideg tessutur seg yimeskaren aseyti akked / ney abeddel.

Tasyunt Amezruy Anegrakal tettwaseklas akken tella, yerna war beṭṭu s talya PDF deg tansa n tesdawit n Bgayet.

Presentación de la Revista:

La Revista de Historia Mediterránea es una revista semestral de la facultad de ciencias humanas y sociales de la Universidad de Bejaia. Está indexada en **Scopus Elsevier**, **ERIH Plus**, **Jisc's open policy finder** y la base de datos árabe **ARCIF**. La revista es quintilingüe y está abierta a contribuciones en lenguas amazigh, árabe, inglés, francés y español.

Sus objetivos: La Revista de Historia Mediterránea tiene como objetivos difundir conocimientos históricos entre docentes, investigadores, estudiantes y el público en general. Ofrece una plataforma para la evaluación crítica de los trabajos de investigación en historia. Los artículos publicados suelen someterse a un proceso de revisión por pares.

También tiene como objetivo promover la investigación histórica, ofreciendo a los investigadores una oportunidad de compartir sus descubrimientos y facilitar el diálogo entre historiadores e investigadores, promoviendo así el intercambio de ideas, debates y enfoques metodológicos.

La revista constituye una plataforma para la documentación de eventos históricos, biografías y otros temas relevantes.

Su alcance: **La Revista de Historia Mediterránea** se inclina por los estudios relativos a la historia de los países del Mediterráneo desde la prehistoria hasta la era contemporánea, y también está abierta a contribuciones históricas que traten el pasado de todos los estados del mundo en sus diferentes aspectos: la sociedad en todas sus dimensiones, la agricultura, la industria, el comercio, la política, la cultura, las costumbres y tradiciones, etc.

La revista adopta un enfoque interdisciplinario, vinculando la historia con otros campos como la sociología, la antropología, la arqueología, etc.

La Revista de Historia Mediterránea publica números varia y cada uno de ellos es objeto de una convocatoria difundida en los sitios más conocidos (Calenda). También edita números especiales. Cada artículo, anonimizado, se somete a dos evaluaciones a ciegas, y a una tercera si las dos primeras son contradictorias. Para ser examinados, los autores deben enviar sus artículos exclusivamente por vía electrónica en ASJP (<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/605>).

La Revista de Historia Mediterránea figura en el archivo nacional de revistas científicas editado por el Ministerio argelino de enseñanza superior e investigación científica (MESRS), y en su plataforma Algerian Scientific Journal Platform (ASJP), administrada por el CERIST. El comité científico y de lectura de la revista es internacional. Está compuesto por expertos de la Universidad de Bejaia, otras universidades argelinas y extranjeras. **La Revista de Historia Mediterránea** solo publica inéditos. La redacción de la revista se reserva la prerrogativa de pedir a los autores correcciones y/o modificaciones.

La Revista de Historia Mediterránea es descargable íntegramente y sin restricciones en formato PDF en el sitio de la Universidad de Bejaia.

التعريف بالمجلة

مجلة التاريخ المتوسطي هي مجلة نصف سنوية تصدر عن كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية بجامعة بجاية. وهي مفهرسة في قاعدة Scopus Elsevier ، إريش بلوس ERIH Plus وهي مفهرسة في قاعدة Scopus Elsevier ، إريش بلوس ERIH Plus والأوروبية، قاعدة Jisc's open policy finder ARCIF العربية. وهي مجلة خمسية اللغات، وبالتالي فهي مفتوحة للمساهمات باللغات الأمازيغية، العربية الإنجليزية والفرنسية والإسبانية أهدافها: تهدف مجلة التاريخ المتوسطي إلى: نشر المعرفة التاريخية بين الأساتذة والباحثين والطلاب وجمهور واسع. ويتوفر منصة للتقييم النقدي للبحث في التاريخ. وتتضمن المقالات المنشورة لعملية مراجعة الحكمين. ويهدف أيضًا إلى تعزيز البحث التاريخي من خلال إتاحة الفرصة للباحثين لمشاركة اكتشافاتهم وتسهيل الحوار بين المؤرخين والباحثين، وبالتالي تعزيز تبادل الأفكار والمناقشات والمناهج.

توفر المجلة منصة لتوثيق الأحداث التاريخية والسير الذاتية والمواضيع الأخرى ذات الصلة. نطاقها: تختتم مجلة تاريخ البحر الأبيض المتوسط بالدراسات المتعلقة بتاريخ دول البحر الأبيض المتوسط من عصور ما قبل التاريخ إلى الفترة المعاصرة، كما أنها مفتوحة للمساهمات التاريخية التي تتناول ماضي جميع دول العالم في جوانبها المختلفة: المجتمع بكافة أبعاده، الزراعة والصناعة والتجارة والسياسة والثقافة والعادات والتقاليد وغيرها.

تبني المجلة منهجًا متعدد التخصصات، حيث تربط التاريخ ب مجالات أخرى مثل علم الاجتماع والأنثروبولوجيا وعلم الآثار وغيرها.

تنشر مجلة التاريخ المتوسطي أعداداً مختلفة وكل منها موضوع دعوة للمساهمات المنشورة على أشهر المواقع، منها موقع (كانالندا). كما أنها تنشر أعداد خاصة. تتحضر كل مقالة، مجھولة المصدر، لتقييمين أعمى، وتقييم ثالث إذا كان التقييمان الأولان متناقضين. لكي يتم النظر فيها، يجب على المؤلفين تقديم مقالاتهم إلكترونياً حصرياً على صفحة المجلة في البوابة الجزائرية للمجلات العلمية:

(<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/605>)

تظهر مجلة تاريخ البحر الأبيض المتوسط في قائمة المجالات العلمية التي تنشرها وزارة التعليم العالي والبحث العلمي الجزائري (MESRS)، وعلى منصة المجالات العلمية الجزائرية (ASJP) التي يديرها CERIST. اللجنة العلمية للمجلة دولية وت تكون من خبراء من جامعة بجاية وجامعات جزائرية وأجنبية أخرى. تنشر مجلة التاريخ المتوسطي الأعمال غير المنشورة كما يحتفظ طاقم تحرير المجلة بحق مطالبة المؤلفين بإجراء تصحيحات و/أو تعديلات. يمكن تنزيل أعداد المجلة كاملة أو كل مقالاتها بدون قيود بصيغة PDF من موقع الجامعة.

Le sommaire

N°	Titre	Nom d'auteur.	Pages
01	De quel génocide la colonisation de l'Algérie est-elle le nom ? Problématique de l'écriture de l'histoire de la colonisation en Algérie	KITOUNI Hosni Chercheur independant. Algérie	18 - 26
02	La violence symbolique et la colonisation des noms	BROWER Benjamin Claude The University of Texas at Austin. USA	27 - 38
03	La lumière sur la conquête et la colonisation de l'Algérie, un combat pour l'Histoire	RUSCIO Alain Historien, Co-animateur du site Histoire coloniale, France	39 - 47
04	Le maintien de l'ordre par la terreur sous administration coloniale française au Cameroun (1945-1956)	NANA Ferdinand Marcial Université de Douala. Cameroun	48 - 64
05	Les massacres du mai 1945 en Algérie : le complot prémedité ?	BENIAICHE Kamel Journaliste et chercheur en histoire. Algérie.	65 - 79
06	« Les exterminations totales » et « les massacres massifs » des débuts de l'occupation d'Algérie (1830 – 1849) : Violence ciblée ou concours de circonstance ?	AIT MEDDOUR Mahmoud Université de Bouira	80 - 94
07	جرائم 08 ماي 1945م بقائمة، سطيف جامعة العقيد أكلي محمد وخراطة من خلال أرشيف هيئة أركان الحرب الفرنسية ولحاج، البويرة.	قاسمي زيدين العنوان	95 - 108

De quel génocide la colonisation de l'Algérie est-elle le nom ? Problématique de l'écriture de l'histoire de la colonisation en Algérie

What genocide does the colonization of Algeria represent?

The problem of writing the history of colonization in Algeria

KITOUNI Hosni

Chercheur independant. Algérie

kitouni_h@yahoo.fr

Résumé

La colonisation de l'Algérie, première colonisation de peuplement européenne d'un pays frontalier, africain et musulman par la France, se distingue par l'ampleur des violences destructrices de son processus de colonisation et de décolonisation. Malgré son importance historique, elle reste sous-étudiée, notamment en ce qui concerne le rôle du peuplement invasif, la question de la terre et les formes de racialisation. Un biais francocentrique dominant entrave la recherche, ignorant les apports théoriques internationaux sur la colonisation de peuplement, le génocide et le racisme systémique.

Cet article expose les biais francocentristes dominants qui orientent aujourd'hui la recherche historique et lui fixent ses cadres et ses perspectives empêchant l'ouverture vers des savoirs autres notamment ceux venant de pays et de peuples ayant vécu des expériences similaires à ceux de l'Algérie. Cette fermeture épistémologique volontairement entretenue en France au niveau universitaire et éditorial s'agissant notamment de l'histoire de la colonisation, a rendu pratiquement impossible depuis la fin des années 1970 la prise en compte des avancées théoriques remarquables telles que le courant des *Subaltern Studies* réunissant des chercheurs autour de Ranajit Guha et promouvant une histoire non-élitaire, restituant aux subalternes leur rôle d'agents historiques produisant leur propre savoir de libération ; de même l'historiographie française est restée étrangère aux avancées des chercheurs outre-Atlantique sur la question de la colonisation de peuplement (*Settler Colonial Studies*) champ de savoir spécifique, ayant en sa centralité la lutte pour la terre engendrant une logique d'élimination en tant que dynamique centrale de remplacement d'un peuple par un autre; avancées qui ont remis au cœur du débat historique la question du génocide en réactualisant la pensée de Raphael Lemkin tout en redonnant force d'analyse au sous concept de génocide culturel et en élargissant le champ de son applicabilité à la colonisation.

Pour toutes ces raisons cette étude pose les conditions et préalables théoriques vers une véritable décolonialité de l'histoire prolongeant ainsi l'appel lancé par feu Mohamed Cherif Sahli en 1964 déjà, pour une « révolution copernicienne dans le champ des études historiques. Défranciser l'histoire de la colonisation, remettre les Algériens au cœur de leur histoire, mobiliser les cadres d'analyse appropriés issus des savoirs décoloniaux, tels sont les enjeux qui s'imposent aux historiens algériens de la période coloniale.

Mots-clés : Colonisation, Génocide, Colonisation de peuplement, défrancisation.

Abstract

The colonization of Algeria, France's first colonization of a neighboring African and Muslim country, is notable for the destructive violence that characterized both its colonization and decolonization. Despite its historical significance, it remains understudied, particularly with regard to the role of invasive settlement, the land issue, and forms of racialization. A dominant Francocentric bias hinders research, ignoring international theoretical contributions on colonization, genocide, and systemic racism.

This article exposes the dominant Francocentric biases that currently guide historical research and set its frameworks and perspectives, preventing openness to other forms of knowledge, particularly those from countries and peoples that have had experiences similar to those of Algeria. This epistemological closure, deliberately maintained in France at the university and editorial levels, particularly with regard to the history of colonization, has made it virtually impossible since the late 1970s to take into account remarkable theoretical advances such as the *Subaltern Studies* movement, which brought together researchers around Ranajit Guha and promoted a non-elitist history, restoring to the subaltern their role as historical agents producing their own knowledge of liberation; Similarly, French historiography has remained oblivious to advances made by researchers across the Atlantic on the issue of settler colonialism (*Settler Colonial Studies*), a specific field of knowledge centred on the struggle for land, which engenders a logic of elimination as the central dynamic of the replacement of one people by another. These advances have brought the question of genocide back to the heart of the historical debate by reviving the thinking of Raphael Lemkin, while reinforcing the analytical power of the sub-concept of cultural genocide and broadening its scope of applicability to colonization.

For all these reasons, this study lays down the theoretical conditions and prerequisites for a genuine decoloniality of history, thus continuing the call made by the late Mohamed Cherif Sahli in 1964 for a "Copernican revolution in the field of historical studies. De-Frenchifying the history of colonization, putting Algerians back at the heart of their history, and mobilizing appropriate analytical frameworks derived from decolonial knowledge are the challenges facing Algerian historians of the colonial period.

Keywords: Colonization, Genocide, Settlement colonization, History, defrancization

E-mail de correspondance: kitouni_h@yahoo.fr

Introduction

La colonisation de l'Algérie est survenue à une période de transition entre le colonialisme mercantile et le colonialisme d'exploitation qui va dominer le monde à partir de la seconde moitié du XIXème siècle. Cependant par certaines de ses caractéristiques, le cas algérien s'impose comme emblématique : C'est la première colonisation de peuplement par un pays européen d'un pays frontalier. Elle est la seule colonisation de peuplement d'un pays africain par la France, elle est la première colonisation de peuplement d'un pays musulman par un pays chrétien ; elle est la première colonisation dans l'histoire qui aura nécessité la mobilisation d'une armée puissante de plus de 100.000 hommes (K. Kateb, 2010 [2001] :40) et aura induit un cout de transfert inégalé par ailleurs (B. Etemad, 2008 :92) (J Marseille, 1984). La conquête de l'Algérie a entraîné une guerre de plus de 40 ans¹ (1830-1870) qui a

¹ La guerre pour mettre sous le joug de l'administration coloniale les populations du Tell (Nord de l'Algérie) s'est pratiquement achevée avec la grande répression ayant suivi l'insurrection de 1871. Les révoltes populaires vont cependant se poursuivre avec notamment en 1876 El Amri (Biskra), 1876, Les Aurès, 1881, les Ouled Sidi Cheikh, 1901 Marguerite, 1916 les Aurès. D'où la convention adoptée par certains historiens (Voir J.-P. Peyroulou et al., 2002) fixant la fin de la première guerre d'Algérie à 1881. Pour notre part, nous établissons cette périodisation du point de vue des autochtones, en prenant en compte les changements systémiques

finalement débouché sur une seconde guerre (1954-1962) d'une violence inouïe provoquant le départ massif des Européens. Pour toutes ces raisons, la colonisation de l'Algérie présente un caractère ambivalent, elle tient tout autant des colonisations de peuplement de l'Amérique et s'en détache en raison de l'impossible hégémonie du peuple invasif (B. Etemad, 2008 :64).

Malgré cette importance dans l'histoire, le cas de l'Algérie demeure sous-étudié notamment en ce qui concerne la question de la place et du rôle du peuplement colonial dans le processus de formation de la société coloniale et son articulation à celle de la terre comme enjeu central de la conflictualité coloniale ; de même les formes de racialisation nées du choc de l'islam et de la chrétienté restent sous-estimées, voire ignorées. Une sorte de mur d'enceinte idéologique et épistémique², continue à boucher l'horizon de la recherche historique, en la condamnant à ignorer les développements théoriques nés hors du champ francophone sur lequel demeure très sensible la pression des milieux politiques et des lobbies mémoriels (N. Bancel, 2006 : 85).

Pour des raisons historiques évidentes, interroger le champ francophone revient à analyser ses influences sur les contenus et les évolutions de la recherche historique en Algérie traitant de la période coloniale.

Dans cette contribution, nous nous attachons à poser quelques axes de recherche et de réflexion pour enrichir le débat sur la question de savoir, quels obstacles paradigmatisques surmonter pour traiter de la colonisation de l'Algérie et quels axes d'analyse mobiliser pour éclairer ses violences systémiques ?

1. Défranciser³ l'histoire de la colonisation de l'Algérie

Aborder l'histoire de la colonisation de l'Algérie, pour nous Algériens, c'est être immédiatement confronté à deux obstacles épistémologiques :

- a. Le premier consiste à considérer la colonisation de l'Algérie comme relevant exclusivement des rapports entre les deux pays, comme si cette colonisation était isolée de l'histoire du monde.
- b. Le second est la provincialisation de l'Algérie et de son histoire considérée comme une sous-histoire de celle de la France. D'où il s'ensuit que son intelligence relèverait exclusivement du rôle et de l'action du colonisateur.

De ces deux obstacles s'en suivent les effets suivants :

- a. Enfermement de la recherche historique dans le champ exclusif des savoirs de la France sur l'Algérie, ce qui renvoie à l'immense « *bibliothèque coloniale* »⁴ ses archives, ses débats, ses problématiques, etc.

consécutifs à l'instauration du pouvoir civil des colons en 1870. Celui-ci initie des lois et des réglementations radicalement raciales.

² Je reprends ici la définition de épistémie - épistémique donnée par Michel Foucault dans son ouvrage *Les mots et les chose*, 1966, soit l'ensemble des relations qui peuvent unir, à une époque donnée, les pratiques discursives qui donnent lieu à des figures de savoir, à des types de normativité, à des constitutions de soi, etc.

³ *Défranciser* ne fait pas référence à une territorialité ou à une catégorisation humaine, il s'agit là d'une perspective critique décentrée par rapport au lieu d'énonciation hégémonique établissant comme seul sujet rationnel et actif la France synonyme d'une entité de savoir, d'être et de pouvoir.

⁴ Dans son ouvrage majeur "L'Invention de l'Afrique" (1988, traduit en français en 2021), l'historien et philosophe africain V.-Y. Mudimbe appelle la "bibliothèque coloniale" l'ensemble des discours, des représentations, des savoirs et des catégories de pensée produits par l'Occident sur l'Afrique dans le contexte de la colonisation. Pour l'Algérie cette bibliothèque correspond symboliquement à ce que représente le site Gallica et ses 85606 documents consultables en ligne sous l'occurrence Algérie. Site devenu par la force des choses une référence incontournable pour tous ceux qui travaillent sur l'Algérie, c'est d'ailleurs ce que ne manque pas de souligner la présentation du site : « Sur Gallica, découvrez l'Algérie à travers des ouvrages sur son histoire, ses habitants et ses traditions, des photographies de monuments antiques et arabes, des affiches touristiques ou encore des revues comme "L'Algérie illustrée". Les Sélections comprennent des accès directs aux cartes,

De quel génocide la colonisation de l'Algérie est-elle le nom ? Problématique de l'écriture de l'histoire de la colonisation en Algérie

b. En second lieu la tendance à enfermer l'histoire de la colonisation de l'Algérie dans un rapport binaire avec les historiens français. C'est de là que découle l'idée selon laquelle «on peut écrire une histoire en commun», comme si cette histoire constituait une affaire exclusivement algéro-française et concernait un passé en marge de l'histoire du monde⁵.

Ce francocentrisme (E. W. Said, 1997 [1978] ; S. Amin, 1988 ; W. Mignolo, 2011) dominateur se manifeste par l'occultation des savoirs venus d'ailleurs. L'université française, l'historiographie de la colonisation tournent le dos aux problématiques, aux bibliographies, aux méthodes nées hors du champ francophone. Pourtant depuis les années 1980 (R. J. C. Young, *Mythologies*, 1995 [1990]), des acquis théoriques décisifs sur la colonisation de peuplement, sur la question du génocide, sur le racisme systémique proposent des instruments de recherche innovants permettant de « décoloniser l'histoire » comme l'appelait de ses vœux Mohamed Cherif Sahli⁶ en 1964, c'est-à-dire sortir la question coloniale des paradigmes francocentrés et l'ouvrir à de nouvelles perspectives, de nouveaux questionnements et objets historiques.

Ainsi pour un chercheur algérien qui s'en tient au champ francophone, il ne lui est pas donné d'avoir accès aux travaux mondialement reconnus des *Subaltern Studies*⁷ (I. Merle, 2004) développées autour de Ranajit Guha et de bien d'autres intellectuels indiens, courant critique extrêmement fécond qui invite à rompre avec les historiographies élitistes, qu'elles soient coloniales ou nationales.

En restant dans le champ francophone le chercheur ne connaît pas non-plus les bénéfices de la prodigieuse conceptualisation des *Settler Colonial Studies*⁸ (J. Sessions, 2016), (études du colonialisme de peuplement) par les universitaires Patrick Wolfe, Lorenzo Veracini et d'autres... Ce courant puissant fonde son analyse notamment sur les cas de l'Australie, des Amériques et de Palestine pour développer une analyse pertinente de la colonisation de peuplement comme champ de savoir spécifique. En restant dans le champ francophone, le chercheur n'aura pas accès aux travaux de Dirk Moses et à ceux d'autres chercheurs sur le

journaux et publications officielles d'Algérie, ainsi qu'au fonds photographique de la Société de géographie concernant ce pays »

⁵ Le « mantra » : « écrire l'histoire en commun » n'a pas cessé d'alimenter le discours officiel français, comme le soulignait en décembre 2007, le président Sarkozy à Alger « Le moment est venu de confier à des historiens algériens et français la tâche d'écrire ensemble cette page d'histoire tourmentée ». Les préconisations de B. Stora dans son rapport au président Macron remis en janvier 2021 vont dans le même sens. La mise en place de la fameuse commission d'historiens algériens et français est censée contribuer à l'écriture de l'histoire par une première action consistant en l' « élaboration d'une chronologie et d'une bibliographie commune : L'objectif est de construire une base factuelle partagée pour aborder l'histoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie. »

⁶ Sahli, Mohamed-Cherif, *Décoloniser l'histoire*, Paris, 1965, ANEP, [2007].

⁷ Les *Subaltern Studies* (études des subalternes) sont un courant historiographique postcolonial qui vise à étudier l'histoire du point de vue des groupes subalternes, c'est-à-dire les populations marginalisées et opprimées telles que les paysans, les travailleurs, les femmes et les minorités, dont les voix et les expériences sont souvent absentes des récits historiques dominants. Ce courant a été initié et développé principalement par un groupe d'historiens indiens réunis autour du projet "Subaltern Studies: Writings on South Asian History and Society", dont la figure centrale est Ranajit Guha. Le premier volume de cette série a été publié en 1982. Très peu traduits en français, pour avoir une idée succincte des travaux de ce courant, se référer à *Subaltern Studies, Une anthologie*, éditions de L'Asymétrie, Toulouse, 2017.

⁸ Le courant des *Settler Colonial Studies* (études du colonialisme de peuplement) est un champ interdisciplinaire qui analyse les sociétés formées par l'immigration à grande échelle de colons étrangers qui s'approprient la terre et les ressources des populations autochtones, souvent dans le but de les remplacer ou de les marginaliser durablement. Les principaux auteurs de ce courant sont Patrick Wolfe qui est considéré comme une figure clé avec son concept de la "logique d'élimination" comme principe structurel du colonialisme de peuplement. Son article "Settler Colonialism and the Elimination of the Native" (2006) est fondamental. Lorenzo Veracini a de son côté contribué de manière significative à la théorisation du champ, notamment avec son ouvrage "Settler Colonialism: A Theoretical Overview" (2010) et son insistance sur la distinction entre colonialisme d'exploitation et colonialisme de peuplement. Il a également fondé la revue *Settler Colonial Studies*.

génocide⁹ articulé à la question de colonisation de peuplement ; comme il ne connaît pas les travaux des intellectuels latino-américains¹⁰ qui ont permis d'articuler la question de la modernité occidentale à la colonisation posant ainsi l'origine de la colonialité du pouvoir et des savoirs, comme matrice de la fracture raciale du monde. Certes ces contributions ne dictent pas l'histoire de l'Algérie, mais elles aident à l'écrire par le renouvellement des problématiques, des méthodologies et des sources de connaissance.

Sortir de la bibliothèque francophone et défranciser l'histoire de la colonisation en remettant au cœur de la démarche historienne les acteurs autochtones et leur perspective est un impératif de connaissance mais aussi une exigence éthique (W. Gallois, 2016). Cette histoire doit nécessairement être articulée à celle globale des colonisations et bénéficier des acquis, des expériences, et des savoirs nés de l'effort d'émancipation des autres peuples.

Si des ponts doivent être jetés entre le local et le mondial, d'autres tout aussi impératifs doivent l'être, notamment entre historiens et chercheurs des autres disciplines quelle que soit la graphie de leur écriture, leurs domaines de compétence, les lieux de leur exercice. Les spécialisations ne doivent pas être des murs d'isolement, mais plutôt un tissage des savoirs.

2. Remettre les Algériens au cœur de l'histoire !

L'analyse du cas de l'Algérie à la lumière de la perspective des études de colonisation de peuplement pose immédiatement la question de sa décolonisation. En effet, au vu des colonisations de peuplement de type classique, États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle Zélande les cas de l'Algérie et de certains pays africains tels que l'Afrique du Sud, la Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe), le Kenya, l'Angola soulèvent la question de leur véritable nature. D'où les tentatives de catégorisation telles que « soi-disant colonies de peuplement » (D. Moses, 2001 : 888), de « colonie mixte » (D. K. Fieldhouse, 1982 : 250) ou « colonie de type africain » (Jürgen Osterhammel, 2005 :12) et par d'autres chercheurs afin d'intégrer ces cas atypiques aux études de colonisation de peuplement. La question qui doit, ici, être posée est la suivante : pourquoi les puissances coloniales ont-elles échoué à remplacer radicalement le peuple autochtone par le peuple invasif dans ces pays africains, alors qu'elles sont parvenues à le faire en Australie ou en Amérique du Nord ?

S'agissant du cas de l'Algérie, le projet de remplacement d'un peuple par un autre, tel que posé dès 1830 par les gouvernements français, et conduit par Clauzel, a buté d'emblée sur les résistances spécifiques à la société algérienne, à ses populations et à son environnement (H. Kitouni, 2018). Après une décennie de tâtonnements, la colonisation a pris à partir de 1840 le caractère d'une guerre totale en vue de l'appropriation violente de la terre adossée à la création de centres de peuplement. Le déracinement des tribus, leur dépossession, leur refoulement, leur dispersion ont été réalisés au prix de 40 ans d'une violence dévastatrice qui entraîné la disparition de plus du tiers de la population algérienne (K. Kateb, 2010 [2001] : 46), processus au cours duquel l'État et l'armée française ont joué un rôle décisif. La colonisation est parvenue à constituer une caste européenne, dominatrice, raciale, privilégiée (H. Kitouni, 2018 : 270), elle aura cependant échoué à assurer son hégémonie démographique et sécuritaire.

⁹ Sous l'impulsion de Dirk Moses on assiste à partir des années 1990 à un nouveau des études sur le génocide entraînant une relecture du concept originel développé par Raphael Lemkin ce qui va permettre de sortir de perspective juridique posée par la convention de 1948 et remettre en cause l'hégémonie de l holocauste comme référence paradigmatic du génocide. Cela engendre l'exploration de nouvelles pistes de recherche qui articulent le génocide et ses pratiques à la colonisation et à ses pratiques génocidaires. Un bon résumé de l'évolution de la recherche sur le génocide est à lire dans Damien Short, Redefining Genocide Settler Colonialism, Social Death And Ecocide, Zed Books Ltd, 2016.

¹⁰ Pour une bonne introduction aux études du courant Colonialité/Modernité/Décolonialité Lire Philippe Colin et Lissell Quiroz, Pensées décoloniales, Une introduction aux théories critiques d'Amérique Latine, La Découverte, Paris, 2023. Un dictionnaire décolonial est disponible en ligne <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/colonialite/front-matter/introduction/>

De quel génocide la colonisation de l'Algérie est-elle le nom ?

Problématique de l'écriture de l'histoire de la colonisation en Algérie

De cela il découle :

Premièrement : la nécessité méthodologique le processus d' « élimination des autochtones » comme principe organisateur (W. Gallois, 2013 : 70) de la société coloniale et la lutte pour la terre comme « élément irréductible ». La violence dans ce contexte est un facteur endogène structurant la relation envahisseurs /autochtones dans un processus incessant d'élimination en vue d'assurer l'hégémonie du peuplement colonial.

Deuxièmement : La discrimination économique, sociale fondée sur des dispositions juridiques d'exception ont été codifiées comme « raciales » légitimées par des préjugés ethno-religieux (P. Lorcin, 2005). De ce point de vue l'Algérie a été un laboratoire de la formation de la culture raciale fondée sur l'Islam et l'arabité (Ben Hardman, 2009).

Troisièmement : La colonisation s'est heurté à des résistances endogènes (population, territoire, environnement physique et politique) à quoi il faut ajouter les contradictions inhérentes à la France elle-même, facteurs qui ont fait de l'Algérie un cas atypique de colonie de peuplement où l'État a joué un rôle moteur, d'une part en pillant les richesses et les terres des autochtones et d'autre part en les octroyant aux immigrés européens favorisant ainsi la constitution d'une caste européenne jouissant de priviléges exorbitants dignes du régime féodal (H. Kitouni, 2018 : 270). Cette triangulation (L. Veracini, 2011) de la dynamique historique : État métropolitain–caste européenne – peuple algérien, a déterminé la formation d'une société coloniale atypique, elle est également la cause de ses crises et finalement de sa disparition.

Quatrièmement : Il s'est formé en Algérie un État colonial local avec ses institutions d'exception, son territoire fragmenté, son économie extravertie, sa culture raciale son administration discriminatoire, caractéristiques qui le définissent en tant qu'État périphérique-dominé. Cet État raciste aurait pu s'autonomiser, comme en Australie, en Amérique et en Afrique du Sud, ce que la caste européenne a tenté de faire en 1962, mais elle a échoué.

Cinquièmement : Le départ massif des Européens à du même coup vidé la question des réparations matérielles et financières, qui s'en est trouvée de fait posée différemment en Algérie qu'en Afrique du Sud ou au Zimbabwe, notamment où la question de la terre est restée très vivace. D'où la question nécessaire et non résolue de quels crimes la colonisation française en Algérie est-elle coupable ?

3. La colonisation est un monstre génocidaire

La rhétorique du discours dominant tend à réduire la critique de la colonisation à la liste de ses crimes (H. Kitouni, 2024). Par ce terme, on entend les violences physiques infligées par l'armée française aux colonisés et les discriminations dont ils ont été victimes : on parle alors de massacres de masse, de tueries de populations, de tortures, de lois d'exception etc. Cette critique de la colonisation présente, du point de vue des victimes, un double handicap celui d'être aveugle aux violences culturelles et de basse intensité, et celui d'enfermer les méfaits de la colonisation dans une temporalité finie, soit dépassables.

Si le massacre de populations provoque la disparition physique d'une partie ou de la totalité d'un groupe, la dépossession des terres, le déplacement de populations, l'effacement du caractère national d'un groupe, sa désocialisation par l'élimination de ses élites sociales et religieuses, la destruction de ses lieux de culte, de son patrimoine culturel, sa privation de l'usage de ses langues, sont des violences aussi dévastatrices que la mort elle-même. Elles rendent impossible la survie du groupe en tant qu'entité humaine.

Le discours ciblant les violences exceptionnelles comme angle critique de la colonisation, est donc insuffisant pour rendre compte des dommages subis par les autochtones, il passe sous silence les violences culturelles non directement létales ou ce que Aimé Césaire appelait,

« déciviliser¹¹ » du colonisé, dont le procédé opère par la destruction du modèle national et son remplacement par le modèle de l'opresseur. Si les massacres indiscriminés anéantissent les corps des colonisés, les violences culturelles privent le groupe humain de la possibilité de se régénérer en tant que singularité culturelle et civilisationnelle.

Or si la culture d'un groupe est violemment ébranlée (Lemkin 1944 :79) le groupe lui-même se désintègre (Abed 2006 : 326) et ses membres doivent soit se fondre dans d'autres cultures, ce qui est un processus dououreux et couteux, soit succomber à la désorganisation personnelle et collective (Claudia Card, 2003). Parce que la culture est l'unité de la mémoire collective, par laquelle l'héritage des morts peut être maintenu vivant, la destruction des soubassements culturels d'un groupe s'apparente selon Lemkin et Dirk Moses à un génocide.

Toute l'œuvre de Frantz Fanon (F. Fanon, 1961 [1970]) nous instruit à quel point la désintégration culturelle d'une nation est la condition indispensable à la fabrique du consentement, de l'acculturation par lesquels la colonisation colonisateur transforme un peuple en poussière d'individus racialisés.

Aujourd'hui, soixante ans après l'indépendance, les effets des destructions physiques de la colonisation ont été largement résorbée, par contre ceux du génocide culturel, demeurent hélas très vivants, nous continuons à faire face à leurs terribles conséquences dans tous les domaines de la vie. Si les violences physiques s'arrêtent avec la fin de la colonisation directe, les effets du génocide culturel persistent bien après l'indépendance, ils continuent à travailler les savoirs, les rapports de pouvoir et la conception d'être.

Ainsi, pour fixer sur le sol algérien 130 000 Français et 150 000 Italiens, Maltais, Espagnols, etc., soit au total 280 000 immigrés, il a fallu à la France massacer 1,5 million d'Algériens, s'emparer par la force de millions d'hectares de terre, déplacer des centaines de milliers de paysans, détruire des villes, des villages, des mosquées, des zaouïas, piller les bibliothèques, ruiner des familles ancestrales. Pour faire exister un colon, il aura fallu faire disparaître 6 Algériens, effacer de la surface de la terre les traces d'une histoire millénaire et détruire un pan entier de la civilisation humaine.

Cela porte un nom : génocide, tel que défini par Raphaëlle Lemkin dans ses écrits de 1944 et par les théoriciens ultérieurs . (Damien, Short, 2016 :19). C'est au nom de cette mort sociale (Claudia Card, 2003) et culturelle causée par la France en Algérie entre 1830 et 1962 que nous sommes en droit, en tant que descendants de victimes, d'exiger aujourd'hui de la France des réparations dont le contenu doit être dégagé d'un procès historique de la colonisation.

Conclusion

L'effort historien consiste aujourd'hui non pas à faire par mimétisme l'inventaire des massacres et des violences subis par les Algériens durant la période coloniale. Cette perspective qui fut jadis celle d'une histoire apologétique de la colonisation conquérante est devenue aujourd'hui après la fin du colonialisme direct, un biais critique de la colonisation qui masque l'ampleur du génocide culturel et du racisme structurel, composantes essentielles du projet colonial. En portant le regard sur les seules violences létales, l'analyse historique met en avant la militarisation des rapports colons /colonisés en passant sous silence les effets

¹¹ Aimé Césaire, Discours sur le colonialisme, Présence africaine, 1955, p. 9.

De quel génocide la colonisation de l'Algérie est-elle le nom ?

Problématique de l'écriture de l'histoire de la colonisation en Algérie

tout autant destructeurs des dépossessions, des destructions systémiques des conditions de vie et de reproduction culturelle des communautés. Vision qui rend impossible de comprendre notamment la question du rôle du peuplement invasif en tant qu'acteur dans la conflictualité coloniale.

Plaider pour une histoire décolonisée et défranciser, c'est appeler de ses vœux un véritable travail de retour sur soi de l'historiographie algérienne, en commençant par explorer le légue colonial sur le plan conceptuel, bibliographique, archivistique, épistémique, pour répondre à la question en quoi les historiens français de la période coloniale ont été les complices déclarés ou inconscient de la colonisation. En outre, c'est appeler à sortir l'histoire de l'Algérie, du champ discursif français, c'est pour l'ouvrir sur les autres expériences des peuples colonisés à travers le monde, s'instruire de leurs résistances et de leurs travaux s'inscrivant dans la même perspective de libération et de désenclavement des savoirs.

Enfin écrire une histoire décoloniale, c'est remettre en sa centralité les acteurs autochtones dans toute la complexité de leur existence et de leurs manifestations sociales et culturelle, impliqués dans une perspective de résistance à la colonisation, elle aussi en sa complexité et en la pluralité de ses vécus. Ce que les colonisés ont produit comme savoirs, narrations, traces dans leurs parcours tumultueux de résistances doit être pris avec sérieux et attention comme la possibilité d'une aux luttes et aux souffrances de nos prédecesseurs victimes de l'ignominie coloniale.

C'est seulement ainsi qu'une articulation féconde pourra être faite entre Hamdane Khodja¹² le premier historien national, Mohamed Cherif Sahli et nos contemporains.

Bibliographie

Les études (livres et articles)

1. ABED, M. (2006). « Clarifying the concept of genocide », *Metaphilosophy*, vol.37 (3/4).
2. AMIN, S. (1988). L'Eurocentrisme, critique d'une idéologie, Paris, Anthropos.
3. BANCEL, N. (2006). « L'histoire difficile : esquisse d'une historiographie du fait colonial et postcolonial » in P. Blanchard et all, *La Fracture coloniale*, p. 85 et suiv.
4. BLANCHARD, P. BANCEL, N. LEMAIRE, S. (2005). *La fracture coloniale, La société française au prisme de l'héritage colonial*, La Découverte.
5. BROWER, B. (2009). *A desert named peace, The Violence of France's in the Algerian Sahara, 1844–1902*, New York, Colombia University Press.
6. CARD, C. (2003). *Genocide and Social Death*, Hypatia, Volume 18, Number 1, pp. 63-79.
7. DUSSEL, E. (1992). *1492, l'occultation de l'autre*, Les éditions ouvrières.
8. ETEMAD, B. 52008°. *Crimes et réparations, L'Occident face à son passé colonial*, Bruxelles.
9. EVANS, R. (2008). “Crime without a name”: colonialism and the case for ‘Indigenocide’ in Moses (ed), *Empire, Colony, Genocide: Conquest, Occupation and Subaltern Resistance in World History*, Oxford, pp 133–148.
10. FANON, F. (1970). *Les damnés de la terre*, Paris, [1961].
11. FIELDHOUSE, D. K. (2019). *The Colonial Empires: A Comparative Study from the Eighteenth Century*, [1982].
12. GALLOIS, W. (2013). *A History of Violence in the Early Algerian Colony*, Londres.
13. GALLOIS, W. (s. d.). “Genocide in nineteenth-century, in Algeria Genocide in nineteenth-century Algeria”, *Journal of Genocide Research*, 15:1, 69-88.
14. GUHA, R. (1997). *Dominance without Hegemony. History and Power in Colonial India*, Cambridge, Harvard University Press, 1997.

¹² Hamdane Khodja, dont le livre le Miroir publié en 1834, est la première œuvre anticoloniale écrite par un auteur algérien

15. HARDMAN, B. (2009). Islam and the Métropole, A Case Study of Religion and Rhetoric in Algeria, Peter Lang Publishing.
16. KATEB, K. (2010). Européens, « Indigènes et Juifs en Algérie (1830-1962)», [2001].
17. KITOUNI, H. (2018). Le désordre colonial, L'Algérie à l'épreuve de la colonisation de peuplement, Casbah.
18. KITOUNI, H. (2024). Histoire, Mémoire et colonisation, Éditions Chihab.
19. KOUDDED, M. et MEHDAOUI, A. (2023). Decolonizing the Discourse of Coloniability from the Algerian Intellectual Mind: Coping with Algeria Pre-colonial Past , Langues & Cultures, Volume: 04 /Numéro: 02.
20. LORCIN, P. (2005). Kabyles, Arabes, Français : identités coloniales, [1995] Trad. de Loïc Thommeret, Limoges, Pulim.
21. MARSEILLE, J. (1984). “L’Algérie est-elle rentable”, in : Vingtième Siècle, revue d’histoire, n°4, pp. 39-48; https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1984_num_4_1_1715
22. MERLE, I. (2004). Les Subaltern Studies, Retour sur les principes fondateurs d'un projet historiographique de l'Inde coloniale, Genèses, 3 n°56.
23. MIGNOLO, W. (2011). Epistemic Disobedience and the Decolonial Option: A Manifesto, Transmodernity: Journal of Peripheral Cultural Production of the Luso-Hispanic World.
24. MOSES, D. (2001). “Land, Labor, and Difference: Elementary Structures of Race,” American Historical Review 106, no. 3: 868.
25. MOSES, A. (2008). Dirk, Empire, Colony, Genocide, Conquest, Occupation, and Subaltern Resistance in World History, Berghahn Books.
26. MUDIMBE, V.-Y. (2021). L’Invention de l’Afrique, trad. fr. par Laurent Vannini , Paris, Présence africaine, [1988].
27. OSTERHAMMEL, J. (1995). Colonialism : A Theoretical Overview, traduit en anglais en 2005.
28. RID, Th. (2009). ‘Razzia:’ A turning point in modern strategy”, Terrorism and Political Violence, vol. 21.
29. SAID, E. W. (2013). L’orientalisme : l’Orient créé par l’Occident, [1978].
30. SESSIONS, J. (s. d.). L’Algérie française en perspective : une forme de colonisation de peuplement spécifique ?
31. SHOEMAKER, N. (2015). “A Typology of Colonialism,” *Perspectives on History*, 53:6. <https://www.historians.org/perspectives-article/a-typology-of-colonialism-october-2015/>
32. SHORT, D. (2016). Redefining Genocide, Settler Colonialism, Social Death And Ecocide, Zed Books.
33. VERACINI, L. (2010). *Settler Colonialism: A Theoretical Overview* Palgrave Macmillan, 2010.
34. WOOLF, P. (1999). *Settler Colonialism and the Transformation of Anthropology: The Politics and Poetics of an Ethnographic Event*, Cassell.
35. YOUNG, R. J.C. (2004). White Mythologies, Routledge, [1990].

La violence symbolique et la colonisation des noms

The symbolic violence and the colonization of names

BROWER Benjamin Claude 

The University of Texas at Austin. USA
benbrower@utexas.edu

Résumé

Cet article explore le rôle des historiens face à la violence multiforme du colonialisme français en Algérie, en se concentrant particulièrement sur la violence symbolique exercée à travers la transformation des noms personnels. Dépassant les récits conventionnels du colonialisme centrés sur la force militaire ou la domination physique, il examine comment les autorités coloniales ont redéfini l'identité symbolique et juridique des Algériens par l'imposition des pratiques onomastiques françaises. L'objectif central de cette recherche est de comprendre comment la nomination est devenue un outil du pouvoir colonial — perturbant les systèmes de parenté, obscurcissant les lignées, et contribuant aux structures plus larges de dépossession et de domination culturelle. Méthodologiquement, cette étude adopte une approche historique critique qui mobilise à la fois la recherche dans les archives, la théorie psychanalytique et la théorie postcoloniale. Elle s'appuie sur des sources administratives coloniales ainsi que sur les réflexions de penseurs algériens — écrivains, historiens, psychanalystes — pour interroger la manière dont l'identité a été codifiée et fracturée à travers les documents juridiques.

Le cadre théorique est éclairé par les travaux psychanalytiques de Karima Lazali, les interventions éthiques d'Omnia El Shakry, ainsi que par les écrits d'Assia Djebbar et de Frantz Fanon sur la violence coloniale et l'identité. Le corpus se compose des registres d'état civil de l'époque coloniale, de pétitions, de décrets et de textes juridiques du XIXe et du début du XXe siècle, ainsi que d'études historiques. L'analyse met en lumière la manière dont des millions d'Algériens ont été enregistrés sous de nouveaux noms, au format français, composés d'un prénom et d'un patronyme. Ces noms ne constituaient pas de simples translittérations des noms algériens existants, mais des actes symboliques de rupture — détachant les individus de leur nasab (lignée) et les reconfigurant comme sujets juridiques isolés au sein de l'ordre colonial.

L'étude montre que cette transformation des noms a opéré comme une forme de violence symbolique aux effets bien réels : affaiblissement des structures familiales, facilitation de la dépossession foncière à travers des lois telles que la loi Warnier de 1873, et inscription des Algériens dans un régime juridique et symbolique coercitif. Bien que ce processus n'ait pas impliqué de violence physique directe, il a joué un rôle fondamental dans le projet colonial de domination. En critiquant une historiographie positiviste qui néglige souvent les dimensions symboliques et psychiques du pouvoir colonial, cet article plaide pour une méthodologie historique informée par la psychanalyse, attentive aux voix réduites au silence et aux archives de la perte. Il affirme que les historiens ont une responsabilité éthique non seulement envers les sources écrites et les normes professionnelles, mais aussi envers les personnes et identités que ces archives excluent ou déforment. Se souvenir des noms des morts devient alors une exigence politique et éthique — partie intégrante d'un projet plus large de décolonisation de la mémoire et de reconstruction des subjectivités historiques à partir des ruines de la violence coloniale.

Mots-clés : Violence symbolique, noms personnels, colonisation, historiographie de l'Algérie.

Abstract :

This article explores the role of historians in confronting the multifaceted violence of French colonialism in Algeria, focusing particularly on symbolic violence enacted through the transformation of personal names. Moving beyond conventional accounts of colonialism centered on military force or physical domination, it examines how colonial authorities reshaped the symbolic and legal identity of Algerians through the imposition of French naming practices. The central objective of the research is to understand how naming became a tool of colonial power—disrupting kinship systems, obscuring lineage, and contributing to broader structures of dispossession and cultural domination. Methodologically, this study employs a critical historical approach that draws on archival research, psychoanalytic theory, and postcolonial theory. It engages both colonial administrative sources and reflections from Algerian writers, psychoanalysts, and historians to interrogate how identity was codified and fractured through legal documentation.

The theoretical framework is informed by the psychoanalytic work of Karima Lazali, the ethical interventions of Omnia El Shakry, and the writings of Assia Djebar and Frantz Fanon on colonial violence and identity. The corpus consists of colonial-era civil status records (*état civil*), petitions, decrees, and legal texts from the 19th and early 20th centuries, alongside historical studies. The analysis centers on how millions of Algerians were registered under newly assigned, French-style names composed of a *prénom* and a patronym. These names were not mere transliterations or transliterations of existing Algerian names but symbolic acts of rupture—severing individuals from their ancestral *nasab* (lineage) and reconfiguring them as isolated legal subjects within the colonial order.

The study finds that this transformation of names operated as a form of symbolic violence with tangible effects: weakening family structures, enabling land dispossession under laws like the 1873 Warnier Law, and embedding Algerians into a coercive legal and symbolic regime. Although this naming process did not involve direct physical violence, it played a foundational role in the broader colonial project of domination. By critiquing positivist historiography that often neglects symbolic and psychological dimensions of colonial rule, this article calls for a psychoanalytically informed historical methodology that listens to silenced voices and engages with the archives of loss. It argues that historians bear ethical responsibility not only to written sources and professional norms but to the people and identities those records exclude or distort. Remembering the names of the dead becomes a political and ethical imperative—part of a broader project to decolonize memory and reconstruct historical subjectivities from the ruins of colonial violence.

Key words : symbolic violence, personal names, colonization, Algeria historiography.

mail de correspondance : benbrower@utexas.edu

Introduction

L'histoire de la colonisation française en Algérie a donné lieu à une abondante historiographie, souvent centrée sur les dimensions militaires, politiques et économiques de la domination coloniale. Pourtant, la violence coloniale ne se limite pas aux formes visibles de coercition physique : elle agit aussi dans le domaine symbolique, notamment à travers les noms, les langues et les signes. Ce champ reste encore peu exploré par les historiens, malgré les travaux pionniers d'auteurs comme Frantz Fanon, Assia Djebar ou, plus récemment, Karima Lazali et Jill Jarvis, qui ont montré les effets psychiques et identitaires de la domination coloniale. En partant du cas des transformations onomastiques imposées par l'état civil français en Algérie à la fin du XIX^e siècle, cet article s'interroge sur les formes de violence symbolique infligées aux individus à travers l'altération de leurs noms. Il pose ainsi une question centrale : que signifie pour un peuple colonisé d'être nommé par l'autre, et quelles sont les conséquences historiques, sociales et psychiques de cette assignation nominale ? L'approche adoptée articule une analyse historique rigoureuse des archives administratives et juridiques à une lecture critique inspirée des théories psychanalytiques du trauma et de la mémoire. Elle invite à repenser le rôle de l'historien face à ces violences invisibles, en l'inscrivant dans une démarche éthique de restitution des voix silencées par l'archive coloniale.

1. Faire face au passé : le devoir des historiens

« Ma vie commence par des tombes »—Hélène Cixous (CALLE-GRUBER & CIXOUS, 1994 : 191)

Comment devrions-nous, en tant qu'historiens, définir nos responsabilités et nos devoirs ? Ceux-ci sont généralement envisagés sous l'angle de la rigueur méthodologique, c'est-à-dire de l'exigence d'objectivité et de précision dans notre rapport aux sources et aux archives. Cette responsabilité rattache notre discipline à ses origines du XIX^e siècle, et à l'injonction de Leopold von Ranke de restituer le fait historique tel qu'il s'est réellement produit (« wie es eigentlich gewesen ist »), à partir des sources qui nous parviennent du passé. Or, ce type de positivisme s'est révélé profondément problématique à bien des égards, en particulier dans le contexte des archives coloniales et des pièges épistémologiques et politiques qu'elles véhiculent à travers les siècles.

On peut alors se demander : et si les historiens reformulaient cette notion de responsabilité, en se demandant non pas ce que nous devons aux sources — rédigées par les puissants et les vainqueurs —, mais ce que nous devons aux victimes de l'histoire, celles-là mêmes que les sources cherchent précisément à effacer ? Autrement dit, quelle est notre responsabilité à l'égard des morts ?

Dans un discours prononcé en septembre 2024 dans une université américaine en plein émoi sur la guerre à Gaza, l'historienne Égypto-Américaine Omnia El Shakry a posé la question suivante :

Pour qui lisons-nous et écrivons-nous ? Chaque année qui passe, chaque guerre, chaque génocide, chaque massacre et chaque suicide dans notre présent bouleversé, la question devient de plus en plus pressante. Pour moi la réponse a toujours été beaucoup plus simple qu'elle ne paraît : pour les morts. En tant qu'historiens et chercheurs, quelle est notre responsabilité à l'égard des morts dans ce moment historique de danger, que Sigmund Freud a appelé « le temps de la mort » ? En cultivant une éthique de l'écoute et en apprenant à d'écouter les morts et d'apprendre à leur parler, comment pouvons-nous prendre en compte la gravité de cette rencontre, dans laquelle nous sommes intrinsèquement impliqués, à la fois conscientement et inconsciemment ? (EL SHAKRY, 2025 : 1)

El Shakry ouvrirait un espace pour les historiens d'action politico-éthique face à la violence. Dans le contexte historique de la violence subi par les Palestiniens et une tendance dominant

aux États-Unis de minimiser, voire effacer, les crimes dont ils étaient victimes, El Shakry proposait un espace intellectuel où on peut faire face aux silences des collègues, des voix publiques et de la presse, et les silences des archives. Son discours est important aussi pour ceux qui travaillent sur l'histoire de l'Algérie et sa longue nuit coloniale. On dit souvent que le traumatisme paralyse dans les crises qu'il provoque dans notre capacité à penser, même une paralysie éthique. Les morts nous rappellent nos responsabilités. En citant la romancière Assia Djebar, El Shakry souligne ce point : « Le corps, hors de l'embaumement des plaintes rituelles, se retrouve comme fagoté de hordes. Reviennent en écho les clamours des ancêtres désarçonnés lors des combats oubliés; et les hymnes des pleureuses, le thrène des spectatrices de la mort les accompagnent. » (DJEBAR, 1985 : 224). Ici, Djebar — qui dialoguait fréquemment avec les morts dans ses écrits — révèle la vérité de l'adage *Si vis vitam, para mortem ou*, en termes psychanalytiques, « Soigner les morts pour guérir les vivants » (FREUD, 1915 ; 300 ; MOLINIÉ, 2006). Cette question a été traitée de manière fructueuse pour l'histoire algérienne par Karima Lazali, psychanalyste et autrice d'un ouvrage majeur sur le traumatisme colonial (LAZALI, 2018).

2. La violence et l'histoire en Algérie

Les auteurs pro-coloniaux aiment dire que la France a « fait » l'Algérie moderne. C'est catégoriquement faux. Ce que l'on peut dire, en revanche, c'est que l'Algérie française s'est construite dans la violence. L'Algérie n'est pas devenue française à la suite d'un congrès diplomatique ou d'une assemblée de notables. Il n'y a pas eu de traité fondateur, ni de constitution, ni même de « conquête » militaire au sens habituel du terme, c'est-à-dire une guerre suivie d'une paix. C'est par une violence massive, systématique et continue que la France a colonisé l'Algérie.

On peut qualifier cette violence coloniale de criminelle, même selon les normes juridiques de l'époque. En effet, l'acte de s'emparer d'un territoire et de sa population par la force – autrement dit une guerre de conquête – était déjà condamné par le droit international émergent, dans lequel la France jouait un rôle central, notamment dans l'élaboration d'un nouveau système normatif destiné à réguler les relations entre États. Le décret du 22 mai 1790, connu sous le nom de « Déclaration de paix au monde », est souvent ignoré par les historiens de l'empire français, en raison de la dissonance entre ses principes et les pratiques impériales qui ont suivi (WAHNICH, 2019 ; KOSKENNIEMI, 2021 : 463-475). Pourtant, l'article 4 de ce texte est sans ambiguïté : « La nation française renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes, et qu'elle n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple » (MENOU, 1790 : 661-662). Autrement dit, pour les révolutionnaires de 1790, la guerre ne devait plus conquérir, mais libérer. Même si cette déclaration n'a pas été intégrée à la Constitution de 1815, document sous lequel la France a mené la conquête de l'Algérie, les valeurs qu'elle énonçait s'inscrivaient pleinement dans le régime normatif émergent au XIXe siècle. Ces valeurs exprimaient un nouvel ordre international que l'on associe aujourd'hui au nom d'Emmanuel Kant, notamment à travers son célèbre essai de 1795, *Vers la paix perpétuelle* (KANT, 1795). Bien que Kant ait d'abord eu en vue l'Europe et les conflits issus de la Révolution française, il projetait cette paix comme horizon universel, destinée à l'ensemble des peuples du monde. Toutefois, la plupart des penseurs politiques de l'époque, y compris le célèbre politicien libéral français Alexis de Tocqueville, marquaient une nette distinction : la paix était envisagée comme un privilège réservé aux Européens (PITT, 2008 ; RICHTER, 1963 ; TODOROV, 1988 ; WELCH, 2003 ; LE COUR GRANDMAISON, 2005 ; BOESCHE, 2005 ; SCHMITT, 2012). En Algérie, au lieu de chercher une paix durable ouverte à tous les peuples, la France a instauré une véritable « guerre perpétuelle » contre la société algérienne.

A travers le dix-neuvième siècle et bien après, cette violence coloniale ne s'est pas limitée aux champs de bataille. Elle a traversé tous les domaines : les relations sociales, l'économie, la loi, la santé, la démographie, l'environnement, la culture, l'historiographie — et bien sûr,

les institutions politiques. Elle a structuré tout le système colonial. En bref, la clé pour comprendre l'histoire de l'Algérie coloniale, c'est la violence — dans toutes ses formes.

3. Mémoire et justice

Mais que devons-nous faire de ce fait historique qu'est la violence coloniale ? Où sont nos devoirs envers les morts algériens ? La spécialiste de littérature Jill Jarvis a observé que nous nous trouvons dans un état de non-lieu en ce qui concerne les crimes coloniaux en Algérie : « ce meurtre de masse légalement orchestré n'a jamais fait l'objet d'un procès juridique ou d'un processus de réconciliation soutenu par l'État, comme ceux qui ont été organisés pour faire face à la Shoah, ou plus récemment en Afrique du Sud après l'apartheid et au Rwanda après le génocide » (JARVIS, 2021 : 3). Je suis partagé quant à l'intérêt d'un tel procès pour l'Algérie. Il est évident que l'on ne fera pas comparaître aujourd'hui devant un tribunal des criminels de guerre tels que Bugeaud ou Saint Arnaud, comme cela a été le cas pour les nazis à Nuremberg, pour Klaus Barbie à Lyon dans les années 1980, pour le président serbe Slobodan Milosevic à La Haye, ou encore pour le chef rwandais Pascal Simbikangwa à Paris en 2014.

La justice peut prendre plusieurs formes, comme le souligne Richard Golsan à propos du procès Barbie. Les procès pour crimes contre l'humanité, écrit-il, « servent de forum public où les témoins et les victimes peuvent décrire les horreurs qu'ils ont vécues et obtenir une certaine forme de catharsis pour eux-mêmes et pour les autres » (GOLSAN, 2022 : 255). La catharsis était un concept clé pour Frantz Fanon, et nous en tant qu'historiens pouvons en tenir compte dans nos écrits, surtout quand elle est suivie de la réintégration de mémoires traumatiques à travers notre tâche de reconstruction historique (FANON, 1961 ; LACAPRA, 2001). À cet égard, ce travail est une manière d'honorer notre devoir envers les morts, victimes du colonialisme. Il ne s'agit pas nécessairement de produire des pièces à conviction destinées à accuser des criminels devant une cour — même si cela peut découler de nos recherches nous ne sommes pas des procureurs — mais plutôt d'ouvrir un espace où les morts peuvent, en quelque sorte, témoigner.

4. Violence sujet tabou

Qui va les écouter, ces voix du passé ? Pendant longtemps la violence était un sujet tabou pour les historiens de l'Algérie surtout en France mais aussi dans le monde anglophone et en Europe. Gilbert Meynier a attaqué vivement Olivier Le Cour Grandmaison pour avoir mentionné l'holocauste et les massacres en Algérie dans la même phrase dans son livre de 2005 au sujet duquel Meynier et Pierre Vidal-Naquet ont écrit un compte rendu polémique paru dans l'Esprit (MEYNIER & VIDAL-NAQUET ; 2005). Quelques années auparavant dans son livre, Histoire intérieure du FLN, Meynier a tout fait pour que le mot « génocide » soit banni du lexique de l'histoire algérienne, arguant que la violence en Algérie ne correspondait pas à celle de la Shoah, ou à d'autres « vrais génocides » (MEYNIER, 2003 : 288).

En ce qui me concerne, j'ai entrepris mes recherches doctorales à la fin des années 1990 dans une université américaine, en travaillant sur une thèse d'abord consacrée aux explorateurs sahariens. Lorsque je suis arrivé aux archives françaises pour y poursuivre mes recherches, ce sujet fut bien accueilli par mes interlocuteurs. Mais à mesure que j'évoluais vers la question de la violence liée à la conquête du Sahara — au fil de mes lectures de documents — l'enthousiasme de mes interlocuteurs s'est nettement atténué. Les massacres des populations de Zaatcha et de Laghouat, les viols et les pillages des oasis et des ksour, ou encore les compromis des administrateurs coloniaux face à la traite des êtres humains pris dans les guerres du Sahel, pour être ensuite vendus en esclavage, suscitaient nettement moins d'intérêt que les parcours des explorateurs et leur « aventure coloniale » (BROWER, 2009).

J'aurais été mieux accueilli si j'avais pu effectuer mes recherches de thèse en dialogue avec des historiens algériens. Car les Algériens n'avaient jamais cessé de s'exprimé sur la violence

coloniale. Dès 1833, Hamdan Khodja dénonçait la brutalité de la conquête française dans son texte célèbre, *Le Miroir* (GHEZIEL, 2014). Et les Algériens écrivaient fréquemment dans les années qui suivaient contre les violences et les injustices qu'ils ont subies aux mains des soldats, des administrateurs et des colons. Beaucoup de ces réclamations sont restés lettre morte, rarement traduites et plus rarement lues, comme l'historienne Fatiha Sifou l'a montré dans sa thèse, fondée sur les documents qui se trouvent aux Archives nationales d'Outre-Mer, à Aix-en-Provence (SIFOU, 2004 ; SIFOU, 2017). Beaucoup de ces écrits sont restés lettre morte dans les archives, rarement traduits et plus rarement encore lus, comme l'a montré l'historienne Fatiha Sifou dans sa thèse. Les Algériens ont aussi parlé avec la poudre — l'un des seuls langages qu'ait reconnus la France. Comme l'expliquait Frantz Fanon à Accra, au Ghana, en 1960 : « la violence du peuple algérien n'est pas haine de la paix ni rejet du contact humain, ni conviction que seule la guerre peut mettre fin au régime colonial en Algérie. Le peuple algérien a choisi l'unique solution qui lui était laissée » (FANON, 1960 : 176).

Après l'indépendance, les historiens algériens n'ont jamais cessé de souligner le rôle central de cette violence. Ils sont trop nombreux pour être mentionnés ici, mais je peux dire que je dois beaucoup aux travaux des premières générations qui ont écrit l'histoire de l'Algérie après l'Indépendance, tels que Mostapha Lacheraf, Abdelkader Djeghloul, Djillali Sari et Tayeb Chenntouf, ainsi qu'à Aïssa Djebbar, une romancière, mais qui fut elle-même historienne dans un premier temps. Mais malheureusement, à part Djebbar, ils ont été trop souvent ignorés par les chercheurs européens et américains, comme le sont leurs nombreux successeurs aujourd'hui.

5. La colonisation des noms

En général, les noms relient les individus entre eux, mais aussi les personnes à un lieu. Ils le font d'une manière qui rend visibles les relations sociales, permettant aux individus de s'organiser et de se reconnaître. Cette organisation symbolique constitue le fondement des normes et du droit. Si l'on évoque la colonisation des noms algériens et les profondes transformations qu'ils ont subies au XIX^e siècle, une question se pose : où réside leur violence ? Lorsqu'on parle de violence, on pense le plus souvent à la violence physique, aux blessures et aux morts qu'elle provoque. Or, les noms n'apparaissent que rarement dans les discussions sur la violence. Pourtant, à travers les noms propres — ces mots singuliers qui trônent parmi les autres — on peut interroger la violence du langage.

Nous pouvons commencer notre réflexion sur la violence des noms dans le contexte colonial en évoquant l'incommensurabilité entre les noms algériens et les normes du nom personnel instaurées en France pendant la Révolution française. Il s'agit d'un problème que l'on retrouve dans toute l'Afrique sous domination européenne. Un vieux proverbe africain dit : « Dis-moi comment tu t'appelles et je te dirai qui tu es » (MAKOUTA-MBOUKOU, 1984 : 25). Mais comment déchiffrer l'identité d'une personne et sa place dans la société, quand son nom ne lui appartient plus vraiment ?

La chanteuse sud-africaine Miriam Makeba abordait cette question dans ses mémoires. Elle entretenait un lien fort avec l'Algérie — perceptible dans les concerts qu'elle a donnés à Alger, notamment lors du Festival panafricain, ou encore quelques années plus tard lorsqu'elle a chanté Ana hora fi al-Djezaïr en arabe. Cette chanson, profondément émouvante, a été interprétée par une femme alors bannie de son propre pays. Dans ses écrits autobiographiques, Makeba évoque les noms de ses parents en Afrique du Sud et leur signification.

La coutume veut que le prénom africain d'un enfant évoque les événements qui ont entouré sa naissance. Ma mère, Christina, est née le jour où son père a été réquisitionné dans l'armée britannique pendant la guerre Anglo-boer. Son nom africain, Nomkomndelo, signifie littéralement « l'enfant est né le jour où le père a été réquisitionné ». Ma mère est membre de la tribu Swazi. Mon père, Caswell, dont le nom africain est Mpambane, est un Xhosa. Comme

je suis sa fille, je suis également Xhosa. Mais en Afrique du Sud, les différences tribales ne sont pas importantes. Nous sommes tous le même peuple. Ce sont les Britanniques qui nous ont divisés (MAKEBA & HALL, 1988 : 4).

Makeba avait des dizaines de noms, tous significatifs. Ces noms constituaient une sorte de biographie, une manière de la définir en tant que personne unique, mais aussi de l'inscrire dans des relations sociales passées et présentes. Un de ses prénoms donné par sa mère, « Zenzile », voulait dire « Vous êtes responsable de ce que vous êtes devenu » ou « C'est ta faute ». Ce nom servait de maxime ou de devise philosophique dans sa vie.

En Algérie, les noms historiques sont également porteurs de sens (JABBAS, 2005). Suivant le modèle arabo-musulman, adapté aux traditions arabo-berbères, ils pouvaient se composer de cinq noms différents : le kunya, l'ism, le nasab, le nisba et le laqab. Si on prend un nom comme « Fātīma bint Muḥammad ibn ‘Ali ibn Khalād Awlād al-’Aīdūnī », on a un nom qui racontait une histoire profondément significative d'identité et d'appartenance... à soi-même, à une famille, à une religion, à une lignée et à une tribu.

Au cœur du nom est le nasab. Ce nom établit une ligne patrilineaire, reliant les filles et les fils à leur père, puis à leur grand-père et ainsi de suite en chaînes des ansâb. L'importance historique du nasab est suggéré dans plusieurs hadiths bien connus, et il est exprimé sans ambiguïté dans un dicton de l'époque médiévale bien connu : « celui qui ne connaît pas la lignée ne connaît pas les gens, et celui qui ne connaît pas les gens n'est pas considéré comme faisant partie de l'humanité » ('ABD RABBIH, 2011 : 227). En d'autres termes, c'est l'être d'une personne qui est en jeu dans ce nom. Si les autres parties du nom désignent une personne individuelle, elles ne peuvent compléter un moi autonome et unique. Ce moi se constitue plutôt dans sa relation aux ancêtres. Certains ansâb peuvent retracer une famille à travers de mille ans d'histoire jusqu'à la maison du Prophète. Donc, le nasab représente un immense capital culturel et politique.

La colonisation a laissé des noms français dans les villes et les rues d'Algérie. Les noms de personnes ont également été transformés. Si l'on prend l'exemple de « Fātīma bint Muḥammad », elle n'était pas devenue « Félice Monnier », un nom pleinement inscrit dans la culture française, mais plutôt « Fatma Kroualedi », une version francisée d'un nom arabe. Cette transcription était cependant si mal exécutée que le nom original en est presque méconnaissable : au lieu de conserver son nasab, elle s'est retrouvée avec un patronyme inventé — « Kroualedi ».

Beaucoup d'Algériens ont aujourd'hui le sentiment d'avoir subi une blessure identitaire à travers leurs noms (TOUATI, 2021). Par exemple, l'historien Abdelkader Djeghloul a un jour parlé de son nom de famille comme d'un cas personnel de dépossession coloniale. Alors que son grand-père s'appelait Benchergui, le nom « Djeghloul » a été imposé à sa famille par un administrateur français dans les années 1920 (REMAOUN & YALAOUI, 2011). L'historien Hosni Kitouni rend bien compte de cette question en demandant : « comment réparer les humiliations incommensurables, de devoir porter des noms injurieux, infamant, grossiers, scatologiques... » (KITOUNI, 2017). Il conclut : « ce crime, car c'en est un, nulle excuse, nul regret, nulle amnistie, nulle prescription ne pourra jamais ni couvrir ni l'effacer. » Le spécialiste des noms, Farid Benramdane, a inventé le terme « onomacide » pour exprimer la violence de la transformation coloniale des noms (BENRAMDANE, 2000). Ce néologisme combine le mot grec pour le nom, « onoma », et le suffixe latin « -cide », qui signifie tuer. Selon lui, les Algériens ont subi une attaque contre leurs noms, qui allait de pair avec les massacres de leur peuple perpétrés par les Français et la destruction coloniale de leur culture. Dans ce contexte, l'éternelle question posée par Shakespeare « Qu'y a-t-il dans un nom ? » trouve sa réponse dans ce sentiment d'être constitués dans la violence d'avoir été aliéné dans leur propre nom.

6. Où est la violence du nom ?

Et pourtant, aucune personne n'a perdu la vie en recevant son nouveau nom et en le voyant inscrit dans l'état civil nouvellement établi. Quelque trois millions d'Algériens ont été inscrits à l'état civil dans les années 1890, couvrant, semble-t-il à l'époque, la quasi-totalité de la population algérienne (bien que cette conclusion se soit rapidement révélée erronée) (BROWER, 2025 ; BOURAGAA, 2022 ; ZAMULI, 2005). L'enregistrement à l'état civil n'a pas provoqué de révolte et, de toute évidence, les Algériens se sont présentés de bonne volonté devant l'officier d'état civil. Si beaucoup ont regardé le processus d'enregistrement avec méfiance, craignant à juste titre qu'il n'ouvre la voie à la conscription et à des formes d'imposition encore plus néfastes, ils ont reconnu qu'une nouvelle ère d'identités de papier et de subjectivités légales se profilait à l'horizon.

Les Algériens de l'époque ne voyaient donc pas la violence du nom de la même manière que nous le ferions aujourd'hui. Ils connaissaient leurs vrais noms, et les relations sociales entre eux, et les lois qui en découlaient. Dans leurs esprits un nom de papier administratif ne pouvait pas faire oublier d'un seul coup leurs vrais noms.

Cependant, si les nouveaux noms ne tuaient pas directement — comme le ferait une famine ou une colonne de soldats — ils ont néanmoins contribué à établir les conditions préalables à ce type de décès, parmi d'autres. Les Algériens ont perdu leurs terres sous ces noms de papier, ceux que les administrateurs français avaient attribués plus tôt aux propriétaires terriens dans le cadre de la loi Warnier de 1873. Comme les historiens l'ont bien démontré, cette loi a ouvert la voie au transfert massif de propriétés vers les colons arrivés à la fin du XIXe siècle (Grangaud, 2009 ; Dumasy, 2015 ; Dumasy, 2016). Ce marché foncier s'appuyait sur le Sénatus-consulte de 1863, qui reconnaissait les droits de propriété privée des Algériens, et que l'on a lui-même qualifié de « machine de guerre la plus efficace qu'on ait pu imaginer contre l'état social indigène » (Capitaine Vayssiére, cité dans BEN HOUNET, 2007: 3). Séparés de leurs familles étendues dans leurs noms français, et rattachés à un système juridique qui privilégie l'individu en tant qu'*homo economicus*, les Algériens ne bénéficiaient plus de la protections à leur patrimoine immobilier offert par des copropriétaires ni des pratiques de propriété vernaculaires (SARI, 1979 ; CHRISTELOW, 1985 ; BRAS, 2015b ; DAVIS, 2022). Attirés par un marché de la terre désormais libéré des contraintes socio-légaux qui, par le passé, avaient limité les transactions, plusieurs se sont engagés dans de nouvelles dynamiques de vente. Pour qu'un européen achète un terrain avec un titre de propriété, il fallait que le nom du vendeur algérien soit écrit en lettres reconnaissables par un notaire. Comme le dit Jean Pierre Bras, la conquête de l'Algérie n'est pas bien résumée par le slogan du général Bugeaud « la charrue et l'épée », mais plutôt par l'épée et le code civil (BRAS, 2015a). Ce sont leurs nouveaux noms qui ont lié — ou plutôt ligoté — les Algériens au Code civil et à des institutions légales profondément défavorables à leurs intérêts.

La conception moderne du nom veut qu'il produise de l'ordre — dans la société, bien sûr, mais aussi dans notre propre perception de nous-mêmes, dans notre cohérence psychique. Pour Jacques Lacan, c'était le « nom du père », sans lequel on risquait de basculer dans la psychose (LACAN, 2013). Mais en Algérie coloniale, ce sont les noms français qui ont produit du désordre.

Les Algériens continuaient à utiliser leurs vrais noms dans beaucoup de situations — la France n'était pas assez puissante pour les faire disparaître. L'État colonial ne possédait pas le monopole du pouvoir symbolique nécessaire pour définir les relations sociales algériennes. Cependant, ses archives ont servi de support documentaire indispensable au sujet juridique moderne. Aux yeux de la loi française, les noms originaux des Algériens n'étaient pas valides, et ceux qui ne possédaient pas de patronyme français étaient inscrits dans les documents sous la dénomination humiliante « Sans Nom Patronymique » ou « SNP ». À mesure que l'on avançait dans le XXe siècle, la loi française devenait de plus en plus importante, surtout pour

ceux qui devaient avoir affaire à l'État. En général, il fallait un nom « correcte » et un état civil pour toucher une pension, pour comparaître devant un juge français dans une affaire civile, ou encore pour voyager — par exemple, pour accomplir le pèlerinage à La Mecque.

Conclusion :

En conclusion, cet article a montré que la colonisation des noms en Algérie fut bien plus qu'une réforme administrative : elle incarne une forme de violence symbolique aux effets profonds sur les structures sociales, les appartenances et les subjectivités. En imposant des noms formé selon le modèle français, les autorités ont rompu les chaînes généalogiques (nasab), fragmenté les liens communautaires et enfermé les Algériens dans un ordre juridique et symbolique colonial. Cette violence des noms a préparé le terrain pour une dépossession foncière, culturelle, et à travers la loi française.

Cette analyse invite à repenser l'histoire de l'Algérie à l'époque colonial et ses legs. Si les historiens de l'Algérie s'engagent dans un projet analogue à celui proposé par Omnia El Shakry pour la Palestine, et entreprennent une sorte de dialogue avec les morts afin d'orienter notre travail d'historien vers des fins éthiques et politiques — en abordant, en somme, la violence de l'histoire coloniale comme un espace de deuil — alors il nous faut savoir à qui nous adresser. Nous devons nous souvenir des noms des gens du passé. Cela implique un projet de reconstitution historique au sens classique du terme — fondé sur l'exactitude et un travail patient sur les sources — mais aussi une méthode attentive à ce que l'archive ne peut pas nous dire, à ce qu'elle nous dérobe. Pour les Algériens, il s'agit bien souvent du nom lui-même, ce signe par lequel l'être se constitue.

Ainsi, des pistes de recherche futures pourraient explorer les réappropriations postcoloniales des noms, les formes de résistance vernaculaires, ainsi que des comparaisons régionales en Afrique et au-delà, afin de mieux comprendre les mécanismes globaux de la colonisation onomastique et ses effets contemporains. Une historiographie renouvelée, attentive aux violences symboliques, doit non seulement restituer les noms effacés, mais aussi interroger les processus de subjectivation et de dépossession qu'ils impliquent. Comparer le cas algérien à d'autres contextes coloniaux permettrait également de mieux saisir comment les noms ont été instrumentalisés comme outils de domination et comment les sociétés ont réagi. Il s'agit d'un travail de mémoire, mais aussi d'un engagement politique en faveur d'une décolonisation de l'histoire.

Bibliographie

Les études (Livres et articles)

1. BEN HOUNET, Y. (2007). « Des tribus en Algérie ? : à propos de la déstructuration tribale durant la période coloniale ». *Cahiers de la Méditerranée*, 75. <http://cdlm.revues.org/4013>
2. BENRAMDANE, F. (2000). « Qui es-tu ? J'ai été dit : de la destruction de la filiation dans l'état civil d'Algérie ou éléments d'un onomacide sémantique ». *Insaniyat*, 10 (janvier-avril), pp. 79–87.
3. BOESCHE, R. (2005). « The dark side of Tocqueville : on war and empire ». *The Review of Politics*, 67(4), automne, pp. 737–752.
4. BOURAGAA, A. (2022). « al-'alqāb al-'ā'iliyya al-jazā' iriyya min khilāl taṭbīq qānūn al-ḥāla al-madaniyya ibān al-iḥtilāl al-faransī, wa-ta'thīruhā 'alā huwiyyat al-'ā'ila: madīnat Tibissa anmūdhajan » [Les noms de famille algériens à travers l'application de la loi sur l'état civil durant l'occupation française et leur impact sur l'identité familiale : la ville de Tébessa comme étude de cas]. *Āfāq 'Ilmiyya* vol. 14, no. 2. pp. 215-231.

5. BRAS, J.-P. (2015a). « La charrue avant les bœufs sur l'intranquillité du droit foncier colonial et de sa doctrine en Afrique du nord ». Dans *Faire l'histoire du droit colonial : cinquante ans après l'indépendance de l'Algérie* (pp. 85–112). Paris : Karthala.
6. BRAS, J.-P. (2015b). « L'imperfection de la propriété indigène, lieu commun de la doctrine juridique coloniale en Afrique du Nord ». Dans S. Bargaoui, S. Cerutti & I. Grangaud (éds.), *Appartenance locale et propriété au nord et au sud de la Méditerranée*. Aix-en-Provence : Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans. <https://books.openedition.org/iremam/3441?lang=en>
7. BROWER, B. C. (2009). *A Desert named peace : the violence of French empire in the Algerian Sahara*. New York : Columbia University Press.
8. BROWER, B. C. (2025). *The Colonization of names : symbolic violence and France's occupation of Algeria*. New York : Columbia University Press.
9. CALLE-GRUBER, M. & CIXOUS, H. (1994). *Photos de racines*. Paris : Des Femmes-A. Fouque.
10. DAVIS, M. H. (2022). *Markets of civilization : Islam and racial capitalism in Algeria*. Durham : Duke University Press.
11. DJEBAR, A. (2001 [1985]). *L'amour, la fantasia : roman*. Paris : Librairie générale française.
12. DUMASY, F. (2015). « À qui appartient Alger ? : normes d'appartenance et conflits d'appropriation à Alger au début de la présence française ». Dans S. Bargaoui, S. Cerutti & I. Grangaud (éds.), *Appartenance locale et propriété au nord et au sud de la Méditerranée*. Aix-en-Provence : Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans. <https://doi.org/10.4000/books.iremam.3396>
13. DUMASY, F. (2016). « Propriété foncière, libéralisme économique et gouvernement colonial : Alger, 1830-1840 ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 60(2), pp. 40-61.
14. EL SHAKRY, O. (2025). « Whither theory in a time of surpassing disaster ». *Modern Intellectual History*, 22, pp. 1–27. Communication prononcée le 27 septembre 2024 à New York University.
15. FANON, F. (1961). *Les damnés de la terre*. Paris : Maspéro.
16. FANON, F. (2001). *L'An V de la révolution algérienne*. Paris : La Découverte.
17. FANON, F. (2001 [1960]). « Pourquoi nous employons la violence » (discours prononcé à Accra, avril 1960), dans *L'An V de la révolution algérienne*. Paris : La Découverte.
18. FREUD, S. (1915). « Thoughts for the times on war and death ». *The Standard edition of the complete psychological works of Sigmund Freud*, vol. 14, pp. 275-288. London : Hogarth Press.
19. GHEZIEL, A. (2014). « Trois réactions algériennes sur l'avenir de l'Algérie, 1830-1834 ». *Insāniyat*, 65-66, pp. 187-210.
20. GOLSAN, R. J. (2022). *Justice in Lyon : Klaus Barbie and France's first trial for crimes against humanity*. Toronto : University of Toronto Press.
21. GRANGAUD, I. (2009). « Prouver par l'écriture : propriétaires algérois, conquérants français et historiens ottomanistes ». *Genèse*, 1(74), pp. 25-45.
22. IBN 'ABD RABBIH (2011). *The Unique necklace [Al-'Iqd al-Farīd]*, vol. 3, Issa Boullata (trad.). Reading (Royaume-Uni) : Garnet.
23. JARVIS, J. (2021). *Decolonizing memory : Algeria and the politics of testimony*. Durham : Duke University Press.

La violence symbolique et la colonisation des noms

24. JABBAS, H. (2005). « al-ism: huwiyya wa-turāth, muqāraba anthrūbūlūjiyya li-dalālat al-asmā' fī Qusanṭīna (1901–2001) » [Le nom : identité et héritage, une approche anthropologique de la signification des noms à Constantine (1901–2001)]. *Insaniyat* 29-30, pp. 143-171.
25. KANT, E. (2007 [1795]). *Vers la paix perpétuelle : projet philosophique*. Trad. M. Marcuzzi. Paris : Vrin.
26. KHODJA, H. (2003). *Le miroir : aperçu historique et statistique sur la régence d'Alger* (2e éd.). Arles : Actes Sud.
27. KITOUNI, H. (2017). « L'indigénisation de l'Algérien » (manuscrit inédit), s.p.
28. KOSKENNIEMI, M. (2021). *To the uttermost parts of the Earth : legal imagination and international power, 1300–1870*. Cambridge : Cambridge University Press.
29. LACAN, J. (2013). *On the names-of-the-father*. Trad. B. Fink. Cambridge : Polity.
30. LACAPRA, D. (2001). *Writing history, writing trauma*. Baltimore : John Hopkins University Press.
31. LAZALI, K. (2018). *Le trauma colonial : une enquête sur les effets psychiques et politiques contemporains de l'oppression coloniale en Algérie*. Paris : La Découverte.
32. LE COUR GRANDMAISON, O. (2005). *Coloniser, exterminer : sur la guerre et l'État colonial*. Paris : Fayard.
33. MAKEBA, M. & HALL, J. (1988). *Makeba : my story*. New York : Plume.
34. MAKOUTA-MBOUKOU, J.-P. (1984). *Les Dents du destin*. Abidjan : Nouvelles éditions africaines.
35. MENOU, J.-F. de Boussay (1883 [1790]). « Texte du décret adopté sur le droit de guerre et de paix, lors de la séance du 22 mai 1790 ». Dans *Archives parlementaires de 1787 à 1860 – première série (1787-1799)*, Tome XV - Du 21 avril au 30 mai 1790 (pp. 661-662). Paris : P. Dupont.
36. MEYNIER, G. (2003). *Histoire intérieure du FLN, 1954-1962*. Alger : Casbah.
37. MEYNIER, G. & VIDAL-NAQUET, P. (2005). « Coloniser exterminer : de vérités bonnes à dire, à l'art de la simplification idéologique ». *Esprit*, décembre, pp. 162-177.
38. MOLINIÉ, M. (2006). *Soigner les morts pour guérir les vivants*. Paris : Les Empêcheurs de penser en rond.
39. MOSES, A. D. (2021). *The Problems of genocide : permanent security and the language of transgression*. Cambridge : Cambridge University Press.
40. OUATMANI, S. (2014). *Zaatcha en 1849 : histoire d'une révolte*. Tizi-Ouzou : El-Amel.
41. PITTS, J. (2008). *Naissance de la bonne conscience coloniale : les libéraux français et britanniques et la question impériale, 1770-1870*. Trad. M. Cordillot. Ivry-sur-Seine : Les Éditions de l'Atelier.
42. REMAOUN, H. & YALAOUI, A. (2011). « In memoriam, à notre collègue Abdelkader Djeghloul (1946-2010) ». *Insaniyat*, nos. 51-52, pp. 17-20.
43. RICHTER, M. (1963). « Tocqueville on Algeria ». *The Review of Politics*, vol. 25, pp. 362-398.
44. SARI, D. (1979). *La dépossession des fellah, 1830-1962* (2e éd.). Alger : SNED.

45. SCHMITT, C. (2012). *Le nomos de la Terre dans le droit des gens du Jus publicum europaeum* (2e éd.). Trad. L. Deroche-Gurcel. Paris : Presses universitaires de France.
46. SIFOU, F. (2004). *La protestation algérienne contre la domination française : plaintes et pétitions (1830–1914)* (Thèse). Université de Provence.
47. SIFOU, F. (2017). « Les premières réactions politiques algériennes face à la conquête française (1830–1834) ». *Majalat al-‘Ulūm al-Insāniya*, 6(1), pp. 35–51.
48. TODOROV, T. (1988). « Introduction : Tocqueville et la doctrine coloniale ». Dans *Alexis de Tocqueville, De la colonie en Algérie* (pp. 9-34). Paris : Complexe.
49. TOUATI, F. (2021). « al-alqāb al-mushīna fī al-Jazā’ir: ḥaqīqatuhā, āthāruhā, wa-ijrā’āt taghyīrihā [Les surnoms injurieux en Algérie : leur réalité, leurs effets et les procédures de leur changement] ». *al-Majalla al-Jazā’iriyya li-l-‘Ulūm al-Qānūniyya wa-l-Siyāsiyya*, vol. 58, no. 04, pp. 517-542.
50. WAHNICH, S. (2019). « Declaring peace on Earth ». Dans BOUCHERON, P. (éd.), *France in the world : a new global history*, trad. T. L. Fagan et al. New York : Other Press, pp. 441-447.
51. WELCH, C. B. (2003). « Colonial violence and the rhetoric of evasion : Tocqueville on Algeria ». *Political theory*, vol. 31, no. 2, avril, pp. 235–264.
52. ZAMULI, Y. (2005). « al-alqāb al-‘ā’iliyya fī al-Jazā’ir min khilāl qānūn al-hāla al-madaniyya awākhir al-qarn al-tāsi‘ ‘ashar mīlādī: madīnat Qusantīna namūdhajan [Les patronymes en Algérie à travers la loi sur l'état civil à la fin du XIX^e siècle : le cas de la ville de Constantine] ». *Insaniyat* 29-30, pp. 129-142.

La lumière sur la conquête et la colonisation de l'Algérie, un combat pour l'Histoire

Shedding light on the conquest and colonization of Algeria, a struggle for history

RUSCIO Alain

Historien, Co-animateur du site Histoire coloniale, France

E-mail professionnel: ruscioalain@gmail.com

Résumé :

La conquête de l'Algérie est un évènement capital dans l'histoire d'Algérie contemporaine. Connaître tout ce qui l'entoure peut nous permettre de comprendre l'évolution de ce pays depuis 1830 et plus particulièrement, voir combien la conquête et la colonisation de l'Algérie était d'une grande dureté.

Pour la majorité des Français, l'expression « Guerre d'Algérie » renvoie aux durs combats qui opposèrent derniers partisans français du colonialisme et indépendantistes algériens entre 1954 et 1962. Et si le vocabulaire devait être remis en cause ? Et si la chronologie devait être revue ? Ces conquérants se sont opposés à des Algériens décidés à les empêcher de s'installer en Algérie. Le plus connu des résistants fut l'Émir abd el-Kader qui, durant quinze ans essayaient de stopper l'avancée des Français vers les villes de l'intérieur. En vérité, il réussit à retarder l'occupation du pays durant quelques années. Il ne fut pas le seul : avant ou après lui, il y avait les résistances d'Ahmed Bey, du chérif Boumaza, de Boubaghla, de Bouzian... Les Français réussirent à occuper l'Algérie du Nord grâce à la stratégie de Bugeaud basée sur l'utilisation massive des razzias et le recours aux enfumades, aux exterminations localisées et à la destruction des sources de moyens de vie. Durant deux décennies, la guerre faisait rage, une guerre dont souffrissent certes les combattants mais surtout, côté algérien, les populations civiles, déracinées, violentées, décimées, au sens premier du terme.

« L'armée, faite féroce par l'Algérie » écrivait Victor Hugo en 1852. C'est ce conflit, ainsi que le processus d'expropriation des paysans algériens, progressivement remplacés par des colons venus de toute l'Europe, parfois eux-mêmes pauvres hères misérables, que l'auteur a analysé et qu'il résume ici, renouvelant en grande partie l'historiographie, en tout cas française, sur la question.

Le corpus utilisé est varié. En premier lieu, il y avait ces discours prononcés à l'assemblée française par certains hommes politiques et militaires au milieu de la conquête de l'Algérie à l'image de Bugeaud et Lamartine. En seconde lieu, il y avait le recours à quelques études comme celle de Kamel Kateb « Européens, "indigènes" et juifs en Algérie (1830-1962) » et celle d'Alain Ruscio « La Première guerre d'Algérie. Une histoire de conquête et de résistance ».

Comme résultats de l'étude, le lecteur peut facilement déduire que la conquête de l'Algérie était d'une rare violence et la population civile qui a pu échapper à la mort, est retombée dans la misère. La politique coloniale de violence et d'imposition d'un régime basé sur la discrimination entre les colons et les Algériens avaient duré tout au long de la présence française.

Mots clefs : la conquête, Colonisation française, La politique répressive, La résistance algérienne.

Abstracts:

The conquest of Algeria is a pivotal, capital event in the Algerian contemporary history. To, know all what surrounds it, can allow us to understand the evolution of this country since 1830, and particularly, how much the conquest and colonization of Algeria was of great toughness.

For most French people, the words "Algerian War" refer to the bitter fighting between the last French supporters of colonialism and the Algerian independence fighters between 1954 and 1962. But what if the terminology needed to be questioned? What if the timeline needed to be revised ? For Alain Ruscio, a long-standing historian of colonialism, the "Algerian War" was preceded by the First Algerian War, which began at 4 a.m. on June 14, 1830, when the first French soldier set foot on Algerian soil. The French invaders were met by unforeseen resistance, whose emblematic figure was Emir Abd el-Kader. What followed were at least two decades of intense and violent clashes, which not only took their toll on the soldiers, but above all, on the Algerian civilian population, who were displaced, raped and decimated, in the truest sense of the word. "The army, turned merciless by Algeria" as Victor Hugo wrote in 1852. Alain Ruscio analyzes and summarizes the war, as well as the gradual dispossession of Algerian peasants, who were progressively replaced by settlers from all over Europe, some of whom were themselves impoverished wretches, thus substantially updating French historiography on the subject.

The corpus used is varied. First of all, there were speeches pronounced in the French Assembly by some politicians and military personnel amidst the conquest of Algeria ,such as Bugeaud and Lamartine. Secondly, there had been recourse to some studies like that of Kamel Kateb "Européens", " Indigénés" et "juifs " en Algérie (1830 - 1962) and that of Alain Ruscio "La première guerre d'Algérie. Une histoire de conquête et de résistance."

As a result of the study, the reader can easily deduce that the conquest of Algeria was of a rare violence and the civil population that was able to escape death,fell again in misery.The colonial policy of violence and imposition of a regime based on the discrimination between the settlers and the Algerians lasted throughout the French presence.

Key words: the conquest, French colonization, repressive policy, Algerian resistance,

Mail de correspondance : ruscioalain@gmail.com

Introduction

La régence d'Alger est convoitée par plusieurs puissances européennes depuis sa création pour le danger qu'elle représentait pour le commerce en Méditerranée. En sus, sa force militaire était un obstacle pour toute occupation du territoire algérien. Avant 1830, les Algériens stoppèrent toutes les invasions étrangères venus d'Europe et c'était finalement la France qui a réussi là où d'autres avaient échoué en prenant Alger en juillet 1830. La conquête de l'Algérie a aussitôt commencé après quelques essais au niveau de Blida, Médéa et Oran. La résistance des Algériens a fait en sorte que la conquête durait dans le temps. Pour l'Algérie du Nord, les Français ont mis environ trois décennies pour l'occuper. Le Sahara a pris un peu plus. La violence de la conquête a marqué les esprits ; elle était d'une violence qu'on pouvait comparer à celle barbare du Moyen Âge comme l'a prédit Bugeaud dans un de ses discours à la chambre des députés avant son intronisation à la tête de l'Algérie. Malgré les souffrances éprouvées par la population civile, malgré les déséquilibres des forces militaires, les Algériens musulmans, que ce soit sous la direction de l'émir Abd elkader ou sous le commandement d'autres chefs ont résisté jusqu'à la défaite. Celle-ci ouvrit la voie à la colonisation et au peuplement européenne. Une autre Algérie venait de voir le jour, elle est dénommée française ; elle durait jusqu'à 1962. Pour mieux développer le sujet, on pourra poser les questions suivantes : Quelles étaient les principales causes de la conquête de

La lumière sur la conquête et la colonisation de l'Algérie, un combat pour l'Histoire

l'Algérie ? Comment est occupé l'Algérie et comment se sont comportés les troupes françaises devant la résistance des Algériens ?

La conquête de l'Algérie et sa suite est une thématique largement étudiée par des historiens français et algériens. A retenir la célèbre étude de Charles André Julien intitulée « Histoire de l'Algérie contemporaine : la conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871). Ce travail qui s'appuya principalement sur les archives de l'administration française est très loin des écrits subjectifs de beaucoup d'auteurs français du 19^{ème} et du début du 20^{ème} siècle. Benjamin Stora a également écrit « Histoire de l'Algérie coloniale », étude très documentée où l'auteur a présenté une synthèse historique de ce qui était l'Algérie depuis son occupation par les Français.

Cette recherche s'appuie entre autres sur les déclarations de nombreux hommes politiques ou militaires de l'Assemblée nationale française, discours rapportés par le journal des débats. Pour traiter la thématique, il fallait d'abord revenir sur les causes de la conquête de la ville d'Alger avant d'analyser certaines questions qui ont marqué l'Algérie coloniale comme par exemple, les violences de la conquête, les souffrances de la population civile et l'esprit de la résistance chez les Algériens musulmans.

1. Les causes de l'expédition française d'Alger de 1830

Quand a commencé le conflit que les Français appellent Guerre d'Algérie et les Algériens Guerre de libération? Consultez tous les manuels, et la réponse coulera de source: le 1er novembre 1954. Oui mais... Ne retenir que cette date, évidemment majeure, n'est-ce pas en quelque sorte cautionner la thèse que se fut là un coup de tonnerre dans un ciel auparavant serein? J'ai tendance à retenir le printemps 1945, comme naguère Kateb Yacine, que la guerre a commencé lorsque l'armée et les colons déchaînés ont massacré des Algériens dans le Constantinois. Ou l'an 1926, quand des militants indépendantistes, avec Abd el Kader Hadj Ali et Messali Hadj, fondèrent l'Étoile Nord-Africaine (ENA). Mais il faut encore franchir presque un siècle pour commencer à approcher la réponse: 1827, l'année du fameux coup d'éventail ? Je ne retiens évidemment pas cette thèse, que l'on ne peut qualifier que d'imbécile. On n'explique pas 132 ans de colonisation par l'égratignure – et encore – sur une joue consulaire. En fait, la guerre d'Algérie a commencé le 14 juin 1830, à 4 heures du matin (heure notée par le maréchal de Bourmont, qui commandait le corps expéditionnaire), lorsque le premier soldat français mit le pied dans la baie de Sidi-Ferruch (Sidi-Fredj). C'est la thèse de départ de mon étude, La Première guerre d'Algérie (RUSCIO, 2024).

La conquête, puis la colonisation, de la Régence d'Alger, eurent plusieurs causes. Un prétexte fut de punir les pirates barbaresques – qui effectivement écumaient la Méditerranée et pillaien, mais pas plus que les pirates dits chrétiens –. Il s'agissait surtout, dans un premier temps, de venir défier dans cette mer intérieure la puissance britannique, installée à Gibraltar, Malte et Corfou: il fallait pour cela un point d'appui sur la côte nord de l'Afrique pour y faire mouiller en permanence la flotte française. L'autre cause, qui devait progressivement devenir principale, était d'envoyer des masses de miséreux (les premiers colons ne furent pas riches) pour mettre en valeur cette terre, oubliant qu'elle avait des propriétaires qui y travaillaient dur et qui avaient d'ailleurs rendu une certaine prospérité au pays.

La troisième grande cause, ou plutôt justification, fut l'affirmation, centrale dans l'idéologie coloniale, que l'Occident, et particulièrement la France, avaient une mission: civiliser les « races inférieures ». À preuve un discours de Lamartine en date du 2 mai 1834.

Les admirateurs de la littérature romantique portent à juste titre au pinacle son œuvre de Lamartine. Mais il est un aspect de ses combats politiques souvent oublié: son attachement viscéral à la présence française en Algérie. Lors du débat qui suivit la conquête, non

seulement Lamartine pesa pour ce maintien, mais il fournit aux partisans un arsenal idéologique de qualité. Et novateur.

La présence coloniale dans le nord de l'Afrique était, d'abord, utile à la grandeur du pays. Faisant front face aux arguments de la quasi-totalité des économistes libéraux d'alors, Lamartine se voulait visionnaire: la France avait une mission de rayonnement mondial. Cela devait avoir un coût? Certainement. Mais « les nations n'ont-elles donc qu'une balance de chiffres à établir? ». Bien au-dessus de la contingence des dépenses, « l'honneur national, la protection désintéressée du faible, l'humanité » devaient l'emporter dans le raisonnement. Comment d'autres hommes politiques, qui se voulaient responsables, pouvaient-ils hésiter? Un député hostile à la colonisation, Xavier de Sade, avait déposé un amendement visant à retirer 400 000 francs du budget destiné à l'Algérie. Comment, s'insurgea Lamartine, ne pas être foudroyé par la mesquinerie d'une Chambre prête à refuser un crédit à une terre qui était une chance, sans doute unique, de donner à la France un rayonnement mondial ? L'orateur était adepte des formules fortes: « Je vote pour les quatre-cent mille francs, car j'aime encore mieux que nous perdions de l'argent que de l'honneur et de l'avenir. » Ces calculs de rentabilité ne devaient pas masquer la véritable vocation de la France, à l'exemple d'aînés glorieux (« Que serait la Grèce dans l'histoire sans ses colonies d'Asie, de Sicile et d'Italie? Que serait Rome sans ses colonies sur tout l'univers romain? ») et de rivaux contemporains (« Qu'eût été la Hollande ? Que serait l'Angleterre sans son système d'existence universelle, d'ubiquité coloniale? »). La France devait prendre sa place, toute sa place dans ce concert européen. Et son destin naturel était s'assumer ce rôle d'abord sur les côtes d'Afrique. « La Providence nous a faits ses instruments dans la conquête la plus juste peut-être qu'une nation n'ait jamais accomplie » : assainir la Méditerranée ; c'était là « notre mission », ce mot qui marquera tant le credo colonial, et « notre gloire » : « Abandonnerons-nous ces mers à leurs pirates ? les côtes de France, d'Italie et d'Espagne à leurs insultes ? [...] Laisserons-nous repeupler d'esclaves français et européens ces nids d'esclavage que nous avons détruits pour jamais? [...] Abdiquerons-nous volontairement enfin cet ascendant que la conquête d'Alger nous a donné sur le mahométan dans tout l'Orient et que nous perdrions le jour même où le drapeau français s'abaisserait sur le rivage d'Afrique? ». Cette mission était en total accord avec nos intérêts: « Refermerons-nous à notre commerce, à notre marine marchande cette route de l'Orient que nous leur avons rouverte ? ». Enfin, la colonisation était source de vie et par là même un moyen d'échapper aux fractures sociales, argument qui fleurira tout au long de l'histoire coloniale: « Voilà la colonisation! Elle ne crée pas immédiatement les richesses, mais elle crée le mobile du travail, elle multiplie la vie, le mouvement social ; elle préserve le corps politique ou de cette langueur qui l'énerve, ou de cette surabondance de forces sans emploi qui éclate tôt ou tard en révoltes et en catastrophes ». Dans ces conditions, l'idée même d'évacuer Alger était « funeste, anti-nationale », pis, « une honte et un crime ». Il triompha sans peine dans ce combat d'idées. Les rangs de l'anticolonisme s'étiolèrent peu à peu. Au point d'être réduits, en tout cas dans les milieux parlementaires, à la seule voix d'un député marginalisé, Amédée Desjobert. (LAMARTINE, 1834) Le 10 juin 1846, Lamartine, qui intervint à nouveau à la Chambre, triompha: désormais, « l'Afrique est naturalisée française ». Le compte-rendu signala des « Très bien! » dans les rangs. (LAMARTINE, 1846)

Il résumait ainsi ce qu'ont pensé continûment la quasi-totalité de ses contemporains, classes dirigeantes au premier, mais aussi gauche républicaine et mouvements socialistes, comme en témoignent les engagements enthousiastes des fouriéristes et des saint-simoniens: la colonisation pouvait devenir une première application, grandeur nature, de leurs théories égalitaristes (mais... sans les « indigènes »). L'Eglise catholique y ajouta sa touche: il fallait imposer la vraie religion face à l'islam. Le Prophète fut en permanence insulté, caricaturé, présenté comme un personnage dangereux.

La lumière sur la conquête et la colonisation de l'Algérie, un combat pour l'Histoire

2. Les violences de la conquête

Mais on ne conquiert un pays immense ni par des décrets, ni par des discours. Surtout lorsqu'on oublie que ce pays était habité depuis des siècles : les statistiques sont floues, mais on s'accorde en général à estimer qu'il y avait alors entre 3 et 4 millions d'Algériens. De fait, après une période de sidération, les chefs des tribus commencèrent à s'organiser dans une perspective de résistance, qu'ils savaient d'avance de longue durée. Lors d'une assemblée réunissant tous les notables de l'ouest algérien, en novembre 1832, ils décidèrent de confier la direction de la lutte à la tribu des Hachem, dirigée par Mahhi ed Din (ou Muhieddine). Lequel, trop âgé, proposa son fils, homme jeune de 24 ans, mais doté déjà d'une aura religieuse et d'une réelle expérience militaire, puisqu'il avait déjà combattu les Français sous les murs d'Oran. Il s'appelait Abd el-Kader. À l'est du pays, simultanément, le bey de Constantine, Ahmed, leva lui aussi l'étendard de la révolte. Les deux mouvements ne s'allierent jamais, Abd el-Kader menant la lutte au nom d'une identité proprement algérienne, Ahmed s'en tenant à une fidélité sans faille à l'Empire ottoman. (TEMIMI, 1978: 45)

C'est la rencontre de ces deux décisions opposées (volonté de conquête française versus résistances algériennes) qui donna naissance à la Première guerre d'Algérie. La période eut ses moments de pause, mais globalement, ce fut une violence intense qui s'imposa. La France, constatant la force de la résistance, envoya ses officiers les plus expérimentés pour tenter de la mater : on pense inévitablement à Bugeaud (qui obtint son bâton de maréchal lors de cette guerre), mais aussi à Saint-Arnaud, Lamoricière, Pelissier, Clauzel. Ce fut dès lors une guerre de quinze années qui opposa une armée française surarmée, surpuissante (elle dépassa à l'apogée de l'affrontement les 100 000 hommes) et des troupes algériennes en permanente infériorité numérique et mécanique. Les officiers français étaient aussi les plus cruels, persuadés que seule la terreur atteignant toute la société algérienne – au premier rang de laquelle les populations civiles – permettrait de briser les résistances. « L'armée faire féroce par l'Algérie », nota Victor Hugo dans ses Carnets (15 octobre 1852). (HUGO, 1972)

Cette férocité eut plusieurs facettes : les razzias, ces raids soudains de colonnes qui emportaient tous les vivres, grains et bétail, sur leur passage, dévastaient les gourbis, tuaient les fellahs qui protestaient et laissaient les quelques survivants promis à une famine certaine ; les enfumades, passées tristement à la postérité, ces enfants, femmes et hommes acculés à se réfugier dans des grottes, puis grillés ou asphyxiés ; les viols, pratique généralisée lors des guerres menées contre des populations civiles ; les décapitations, qui ne furent pas un épiphénomène, mais qui instaura une sinistre compétition entre sabreurs, souvent rémunérés en fonction des têtes humaines rapportées...

Face à cette guerre totale, les cavaliers arabes et kabyles ne pouvaient imaginer un instant accepter le combat frontal. La guérilla était déjà pratiquée par Jugurtha sur les mêmes terres deux millénaires plus tôt. Abd el-Kader et Ahmed, à leur tour, pratiquèrent la guerre éternelle « des faibles contre les forts ». A Léon Roches, émissaire chargé par Bugeaud de lui transmettre une demande de reddition, il avait répondu: « Que le Français ne méprise pas ma faiblesse, car le moucheron peut aveugler le lion » (10 février 1844). (D'IDEVILLE, 1982: 462).

Le harcèlement des colonnes, le repli en bon ordre et une incessante mobilité facilitée par une connaissance supérieure du terrain, et pour cause, et par la complicité multiforme des populations, furent des pratiques permanentes et longtemps victorieuses. On trouve souvent, dans les correspondances des officiers français, comme une sorte d'admiration rentrée contre la résistance algérienne. « Nous sommes au milieu d'un vaste incendie constatait, dépité, Saint Arnaud dans une lettre. Quand nous avons mis le pied quelque part et étouffé le feu qui s'élance, nous nous apercevons qu'il a pris dans un autre coin, où il faut courir pour

l'éteindre. [...] Quelle guerre interminable et toujours renaissant plus furieuse. Les Arabes sont de rudes soldats » (14 octobre 1845). (SAINT-ARNAUD, 1858: 34)

Tellement rudes qu'Abd el-Kader est devenu, pour des générations d'Algériens, puis au-delà dans le monde, un symbole.

Il fallut donc finalement quinze années pour venir à bout de cette résistance. Encore fut-il nécessaire à Bugeaud d'avoir recours à une invasion du pays voisin, le Maroc, État souverain, sans déclaration de guerre aucune (bataille terrestre d'Isly, près d'Oujda, bombardements de Tanger et de Mogador, aujourd'hui Essaouira), afin de prendre à revers les troupes de l'Émir (1844).

3. La population civile : une victime de la guerre

Mais une guerre de conquête n'est pas une fin en soi. Que faire de ce pays conquis ? La domination politique, symbolisée par le drapeau, n'était pas une fin en soi, elle avait pour but de posséder la terre. Il y eut un flux massif vers cette terre présentée comme fertile, à une époque où la misère et même la faim concernaient des millions de pauvres dans l'Europe entière. À ces classes, des terres s'offraient aux portes du vieux continent. Il suffisait de s'y installer... « Les Arabes, s'ils parlaient français, feraient rimer le mot "expropriation" avec celui de "spoliation" » dira bien plus tard un parlementaire (LEBAUDY, 1883).

L'accaparement de terres cultivées depuis des générations d'Algériens et l'application d'un Code forestier mettant fin à des pratiques séculaires ont été le drame central de cette période. Par centaines de milliers, des familles entières ont été expulsées, privées soudainement de toutes ressources, souvent réduites à la famine, à l'exil vers un sud aride ou, dans le meilleur des cas, à l'embauche chez les colons.

En 1891, une commission de sénateurs français, à leur tête le colonialiste Jules Ferry, arriva en Algérie pour effectuer une enquête. L'un des conseillers auditionnés en l'occurrence Taïeb Morsly, médecin de formation, moderniste, occidentalisé ... rappelle combien le régime colonial était injuste et ne tenait pas de la loi du nombre ; au contraire, la minorité européenne prenait la part de lion. Pour lui, il y a d'un côté quatre millions de musulmans et de l'autre côté environ 50000 européens. Les priviléges des Européens étaient sans limites : ils élisaient les conseillers municipaux, les conseillers généraux et siégeaient au conseil supérieur du gouvernement. Ils dominaient les affaires économiques (finances, concession en leur faveur des meilleures terres...), touchaient les allocations familiales, vivaient en ville et dans de beaux quartiers neufs. Bref, profiter au maximum de l'investissement de l'Etat français en Algérie. Les Algériens, malgré leur nombre nettement supérieur, malgré les impôts payés souffraient de leur situation. (MORSLY, 1894) ;

Une telle situation pouvait-elle être marquée du sceau de l'éternité ?

Il serait anormal de mettre en place une liste des peuples qui ont le plus souffert des guerres et des occupations depuis les débuts de l'être humain. Les tueries de masse, les éradications, les génocides – terme employé seulement à partir du XX^e siècle – sont des faits qui ont marqué l'humanité.

Dans cette liste, la population algérienne a pris une place dont elle se serait certes passée. Cependant, les conquérants de l'Algérie furent étonnés du degré d'opposition des Algériens et leur lutte pour la survie.

La conquête de l'Algérie était une véritable tragédie pour la population civile à commencer par ses conséquences sur le plan démographique. Ce choc est dû non seulement aux violences des combats mais aussi à d'autres éléments en rapport avec cette guerre à savoir les famines, les épidémies, principalement le choléra que les Algériens découvrirent à l'occasion. La population algérienne allait se souvenir longtemps de ses années noires.

La lumière sur la conquête et la colonisation de l'Algérie, un combat pour l'Histoire

Pour l'Algérie de 1830, les études avancent une estimation de 3 à 4 millions d'habitants. Le grand démographe Kamel Kateb a proposé, pour la période 1830-1872, un ordre de grandeur de 825 000 morts (KATEB,2002 : 34-41-47). On est donc en présence de l'une des plus grandes pertes démographiques de l'histoire moderne.

Ce ne fut pas là le fruit de la fatalité. Bugeaud, dans un discours-programme, le 15 janvier 1840, avait annoncé ce drame : c'était bien une guerre « à la population » qu'il fallait mener. En Europe, avait-il commencé, nous pouvons vaincre les armées ennemis, occuper les villes, saisir le commerce, les douanes, l'industrie, etc. Mais il déplorait qu'il n'y ait en Algérie « ni villages, ni fermes » à saisir. Pourtant, il y avait bien une activité agricole, « on sem[ait] des grains, on fai[sait] des récoltes, il y a[vait] des pâturages ». Pour poursuivre par une formule lourde de menaces: « Il faut bien s'en prendre à quelque chose ». Suivait un plan méticuleux: la « mission » de nos troupes n'était pas de « courir après les Arabes, ce qui est fort inutile, car on ne les atteint que quand ils le veulent bien », mais de les « empêcher de jouir de leurs champs ». Il fallait donc leur interdire « de semer, de récolter, de pâture ». Par définition, une tribu qui n'a pu semer sera obligée de quitter sa zone ». (BUGEAUD, 1840).

La règle était donc connue: dès qu'une zone est pacifiée, l'armée passait à une autre pour faire la même chose. La population, privée de ressources, prit la direction du Sahara pour mourir à petits feux.

L'histoire dit que la population algérienne a dépassé cette épreuve en étonnant ses adversaires par sa force et sa capacité de résistance. Elle imposa le respect et certains faisaient attention à ses réactions.

3. L'esprit de résistance chez les Algériens

Le 5 février 1848, le célèbre maréchal duc d'Isli Bugeaud, prit la parole devant les députés de l'assemblée française pour parler de l'Algérie. Ce discours est venu un peu plus d'un mois après la reddition de l'émir Abdelkader avec ce que cet évènement a suscité dans l'opinion : (BUGEAUD, 1848)

« L'événement heureux qui a donné de nouvelles garanties à notre possession en Algérie a éveillé des espérances bien naturelles de voir enfin alléger les charges du pays. Nul plus que moi n'a désiré et ne désire encore ce résultat. Cette considération, quoique d'un ordre très élevé, ne m'empêchera pas de dire avec franchise que la chute du Jughurta moderne ne vous dispense pas de prudence. Abd-el-Kader est tombé, mais les Arabes restent debout ».

Cette formule fut un hommage involontaire. Les Arabes restèrent debout jusqu'à la lutte suprême pour l'indépendance.

Le maréchal enchaîna sur la valeur guerrière de ce peuple, maniant le fusil « depuis l'âge de quinze ans jusqu'à quatre-vingts, et même quatre-vingt-dix ans », un pays capable, donc, de lever « cinq à six-cent mille hommes capables de faire la guerre ». Il y avait bien sûr dans son discours une part de gloriole : moi, maréchal Bugeaud, j'ai commandé l'armée capable de refouler un tel peuple. Mais après moi ? Il renouvelait en conclusion sa mise en garde : « Nous devons rester devant eux toujours forts et vigilants. Une telle nation, Messieurs, n'a pas courbé la tête à toujours ». Il arriva parfois que les pires ennemis d'« une telle nation » lui rendent un hommage involontaire. On est même étonné, sachant cela, que l'immense majorité des Français, militaires, politiciens, intellectuels, journalistes, aient pensé que la domination coloniale serait éternelle. Malgré le poids des années et les souffrances endurées, l'esprit de résistance a perduré chez les Algériens musulmans. Certes, les résistances du 19^{ème} siècle étaient matées par la force de l'armée française, les acteurs algériens de la guerre sont tués ou jetés en prison ou exilés dans des îles lointaines, loin de

tout danger pour la souveraineté française. Mais la résistance à l'occupation avait d'autres formes comme la lutte politique pacifique menée par le mouvement national algérien, la rébellion des « bandits d'honneur » et les plaintes de la population à l'autorité en place contre les dépassements de l'administration coloniale. En 1954, le FLN reprit le combat et fixe comme objectif la libération du pays. Il réussit là où les autres ont échoué grâce à sa stratégie de guérilla tirées des expériences passées des mouvements de libération en Asie et en Afrique. Les débuts étaient difficiles avec l'opposition des hommes politiques français de gauche et à leur tête Mendes France, premier ministre durant les premiers mois de la guerre de libération algérienne. Ses différentes déclarations affirmant son attachement à « l'Algérie française » ont choqué certains de ses amis intellectuels de l'époque. (MENDES France, 198 : 347) Ce résistant de la deuxième guerre mondiale était un opposant à la Guerre du Viêt Nam et c'est la raison pour laquelle il a été choisi comme premier ministre à la suite de la défaite des Français à la bataille de Dien Bien Phu.

Étonnant parallélisme entre le monarque traditionnaliste du XIX^e siècle (« désormais et pour toujours française ») et l'homme politique de gauche du suivant : (terre « français(e) depuis longtemps et d'une manière irrévocable »). Étonnant ? À la réflexion, pas tant que cela. Cinq générations de Français ont été éduquées, façonnées, dans l'esprit de ce lien entre deux entités, de part et d'autre de la Méditerranée, finissant par n'en plus faire qu'une : « Je ne sais pas ce que l'on entend par question algérienne. L'Algérie, c'est la France ; le nier, c'est fermer les yeux à la lumière » (FAVRE, 1868) « Cette Algérie qu'on a proposé d'appeler la nouvelle France et qui, en réalité, est bien la France elle-même » (VERNE, 1885).

Et cette terre, conquise par nos soldats au prix de leur sang, avait été mise en valeur par les efforts de nos colons, au point donc de devenir France. Il n'est pas un discours ministériel, pas un éditorial de la presse conservatrice, qui n'ai fait le bilan de ce « chef d'œuvre colonial », sans s'apercevoir d'ailleurs de la contradiction entre ces deux pans de la propagande : un territoire pouvait-il simultanément « être France » et « chef d'œuvre colonial » de notre pays ?

Qu'importait. Désormais, pour l'immense majorité des Français, le « spectacle de deux races unies dans un même effort, attirées vers un même idéal de bonheur par le travail » était la preuve éclatante de « la grandeur de [notre] œuvre africaine et la preuve palpable de [notre] génie colonisateur », selon le gouverneur général Pierre Bordes en mai 1928 (BORDES, 1928). L'apogée de la bonne conscience fut l'organisation des cérémonies dites du Centenaire de l'Algérie, en 1930. Vocabulaire spacieux : il n'existant donc pas d'Algérie avant la présence française, le colonisateur avait été le démiurge faisant surgir des amas informes des villes et des cabanes des villes une société nouvelle, tendant vers la modernité. Cette année-là, on célébra plus la prise d'Alger que la prise de la Bastille.

Conclusion

L'idéologie colonialiste est porteuse d'aveuglement. Les politiciens ne comprirent rien – ou ne voulurent pas comprendre – les mille signes qui émergeaient de toute la société algérienne. Les révoltes ont continué à déstabiliser l'occupation coloniale en Algérie notamment celle de l'insurrection d'al Mokrani qui a mobilisé des centaines de milliers de personnes et les évènements de Sétif, Guelma et Kherata qui ont permis à la France de faire un grand massacre. A toutes ses révoltes, les Français réagissaient par la manière forte c'est-à-dire par des répressions qui éloignaient tous les dangers qui pouvaient causer des ennuis au régime colonial. Et ce n'était pas les protestations de certains meneurs influents dans l'opinion publique qui va changer les choix et la stratégie de l'autorité.

Comment un tel système aurait-il pu être éternellement viable? Il est étonnant de savoir comment tous les gouvernements qui se sont succédés depuis 1830 ont pratiqué cette double politique, avec ou sans conviction à savoir défendre « l'œuvre colonisatrice » de la France et répondre par la force à toute espérance au changement venant de l'Algérien musulman. Tous

La lumière sur la conquête et la colonisation de l'Algérie, un combat pour l'Histoire

les hommes politiques qui avaient lancé un signal d'alarme sur la nécessité de suivre une autre politique étaient écartés ou pas écoutés. Le 1^{er} novembre 1954 fut la réponse inéluctable au 14 juin 1830.

Liste bibliographique

-Sources imprimées

1. Assemblée législative, 20 mars 1851, *Journal des débats*, 23 mars 1851.
2. BUGEAUD, *Journal des débats*, 6 février 1848.
3. FAVRE ,J, discours, Alger, novembre 1868, *Journal des débats*, 5 novembre 1868.
4. LAMARTINE, discours-programme prononcé à la Chambre des députés, (*Journal des débats*, 3 mai 1834).
5. LAMARTINE, Chambre des députés, *Journal des débats*, 11 juin,10 juin 1846.
6. SAINT-ARNAUD, (1855), Lettre, Isly supérieur, 14 octobre 1845, in *Lettres, du maréchal de Saint-Arnaud, 1832-1854*, publiées par Adolphe Leroy de Saint-Arnaud, tome 1, Michel Lévy Frères, Paris, 1855 et 1858, vol. 2, p. 34
7. ABD EL-KADER, Lettre à Léon ROCHES, 10 février 1844, citée par le comte Henry D'IDEVILLE, *Le maréchal Bugeaud d'après sa correspondance intime et des documents inédits, 1784-1849*, vol. 2, p. 462, Paris, Librairie de Firmin Didot & Cie, 1882 (Gallica, c.bnf.fr/Sti).
8. Gustave LEBAUDY (1827-1889), Chambre des députés, 22 décembre 1883, JORF, Débats parlementaires, p. 3001.

-Les études (livres et articles):

1. KATEB, K. (2002). *Européens, “indigènes“ et juifs en Algérie (1830-1962). Représentations et réalité des populations*, Paris, INED : PUF
2. MORSLY, T. (1894). *Contribution à la question indigène en Algérie*, Imprimerie Marle & Biron, Alger, cité par Christiane ACHOUR, *Anthologie de la littérature algérienne de langue française*, Alger, ENAP, Paris, Bordas, 1990.
3. RUSCIO, A. (2024). La Première guerre d'Algérie. Une histoire de conquête et de résistance, 1830-1852, Paris, Éd. La Découverte, édition algérienne, Boumerdès, Éd. Frantz Fanon (Métis Média).
4. VERNE, (1885).*Mathias Sandorf*, Hetzel, Paris.
5. Victor HUGO, *Choses vues. Souvenirs, journaux, cahiers*, Paris, Gallimard, Coll. Folio, 1972, vol. 1.
6. Abdeljelil TEMIMI, (1972). *Le Beylik de Constantine et Hadj Ahmed Bey (1830-1837)*, Thèse, Université d'Aix-en-Provence. / Tunis, Publications de la Revue d'Histoire maghrébine, volume I, 1978, p. 45 <s.42l.fr/6c2_60XE>.
7. BUGEAUD, *Journal des débats*, 16 janvier 1840.
8. Jules FAVRE, discours, Alger, novembre 1868, *Journal des débats*, 5 novembre 1868.
9. BORDES, P. (1928). Discours devant les délégations financières, Alger, mai 1928.
10. Pierre MENDES France. (1981). Paris, édition De Seuil, p 347.

Le maintien de l'ordre par la terreur sous administration coloniale française au Cameroun (1945-1956)

Maintaining order through terror under French colonial administration in Cameroon (1945-1956)

NANA Ferdinand Marcial
Université de Douala-Cameroun
marchalmana@yahoo.com

Résumé:

Cette présente réflexion intitulée « Le maintien de l'ordre par la terreur sous administration coloniale française au Cameroun (1945-1956) » a pour objectif de mettre en exergue un aspect fondamental, mais pas suffisamment connu du passage de la France au Cameroun à savoir l'usage disproportionné de la répression et la violence administrative pour réduire toute tentative d'autodétermination après la Deuxième Guerre mondiale. Elle se situe dans le cadre de la commémoration du 80ème anniversaire des événements de mai 1945 en Algérie notamment de Sétif et de Kherrata. En effet, pour des raisons sécuritaires et stratégiques, l'administration coloniale française adopte une démarche qui ne laissait aucune chance aux mouvements de contestation de prospérer. Elle n'hésite pas à déployer des moyens de guerre pour réprimer violemment les manifestations. Ainsi, lors des événements de septembre 1945, de mai 1955 et de décembre 1956, elle mobilise tout un arsenal militaire et bénéficie du soutien des colons qui souhaitaient garder une mainmise sur les potentialités économiques de ce pays. La France actionne également la répression à travers le recours aux soldats venus d'autres territoires, en plus du mitraillage des populations civiles, l'utilisation de l'aviation pour tirer depuis des airs, la distribution des armes aux civils européens et les exécutions sommaires.

Notre recherche pose de ce fait la problématique des crimes de la France coloniale au Cameroun à partir de 1945 du point de vue de la démarche adoptée entreprise par l'administration française pour accueillir la montée des manifestations anticoloniales à partir de 1945, les stratégies déployées pour réduire au silence les protestataires ainsi que les conséquences sur le dynamisme du mouvement nationaliste camerounais. Pour y parvenir, nous adoptons la démarche pluridisciplinaire et la sociohistoire pour montrer qu'en matière de maintien de l'ordre la France use de tous les moyens pour réduire au silence les initiatives locales de protestation de l'arbitraire colonial.

Le corpus mobilisé est constitué des ouvrages, des articles, des rapports, des bulletins d'opération et des archives collectées dans les centres de documentation au Cameroun et à l'étranger. Il ressort que, la France coloniale au Cameroun institutionnalise des moyens de répression et les massacres de septembre 1945 et la principale répercussion est la réduction de toute tentative d'autodétermination par la terreur, notamment lors des événements de septembre 1945, de mai 1955 et le massacre à Ekité de décembre 1956.

Mots-clés : Cameroun, Terreur, Maintien de l'ordre, Massacre.

Abstract :

This paper, entitled “Maintaining order through terror under French colonial administration in Cameroon (1945-1956)”, aims to highlight a fundamental but little-known aspect of France's presence in Cameroon, namely the disproportionate use of repression and administrative violence to suppress any attempt at self-determination after the Second World War. It is part of the commemoration of the 80th anniversary of the events of May 1945 in Algeria, particularly in Sétif and Kherrata. For security and strategic reasons, the French

Le maintien de l'ordre par la terreur sous administration coloniale française au Cameroun (1945-1956)

colonial administration adopted an approach that left no chance for protest movements to flourish. It did not hesitate to deploy military means to violently suppress demonstrations. Thus, during the events of September 1945, May 1955, and December 1956, it mobilized an entire military arsenal and enjoyed the support of the colonists who wanted to maintain control over the country's economic potential. France also carried out repression by bringing in soldiers from other territories, strafing civilian populations, using aircraft to fire from the air, distributing weapons to European civilians, and carrying out summary executions.

Our paper therefore addresses the issue of France's colonial crimes in Cameroon from 1945 onwards, focusing on the approach adopted by the French administration in response to the rise of anti-colonial protests from 1945 onwards, the strategies deployed to silence the protesters, and the consequences for the momentum of the Cameroonian nationalist movement. To achieve this, we adopt a multidisciplinary and socio-historical approach to show that, in terms of maintaining order, France used all means at its disposal to silence local protests against colonial arbitrariness.

The corpus used consists of books, articles, reports, operation bulletins, and archives collected from documentation centers in Cameroon and abroad. It appears that colonial France in Cameroon institutionalized means of repression and massacres in September 1945, and the main repercussion was the suppression of any attempt at self-determination through terror, particularly during the events of September 1945, May 1955, and the massacre in Ekité in December 1956.

Keywords: Cameroon, Terror, Law enforcement, Massacre.

mail de correspondance : marchalnana@yahoo.com

Introduction :

Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, la France est totalement affaiblie tant, dans ses colonies, qu'en métropole et a désormais pour principal objectif de reprendre la main sur ses différentes possessions et d'y maintenir l'ordre par tous les moyens. Elle n'hésite pas à réprimer toute manifestation indépendantiste pour atteindre cet objectif. En mai 1945, elle engage en Algérie le cycle de violence par les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata. Secourant l'administration, civils Européens et policiers se livrent à des exécutions et à des représailles collectives (Deas, 2024). La France ne se limite pas au cas de l'Algérie. Elle prolonge la stratégie de régulation de l'ordre par la violence au Cameroun, territoire sous tutelle de l'Organisation des Nations unies (ONU) et réprime à travers le massacre des populations qui se « déroulait à huis clos, marquée du sceau de l'inexistence et exécutée par la coalition des forces gouvernementales, épaulées par de nombreux officiers et soldats français » (Kouékam, 2021 : 211). L'Algérie et le Cameroun partagent en commun est la méthode de répression brutale et la barbarie coloniale instaurées par la France sous le prétexte de maintenir l'ordre. Les stratégies de « l'école française de contre insurrection » utilisent « des théories nouvelles, inspirées à la fois par la vieille tradition militaire coloniale, par les évolutions apparues sur les théâtres européens dans les décennies précédentes, mais surtout par la méthode qu'à utilisées le Viêt-Minh pour mettre l'armée française en déroute » (Deltombe et al, 2011 : 13). Allergique à la moindre contestation, elle n'hésite pas à déployer les moyens militaires pour réprimer dans le sang toutes manifestations visant à remettre en cause sa présence au Cameroun, portées par les syndicats et l'Union des Populations du Cameroun. Toute manifestation contestataire ou de remise en cause de l'autorité coloniale française, est exploitée et réprimée à dessein par l'administration coloniale pour repandre l'horreur et semer l'émoi au sein de la population indigène.

Après la guerre, l'administration coloniale est confrontée aux évènements de septembre 1945, qui commence par la grève des cheminots, se transforme en émeute et gagne toute la ville de Douala. En mai 1955, le Cameroun est confronté à une série d'évènements, cordonnée et entretenue par les partisans de l'Union des Populations du Cameroun (UPC)¹. Avant, les évènements de 1955, la France s'était fixé pour mission de « traquer l'UPC », de « l'interdire » et de « frapper ses chefs irréductibles » (ANY, 1955 : 9-11). Le contexte ne permettait plus à la France de cohabiter avec l'UPC qui à travers ses revendications nationalistes constituait une réelle menace à la survie et l'hégémonie française en Afrique noire. Elle en avait fait de son éradication un impératif et lorsque se présentent les évènements de mai 1955, elle saute sur l'occasion comme prétexte pour lever l'hypothèque de l'UPC sur l'indépendance du Cameroun à travers une démarche sanglante. En pleine guerre de libération nationale du Cameroun, des manifestations éclatent dans la localité d'Ekité et l'administration utilise l'occasion le 31 décembre 1956 pour envoyer un signal fort aux nationalistes. Ces trois évènements majeurs se situant entre la fin de la Deuxième Guerre mondiale et l'indépendance du Cameroun, sont des témoins de la violence et de la brutalité de la répression française au Cameroun.

Ces manifestations de désapprobation de la politique coloniale au Cameroun étaient systématiquement réprimées avec une rare violence et se soldent par des carnages avec en prime des moyens de guerre mobilisés face aux civils non armés ou peu : déploiement des aéronefs, ouverture des dépôts d'armes aux colons pour s'approvisionner, exécutions sommaires et mitraillage des populations sans distinction. Un tel déferlement d'horreur qui unit autour d'un même objectif colons et militaires réprimant main dans la main, inaugure l'usage conjoint de l'aviation et des opérations terrestres pour assurer le maintien de l'ordre. De ce fait, « l'épisode le plus spectaculaire est le mitraillage des émeutiers par l'aviation, tandis qu'au sol des mitrailleuses installées sur des camions complètent le dispositif » (Deltombe et al, 2011 : 84).

Dans l'historiographie du processus de décolonisation du Cameroun qui commence après la Deuxième Guerre mondiale, le rôle joué par l'administration coloniale française dans le maintien de l'ordre à fait l'objet de plusieurs travaux. En effet, la question du maintien de l'ordre public au Cameroun est au centre des études (Kenfack Nanfack : 2021), (Tchinda Kenfo : 2014) (Ngapeth, 2010) et (Kouékam : 2020) pour ce citer que ceux-ci. D'autres par contre, analysent les origines, la structuration, les principaux acteurs et les implications socio-politiques. D'autres, plus récents établissent la responsabilité de la France, ainsi que les méthodes brutales qu'elle actionne à des fins répressives (Ramondy, 2025) (Noubou, 2023) (Kaptue, 2005) et (Deltombe et al, 2011). Cependant, cette littérature riche et variée ne rend pas totalement compte des évènements ayant marqué cette période. Cette analyse participe au renouvellement des connaissances sur cet aspect sombre de l'histoire du Cameroun sous le prisme de la commémoration du 80e anniversaire des crimes de la France coloniale en Afrique en rapport avec le Cameroun.

L'ampleur de la répression perpétrée est tel que les experts ne s'accordent pas toujours sur les chiffres exacts de morts et le débat reste d'actualité entre la version officielle et les témoignages des victimes. Dans un contexte où la France à travers la commission Ramondy souhaite faire la lumière sur son engagement dans la lutte contre les mouvements indépendantistes et d'opposition au Cameroun (Ramondy, 2025), cette communication ambitionne à travers une approche diachronique et pluridisciplinaire de mettre en exergue les crimes de la France coloniale au Cameroun à partir de 1945. En d'autres termes, comment

¹ L'Union des Populations du Cameroun créée le 10 avril 1948 est soutenue par les syndicats, les groupes de pression et les mobilisations populaires, réclamait le départ de la France à travers son programme politique qui prévoyait la réunification des deux parties du Cameroun, la fin des accords de tutelle et l'indépendance immédiate.

Le maintien de l'ordre par la terreur sous administration coloniale française au Cameroun (1945-1956)

l'administration française accueille la montée des manifestations anticoloniales au Cameroun au sortir de la guerre ? Quelle est la stratégie déployée lors des massacres ainsi que ses conséquences sur le dynamisme du mouvement nationaliste camerounais ? Cette analyse s'appuie essentiellement sur des enquêtes effectuées dans les centres de documentation au Cameroun et à l'étranger, mais également sur des entretiens recueillis auprès des témoins, avec pour entretiens semi-directifs et privés comme technique de collecte des données. Le travail se présente en deux parties. La première analyse l'institutionnalisation des moyens de répression et les massacres de septembre 1945. La deuxième s'articule autour de la réduction de toute tentative d'autodétermination par la terreur, notamment les cas des évènements de mai 1955 et le massacre à Ekité de décembre 1956.

1. De l'institutionnalisation des moyens de répression sanglante aux massacres de septembre 1945.

Affaiblie et soucieuse de reprendre la main en maintenant le statut quo ante, la France actionne la violence et la répression, se dote d'un « plan de mobilisation intérieur du Cameroun » et s'arrime à la doctrine de la DGR.

1.1. De l'anticipation à la consolidation des instruments théoriques et opérationnels de répression

Le Cameroun comptait bien plus qu'un simple territoire pour la France, qui à travers des manœuvres pour le conserver, se lance dans une démarche préventive tout en privilégiant une approche efficace et économique pour maintenir l'ordre. Elle était d'autant plus motivée qu'elle n'excluait pas l'éventualité d'un retour de l'Allemagne au Cameroun. À cet effet, Hitler ne s'en cachait plus dans son discours du 9 septembre 1936 (Kuma'a N'dumbe, 1980). Le Cameroun représentait plusieurs enjeux donc ceux géostratégiques étaient le plus importants. Logé au cœur de ses possessions en Afrique Equatoriale Française (AEF), le port de Douala était d'une importance stratégique dans le commerce de la sous-région. Préférable à celui de pointe noire, il avait l'avantage d'être le chemin le plus court menant vers l'Oubangui et le Tchad (Wanyaka, 2008 : 82). Pour garder la mainmise, l'initiative sécuritaire de départ consiste à prévenir le désordre et étouffer dans l'œuf, les manifestations (SHD : 3). Des hypothèses pour une défense optimale et l'envoi des hommes de la métropole étaient envisagées dans des documents secrets (Noubou, 2023 : 217). Le dispositif est complété par l'adoption d'un plan de mobilisation intérieur en cas de troubles graves dans les zones de défense (Noubou, 2023 : 217).

Ce dispositif sécuritaire de départ modulable en fonction des enjeux et du contexte sociopolitique (Koufan, 1991 :15)², est resté valable jusqu'au déclenchement de la lutte armée et sert de point de départ à la contre-insurrectionnelle et au déploiement des forces plus importantes (SHD, 1956 :1). Ce dispositif militaire permet à la France d'anticiper et de déployer des forces pré-positionnées dans les points névralgiques du Cameroun (SHD, 1956 : 2)³. En interne, le climat politique délétère n'augurait point des lendemains meilleurs sur le plan sécuritaire. La contestation du système colonial français s'intensifie et la politique antifrançaise que mène l'UPC à partir de 1948 ne cesse de préoccuper la France. Ainsi, elle accorde la priorité absolue à la mission de sécurité intérieure (SHD, 1956 : 1) qui prévoyait

² La constitution d'un dispositif militaire française au Cameroun reposait sur l'article 4 de l'accord de tutelle. A la section B, on pouvait lire « la puissance tutrice pourra établir sur le territoire des bases militaires, navales et aériennes, y entretenir les forces nationales et lever des contingents de volontaires... ».

³Le contexte international s'y prêtait bien à la création des zones de défense, avant-garde de l'Union française. Des évènements internationaux majeurs suscitent une prise de conscience des enjeux et de l'importance de la mise en place des dispositifs sécuritaires dans les territoires sous domination française. En effet, la crise de Suez, la sensibilité des frontières libyennes et soudanaises et la situation en Algérie constituaient autant de menaces pour les possessions et le prestige de la France en Afrique.

l'installation d'un dispositif territorial à base de personnels de réserves et la constitution d'unités mobiles d'intervention groupant les forces actives. Ce dispositif territorial de sécurité est conçu sur la base du quadrillage du territoire en fonction de l'importance économique, humaine et militaire de la zone concernée. L'objectif étant de « faciliter l'intervention des unités mobiles et des forces aériennes en assurant la recherche et la transmission du renseignement, la protection locale des points sensibles (moyens de transmission, communication, établissement d'intérêt public...) ; assurer la mise sur pied d'un système d'autodéfense destiné à la défense des personnes et des biens » (SHD, 1956 : 1-2).

À partir de 1955 avec la dissolution de l'UPC⁴ et le déclenchement de la lutte armée l'année suivante, la France passe à la vitesse supérieure et adosse son dispositif de répression sur une approche doctrinaire expérimentée en Algérie et en Indochine. Elle change de paradigme théorique arrimant le dispositif de départ à la doctrine de la guerre révolutionnaire (DGR) (Leroux, 2013)⁵. Cet ajustement est une réaction du haut commandement militaire aux failles et lacunes stratégiques, opérationnelles et numériques dans la conduite des opérations de maintien de l'ordre (Kouécam, 2020 : 90). Il répond également à l'appel du général Louis Le Puloch favorable à une utilisation progressive de tous les moyens militaires disponibles, car la reprise en main de la situation sécuritaire nécessite « l'engagement progressif de tous les moyens militaires du Cameroun et des réservistes de la zone de défense... » (SHD, 1958 : 1).

1.2. Les évènements de septembre 1945, préludes aux massacres coloniaux français au Cameroun

Les évènements de septembre 1945 se situent à la marge des résolutions de la conférence de Brazzaville qui acte la libération des énergies emprisonnées dans une sorte de camisole de force par une législation discriminatoire (Eyinga, 1985 : 64). Bien qu'ils ne soient pas organisés au départ, constituent le premier test et le début de la manifestation du rejet de la domination coloniale française d'après-guerre au Cameroun. Ils conduisent au massacre des civils non armés avec pour point de départ la grogne des ouvriers du chemin de fer qui revendiquent les meilleures conditions salariales. Ignoré et mal maîtrisé par l'administration coloniale, cette protestation corporatiste qui débute le 20 septembre 1945, se transforme, s'étend à d'autres secteurs d'activité (Mveng, 1985 : 503) et devient à partir du 21 une grève, sans préavis et sans formalité (Kaptue, 2005 : 83). Des grévistes et les jeunes chômeurs se joignent au mouvement pour réclamer du pain (Deltombe et al, 2011:43). Au départ, l'administration coloniale pense que c'est un mouvement d'humeur de plus appelé à se diluer et disparaître sans risque d'embraser l'ensemble du territoire (ANY, 1945 :1). La situation était suffisamment explosive le 24 septembre pour que l'administration coloniale passe à l'action à travers des méthodes de répressions fortes, soutenues par les colons qui dans leurs agendas tenaient à « casser du nègre » et conserver le pays (ANY, 1945).

La grève des cheminots du 20 au 25 septembre 1945 a permis à l'administration et aux colons d'exprimer « la terreur et la barbarie coloniale dans toute leur plénitude » (Kouécam, 2021 : 40), rejoignant ainsi la position de certains historiens qui y voient un prétexte au massacre des Camerounais (Eyinga, 1985 :88), (Moumé Etia, 1991 : 65-66). Partant de ce point de vue, le déferlement de la violence et le massacre des émeutiers de septembre 1945 se lisent sous deux angles. D'abord, la virulence de la répression qui traduit l'attitude d'une

⁴ L'UPC est exclue ainsi que ses organes annexes par le décret du président du Conseil Edgard Faure du 13 juillet 1955. En plus de l'UPC, ce décret interdisait également de toute activité la Jeunesse démocratique camerounaise (JDC) et l'Union démocratique des Femmes camerounaises (UDEFEC).

⁵ La doctrine de la guerre révolutionnaire (DGR) qui encadre la répression de l'administration coloniale française avait fait ses preuves sur d'autres théâtres d'opérations où la France était confrontée aux réalités insurrectionnelles, notamment en Algérie et en Indochine. Cette doctrine trouve ses origines dans les expériences de combats engrangées en Algérie et en Indochine. C'est l'ensemble des méthodes contre-insurrectionnelles mises en œuvre par l'armée française durant la guerre d'indépendance qui dura de 1954 à 1962.

Le maintien de l'ordre par la terreur sous administration coloniale française au Cameroun (1945-1956)

administration qui avait écarté l'option du compromis et voulait à tout prix reprendre la main là où elle aurait dû malgré des mises en garde à répétition, apporter des solutions pacifiques. Le gouverneur Pierre Nicolas ne voulait pas se plier aux exigences des cheminots (Deltombe, 2011 :43) en réajustant de deux francs leur indemnité (ANY, 1945 : 6).

D'autre part, le colonat ne voulait en aucun cas perdre le Cameroun dans un contexte où de plus en plus, des mutations sociopolitiques modifiaient en faveur des populations indigènes le rapport de forces. La multiplication des slogans réclamant un Cameroun libre et hostiles aux « Blancs » a émaillé les manifestations (Ramondy, 2025 :103). Le vent de panique avait entraîné chez ceux-ci « la crainte plus profonde d'une véritable révolte générale des Nègres : tout cela jeta le désarroi dans les esprits de nombre d'Européens » (Kaptue, 2005 :87). Ils virent ainsi, dans ces évènements de septembre 1945 une aubaine pour exposer « la politique du pire, dramatisant à plaisir les évènements en vue d'une répression impitoyable » (ANY, 1945). La collusion entre une administration déterminée à brimer dans le sang toute idée d'évolution sociale et un colonat aux abois donne aux massacres de septembre 1945, les attributs d'une démarche sanglante et barbare de régulation de l'ordre coloniale.

Sans le savoir, l'administration à travers sa ligne de conduite rigide, décidée à ne pas céder aux revendications des émeutiers, encourage ceux-ci dans la radicalisation. L'implication fut l'extension du mouvement aux cheminots de Douala (Kaptue, 2005 : 85), par la suite aux chômeurs et aux populations frustrées par les méthodes coloniales françaises. À la suite d'une concertation le 24 septembre, le principe de grève illimité est acté et « la nouvelle de la décision se rependit rapidement dans toute la ville et dans le reste du pays » (Kaptue, 2005 : 86). Pour mieux se faire entendre et défendre leurs causes, les grévistes rependent à travers les principales villes un vent de panique en menaçant de réprimer tous ceux qui travaillaient pour le compte des colons. Ainsi, la situation se transforme en émeute et repend au sein de la communauté blanche un vent de panique, poussant ainsi ceux-ci à recourir à la répression sanglante, sous la bénédiction de l'administration coloniale.

Face à l'ampleur de la situation qui drainait entre 2000 et 3000 contestataires pour la seule ville de Douala, l'administration coloniale acte la violence tout en laissant les mains libres aux colons pour réprimer dans le sang : un réel carnage en téléchargement. Il n'était plus question de faire face à la grève et à l'émeute qui s'en est suivie, mais de mobiliser les forces vives et les moyens disponibles de l'administration et du colonat pour réprimer dans le sang, telle une vendetta programmée contre toute personne qui tente de se dresser face à la France et ses intérêts. Rien ne justifiait l'urgence d'un tel massacre, car malgré les cris de désapprobation et des injures, les indigènes ne se sont pas pris à l'intégrité physique des Européens. Ils ne poussèrent pas aussi loin leur rage au point de tuer les Blancs comme à Sétif et Guelma (Deltombe et al, 2011 :43). Des cas de massacres furent relevés dans une brutalité indescriptible. À Douala, le 24 septembre 1945 à l'aube, épicentre de la contestation, lors des patrouilles de la police et de la troupe coloniale, la moindre altercation avec les forces de l'ordre se solde par l'ouverture du feu sur des manifestants dans les rues d'Akwa, Joss et surtout à New-Bell.

La répression aveugle française du nationalisme camerounais exalte un parfum d'horreur. Chaque intervention de la troupe coloniale et ses affidés du colonat se solde par des morts, des blessés et des arrestations pour les plus chanceux, car certains après leur capture étaient fusillés. Ce jeu de tir à bout portant se multipliait à chaque opposition entre l'armée coloniale française et les émeutiers. Ainsi, la tentative de libération des prisonniers de la ville le même jour, des coups de feu sont tirés pas pour dissuader, mais pour tuer le maximum possible d'indigènes. Des colons européens, civils s'étaient également organisés en bandes ou « milices indépendantes », pour porter main forte à la troupe « débordée ou suppléer à sa carence » (Merat : 20-21). Dans leur démarche pour soutenir l'armée, ces supplétifs de fortune tiraient sur tout ce qui bougeait et n'était pas blanc (Kaptue, 2005 : 90). Cette

description faite par le jeune chef de cabinet adjoint du gouverneur Nicolas est assez symptomatique du climat délétère et de la détermination des forces colonialistes à réduire à néant les indigènes. Il souligne : « la foule européenne grossissait à vue d'œil, en proie à une excitation violente, les femmes hurlaient des menaces de mort, les hommes vociféraient qu'il fallait prendre les syndicalistes, fusiller les communistes et décimer sans pitié les nègres pour rétablir l'ordre » (Georgy, 1992 :33).

Pour les partisans de la répression aveugle issus de l'Association des Colons du Cameroun (ASCOCAM), auréolés du terme de « colons de combat », ce fut une belle occasion pour une intervention musclée, préventive et radicale (Kaptue, 2005 :87). Ils fondent leur action sur les dispositions qui autorise aux « fonctionnaires de l'ordre public de disloquer, même par la force, les attroupements de caractère inquiétant » (Mveng, 1985 :514). Ils étaient convaincus que l'heure de la confrontation majeure, décisive, avec les Noirs, avait sonné (ANY, 1945). Ils sautent sur l'occasion pour briser l'esprit de Brazzaville et s'opposent à toute initiative pour « favoriser le progrès politique, économique et social des populations ainsi que le développement de leur instruction, et favoriser également leur évolution progressive vers la capacité à s'administrer eux-mêmes ou l'indépendance » (Mveng, 1985 : 168). Ne se limitant plus à la répression des émeutiers, ils s'attaquent aussi aux Européens proches des revendications. C'est le cas de l'attaque de la propriété du syndicaliste de l'Union des Syndicats confédérés du Cameroun (USCC), Étienne Lalaurie, accusé d'être proche des cheminots, qui se solde par la mort du secrétaire de la chambre de commerce de Douala Yves Olivier (Deltombe et al, 2011 :44).

Sous l'œil complice de l'administration qui laissa faire sans broncher, les armes de guerre et de chasse sont sorties des râteliers. Pour combler, leur manque, l'administration coloniale française monta à la manœuvre et répondit favorablement à leur requête et distribue des armes dont ceux-ci avaient besoin pour leur basse besogne. L'ordre fut donné par le gouverneur Nicolas au commandant d'armes de Douala de fournir en arme les civils européens. Ce dernier, cédant à une demande écrite des colons, ordonne de donner « à chaque civil européen (...) désigné l'armement qui lui sera nécessaire pour assurer le maintien de l'ordre à Douala à partir du 24 septembre 1945 » (ANOM, 1945). En même temps, il autorise « l'aviation française de Douala d'utiliser les mitrailleuses, si nécessaire pour dégager le terrain » (Duval, 2004 :167). L'escadrille Béthune intervint pour prêter main forte au colonat (Ramondy, 2025 :105). Pour compléter leur armement, ces colons sont allés se servir dans les dépôts qui étaient peu gardés⁶. Ils quadrillent la ville, armée, équipée et tirent à vue sur les indigènes.

Au sortir des événements de septembre 1945, la certitude est que l'administration française et ses « colons de combat » ont commis un carnage au Cameroun dans une ultime tentative de reprendre la main et de rétablir l'ordre. Ceci est un fait reconnu de tous, mais le débat s'installe lorsqu'il faut décompter les victimes. Et, comme dans la plupart des crimes coloniaux, toute tentative de chiffrer les dérives entraîne des supputations entre la version officielle et les faits réels. La version officielle ne plaide pas pour le rétablissement de la vérité, car, le décompte administratif limite son bilan à 8, puis à 9 morts indigènes et une centaine de blessés (Kaptue, 2005 :95). Des historiens sur la base des rapports et des mémoires de certains acteurs de cette répression ont pu analyser avec du recul et proposer des bilans qui donnent des pistes sur l'ampleur des victimes. C'est le cas de l'excellent travail réalisé par l'historien Suret-Canale qui parle de soixante-dix morts (Suret-Canale, 1972 :29). Si ce chiffre est sujet à caution, il est pourtant loin de ceux avancés par le journal le Monde et qui est repris en grande pompe par certains historiens parlant de neuf tués (Le Monde, 1982 :185).

⁶ Cf. ANY, APA 12 390/B Direction de la sûreté. Rapport de police, agent n°04, catégorie B, propos du nommé Elia Mavros, boucher à New-Bell.

Le maintien de l'ordre par la terreur sous administration coloniale française au Cameroun (1945-1956)

2. La réduction de toute tentative d'autodétermination par la terreur : Les cas des évènements de mai 1955 et le massacre à Ekité de décembre 1956.

En 1955, lors des évènements de mai, l'administration coloniale française orchestre le massacre des populations dans les principales villes du Sud-Cameroun. L'année suivante, elle manœuvre avec la même détermination pour réduire au silence des nationalistes à Ekité.

2.1. Les évènements de mai 1955 et la réaction disproportionnée de l'administration.

Contrairement aux évènements de septembre 1945, ceux de mai 1955, bénéficient d'un contexte favorable à la montée du nationalisme encadrée par l'UPC créée en 1948, qui était de loin la plus importante formation politique⁷ à vocation nationale et nationaliste favorable à l'indépendance immédiate, la réunification des deux parties du Cameroun et la révision des accords de tutelle (Prévitali, 1999 : 38). En effet, le 15 mai ont lieu les premiers incidents, le lendemain, les troupes coloniales empêchent une réunion de l'UPC avec en prime les blessés des deux côtés⁸. Les évènements débutent à proprement parler le 22 mai dans la localité de Mbanga, lorsqu'une foule de manifestants proches du parti UPC exige la libération des militants arrêtés lors d'un meeting. La gendarmerie nationale monte à la charge et la manifestation dégénère en émeutes. Les nouvelles parviennent dans les villes environnantes et par la suite à Douala, principal foyer de contestation de l'ordre colonial au Cameroun. L'implication des partisans de l'UPC suscite une réaction musclée de l'administration coloniale et entraîne l'embrasement, point de départ d'un cycle de violence dont le dénouement est le massacre et en prime des pertes en vies humaines (Noumbou Tetam et Wandji, 2024).

Dans l'histoire politique du Cameroun, l'année 1955 est indiscutablement importante et marque le passage de la contestation pacifique du colonialisme à la lutte armée. C'est à la suite des évènements de mai qu'intervient la suspension de l'Union des Populations du Cameroun, parti du nationalisme camerounais. En mai 1955 surviennent des évènements qui entraînent un cycle de violence. Ceux-ci insufflés par les cadres de l'UPC, se transforment en émeute et embrase l'ensemble du Sud-Cameroun (Noumbou Tetam et Wandji, 2024). En mai 1955, les manifestations allèrent au-delà de la ville de Douala et s'étendent dans les grandes villes et autres localités où l'UPC était implanté. Les partisans de ce parti avaient décidé contrairement aux cheminots et les émeutiers de 1945 de riposter, ouvrant la voie à de nombreux affrontements (Deltombe et al, 2011:170).

L'administration coloniale avait acté la mise hors d'état de nuire de l'UPC et par extension les mouvements nationalistes qui remettaient en cause la politique coloniale française. L'odeur de la poudre qui vient du Mungo ne tarde pas à enflammer le quartier populaire de Douala (Deltombe et al, 2011 :170). Loin d'analyser les rapports multiformes et conflictuels entre nationalistes et administration coloniale française, notre démarche dans cette sous-partie consiste à ressortir la démarche et les moyens mobilisés pour venir à bout des évènements de

⁷ Si on s'en tient aux estimations du directeur de la Sureté Pierre Divol, on estime à plus de 10000 le nombre de membres actifs de l'UPC et à 20 000 ses adhérents, répartis sur quatre-cent cinquante comités de bases. L'UPC pouvait dans ce cas influencer 80000 personnes. Selon Yves Mintoogue, les adhérent.es et les sympathisant.es de l'UPC seraient en 1955 entre 150 000 et 200 000 soit quasiment un électeur sur trois. Cf. SHD 6H237, Service de l'information du Haut-Commissaire, Cameroun 1955, les émeutes de mai, juin 1955, p.6, Yves Mintoogue, « Géographie de l'insoumission et variations régionales du discours nationaliste au Cameroun -1948-1955 », Cahiers d'études africaines, 238, 2020, pp.245-270 et Thomas Deltombe, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa., Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique 1948-1971, Paris, La Découverte, 2011, p.91.

⁸ Cf. ANOM, 1AFFPO1.3337, Lettre de l'inspecteur des Affaires administratives André Lasserre au Haut-Commissaire au Cameroun Roland Pré, « Objet : mission d'inspection dans les régions Bamoun, Bamiléké et de la Sanaga-Maritime », Yaoundé, 10 juin 1955, La direction de la Sureté, note de renseignement n°465/CF, 23 mai 1955 et Achille Mbembe, La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun (1920-1960), Paris, Éditions Karthala, 1986, p. 319.

mai 1955. La réaction de l'administration coloniale ne se fit pas attendre et n'alla pas de main morte pour rétablir l'ordre dans les zones en proie aux manifestations de mai 1955. Pour le cas de la région du Mungo, la réaction administrative enclenche « un vaste mouvement de révolte, attisé par des actions de représailles aveugles menées par des forces de l'ordre » (Mbembe, 1986 :320). Les manifestants ne s'étaient limités à la simple protestation comme en 1945, ils allèrent plus loin dans leurs actes. Ils s'organisent pour porter un coup à l'administration coloniale française, en s'attaquant aux symboles et l'intégrité physique des Européens.

Pour reprendre l'initiative de l'offensive dans le but de mater dans le sang la manifestation, l'administration coloniale demande des renforts de Paris (Perilhou, 1955 : 5). Et, dans les heures et les jours qui suivent, rapporte Eugène-Jean Duval, des pelotons de gendarmerie et des troupes aéroportées viennent des bases militaires françaises en Afrique : deux pelotons de gendarmerie de Libreville et de Pointe-Noire, trois sections aérotransportes de Brazzaville, de Pointe-Noire et de Libreville et enfin deux compagnies aérotransportes du DMA de Bouar (Duval, 2004 :181). Cet important dispositif permet de mater les émeutiers dans les zones périphériques et les centres urbains. Pour le cas du Mungo, des altercations entre militaires français et partisans de l'UPC, ayant décidé de riposter à la provocation administrative, entraînent d'importantes pertes en vies humaines dans les rangs de ces derniers. De violents affrontements s'enclenchent dans le Mungo. À Loum le 25 mai, six individus sont abattus par les soldats (ANOM, 1955).

Dans le rapport sur l'engagement de la France au Cameroun, le caractère barbare et sanglant des crimes commis par la France coloniale dans les zones urbaines du croissant fertile du Cameroun est relevé. Du 15 au 29 mai, souligne le rapport, les villes de cette zone « connaissent des évènements violents durant lesquels les forces de l'ordre ciblent des manifestant.es, arrêtent des leaders et partent à la chasse aux nationalistes » (Ramondy, 2025 :170). Ce témoignage corrobore les propos qui précédent. En effet, « le 25 mai à Douala, à Loum, à Nkongsamba, à Mbanga, les troupes ouvrent le feu sur des populations sans défense, faisant plusieurs centaines de morts et des milliers de blessés. Le couvre-feu est décrété à Douala et durant des nuits des 25, 26 et 27, ce sont les fusillades et les incendies nocturnes effectués par la troupe dans les quartiers indigènes » (Ngapeth, 2010 : 185-186).

Pour ce qui est du principal centre urbain, Douala, dans la nuit du 22, elle déploie un dispositif impressionnant constitué de deux pelotons dont l'objectif était de rétablir l'ordre public. Des renforts constitués des tirailleurs et des gardes sont envoyés en renfort. Des affrontements entre forces de maintien de l'ordre et les partisans de l'UPC se soldent par des arrestations, des morts et de nombreux mutilés. Dans la ville de Douala, des pelotons sont stationnés dans les points névralgiques notamment à New-Bell constitué « des policiers et militaires casqués, armés jusqu'aux dents et prêts à faire usage de leurs armes » (Ngapeth, 2010 : 185-186).

L'administration coloniale française reprit exactement les mêmes démarches qu'en Algérie. Alors que rien ne justifiait le recours au bombardement des manifestants, la France déploie le 9 et le 19 mai, douze bombardiers B 26 qui effectuèrent quinze bombardements et lâchèrent huit tonnes de bombes. De plus, douze chasseurs bombardiers à 24 effectuèrent trente-sept vols à basse altitude et cinq bombardements avec près de trois tonnes de bombes (Payroulou, 2009). Des scènes d'horreur sont signalées dans cette ville et portent l'estampille des forces de maintien de l'ordre qui tirent sans état d'âme sur les manifestants. Marie-Irène Ngapeth décrit une scène surréaliste dont elle était témoin. Elle décrit des manifestant.es attaqués et exécutés alors qu'ils sillonnaient paisiblement les rues à la suite du « crissement d'armes automatiques » qui provoquent « la panique générale, la débandade totale » (Ngapeth, 2010 : 185-186). Son témoignage va au-delà de cette scène effroyable, lorsqu'elle affirme que dans la localité de Loum, « le 25 mai, c'est le Père Bernard, prêtre catholique de la localité mêlé aux forces de police donne l'ordre de tirer sur la foule et sur les enfants à l'école. Il abat lui-

Le maintien de l'ordre par la terreur sous administration coloniale française au Cameroun (1945-1956)

même de plusieurs balles une femme enceinte » (Ngapeth, 2010 : 185-186). La photo suivante met en exergue les soldats français en opération au Cameroun.

Fig. 01:

Photo de couverture de l'ouvrage de Deltombe, et al, (2011). Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique 1948-1971, Paris, La Découverte.



Les évènements de mai 1955 au Cameroun en plus de la violence de la répression, ouvrent la voie au sempiternel débat autour du nombre des victimes. Dans cette bataille, la version officielle s'oppose à celle des upécistes et les interprétations prennent le pas sur l'observation des faits. Les récits après ces évènements sont calibrés, erronés et volontairement mensongers pour répondre aux enjeux (Deltombe et al, 2011 : 173). Les upécistes, partisans de la thèse du complot de l'administration coloniale française qui font « des massacres de mai, le symbole de la barbarie et du machiavélisme coloniaux », parlent d'une répression ayant fait des centaines de morts, voire des milliers. C'est de manière aisée que le secrétaire de l'UPC, Ruben Um Nyobe décrit la violence de la répression en ces termes : « Roland Pré a fait assassiner des milliers de Camerounais, il a fait emprisonner et déporter des centaines d'innocents patriotes » (Um Nyobe, 1984 : 333). S'il est catégorique sur les massacres commis par la France coloniale au mois de mai au Cameroun, il ne donne pas un chiffre exact. Cette démarche rend difficile, voire impossible de donner un bilan chiffré des morts. Toutefois, parler des milliers de morts dans ces conditions semble de l'exagération et est l'expression des traumatismes vécus par les upécistes traqués et réprimés.

Par contre, la version de l'administration est totalement opposée à celle des upécistes. Elle souscrit à des interprétations acrobatiques parfois en contradiction avec les rapports confidentiels. L'objectif recherché est de semer le trouble et le doute pour camoufler l'ampleur du massacre. Ainsi, un rapport dans lequel, la France s'enorgueillit publiquement de n'avoir fait « que vingt-deux morts », est formellement démenti par un autre rapport confidentiel qui parle du double. Ceci étant pour un même évènement deux versions administratives s'affrontent avec au bout deux bilans contradictoires. En effet, un récapitulatif anonyme parle de cinquante morts et cent-cinquante blessés⁹. Ce récapitulatif ne tient pas compte des victimes des partis, des bandes et des chefs traditionnels (Deltombe et al, 2011 : 173). La position française tend à minorer l'ampleur du massacre, tout en limitant le rôle de l'administration coloniale française à une tentative de reprise de la situation sécuritaire à travers des actes contre-subversifs. C'est dans cette démarche que les autorités françaises tentent d'établir un bilan détaillé des évènements de mai 1955 récapitulé dans le tableau suivant.

⁹ Cf. CAOM, Aff-Pol 3337, Récapitulatif anonyme intitulé « Pertes ».

Tableau n° 01 :

Bilan officiel des morts et des blessé.es du 15 au 30 mai 1955 dans certaines villes du Cameroun.

Localités	Forces de l'ordre		Populations civiles		Manifestant.es	
	Blessé.es	Morts	Blessé.es	Morts	Blessé.es	Morts
Mbang	29	1	//	//	5	//
Penja	4	//	//	//	//	//
Loum	9	//	//	//	5	6
Nkongsamba	3	//	3	//	1	1
Douala	13	//	8	2	60	7
Yaoundé	4	//	//	1	30	3
Ngambé	//	//	1	//	8	//
Songmbengué	//	//	//	//	3	2
Tombel	//	//	1	1	2	2
Total	62	1	13	4	114	21

Source : ANOM, 1AFFPOL33337, Lettre du Haut-Commissaire au Cameroun Roland Pré au ministre de la France d'Outre-mer Pierre-Henri Teitgen, Yaoundé, 11 juin 1955 ; Rapport sur les incidents de Cameroun (22 mai-30 mai) ; ADF, La Courneuve, 443Q0/22, Service de l'information, Cameroun 1955. Les émeutes de mai, s.d.

A l'analyse, deux faits significatifs nous confortent dans la démarche selon laquelle, les chiffres fournis par l'administration sont erronés. Ce tableau ne prend pas en considération certaines localités où les chefs traditionnels, bras séculiers et collaborateurs zélés de l'administration coloniale prirent l'initiative de réprimer dans le sang les émeutiers. Autre indice, pas les moindres est la facilité et la justesse avec lesquelles l'administration coloniale française établie le bilan. A en croire sa démarche, cette séquence fut documentée et suffisamment explicite pour donner des indications irréfutables du déroulement des faits.

2.2. Les évènements de Ekité et l'application des « dispositifs de la défense en surface ».

Le troisième évènement marquant la barbarie de la France au Cameroun est celui de la localité d'Ekité dans la Sanaga-Maritime le 31 décembre 1956. Le massacre à Ekité s'inscrit dans la continuité des évènements qui met en branle l'armée coloniale française dans ses possessions d'Afrique. Ainsi, se référant au contexte politico-militaire de cette période, on note que :

Durant l'hiver 1955-1956, la guerre d'Algérie prend une tournure dramatique avec la confirmation d'un engagement militaire total. La tension qui s'en suit est également nourrie par le souvenir encore très présent des crises du Maroc et de la Tunisie, par les réminiscences de la guerre d'Indochine, et enfin par l'inquiétude générée par l'insurrection camerounaise de mai 1955 » (EPOH Ngangue, 2012 : 29).

En plus, du pont Mangoumbe, la localité d'Ekité était située à quelques encablures des sites stratégiques de la centrale électrique d'Enelcam et de l'usine d'aluminium alucam appartenant au groupe Pechiney. Région fortement perturbée par des actes séditieux des nationalistes au début de l'insurrection armée, l'administration coloniale française en application des principes de la doctrine de la guerre révolutionnaire utilise tous les moyens pour étouffer les poches de résistance. Elle s'organise pour « écraser » tout acte remettant en cause l'ordre public ou de rébellion en activant les « dispositions de défense en surface » (Deltombe et al, 2011 : 213). Elle fait subir à la population frondeuse « la folie répressive qui s'abattait sur les espaces non contrôlés par les autorités » (Kouékam, 2021 : 209). En réalité, ce qu'elle qualifie « d'affrontement rangé », est une réaction disproportionnée et sanglante du peloton n°27, contre des populations locales armées de machettes et de gourdins (Ramondy, 2025 : 380). Ces populations avaient organisé des marches de protestation qui avaient de manière délibérée perturbée un rassemblement catholique, en plus des destructions qu'elle

Le maintien de l'ordre par la terreur sous administration coloniale française au Cameroun (1945-1956)

avait occasionnées. L'autre version attribue ces origines à une tentative d'empêcher une réunion de l'UPC qui devait faire le point sur les élections de décembre 1956 (Ramondy, 2025 : 382).

Le 31 décembre 1956, lors des évènements à Ekité, l'administration coloniale française n'est plus surprise, elle se contente d'actionner le dispositif autrefois préparé pour mettre hors d'état de nuire « les rebelles »¹⁰. Avant de passer à l'action, les soubresauts de la nuit du 30 au matin de ce jour fatidique avaient déjà fait trois morts à la suite des patrouilles organisées (SHD, 1957). L'administration se sert subtilement d'Ekité pour « prouver aux upécistes l'agressivité de la troupe » (Deltombe et al, 2011 : 215) et utilise ce qu'on pense être une bavure coloniale comme « un message de fermeté envoyé aux insurgés... » (SHD, 1956 : 11). Dès le premier contact entre les manifestants d'Ekité et les forces de l'ordre le 29 décembre 1956, sous prétexte de riposter à une attaque, les hommes du capitaine Haulin, inaugurent les massacres par la mort de huit personnes (Ramondy, 2025 : 380). Une telle affirmation peut être sujet à caution, surtout venant d'un témoin qui pouvait avoir des sympathies pour le nationalisme, mais au fond, elle traduit le caractère brutal de la répression. En effet, les élections qui se sont tenues peu de temps avant, sont accompagnées des tensions réprimées de manière exemplaire avec « quelques morts et blessés parmi les émeutiers» (Deltombe et al, 2011 : 214) pour reprendre les propos de l'administration.

Lors de la répression des manifestations de Ekité, l'administration coloniale française reprend les méthodes déjà utilisées par le passé, en se montrant déterminée et agissant avec énergie et excitation pour obtenir un résultat qui se traduit par un bilan très lourd en termes de morts dans les rangs des contestataires. Les soldats qui pouvaient se retenir et intimider les émeutiers par les coups de semonce tirent dans le tas et les fourrées pendant quinze minutes fatidiques (Deltombe et al, 2011 : 215). En effet, dans une « vive réaction », les soldats chargent les populations civiles et tirer sans retenue avec à la clé, des dizaines de morts. Le capitaine Gabriel Haulin, parle « de cinquantaine-six cadavres, sans compter ceux tués en forêt et non comptabilisés » (Deltombe et al, 2011 : 215). Des chiffres divergent au niveau de l'administration.

Toutefois, parlant de ce massacre dans une brochure dénonçant l'érection des tortures en système au Kamerun, les responsables de l'UPC dans précisent :

Qui ne pourra jamais dépeindre les horreurs de Ekité, petit village de 300 habitants, en Sanaga-Maritime, systématiquement envahi, puis mitraillé, et incendié par les « forces de pacification ». Les femmes ont beau supplier, elles ont beau joindre leurs pleurs à ceux de leurs enfants, en vain : les soldats de la communauté franco-africaine arrosent d'essence et allument. En quelques heures, 250 personnes périssent dans d'indécibles tourments. (...) Se transformant en de véritables vautours, les soldats montent la garde durant 3 jours et tirent sur quiconque ose approcher pour inhumer les ossements » (ACICR, 1959 : 43).

¹⁰ Le dispositif pré-stationné par l'administration coloniale française était impressionnant et laissait présager les risques d'un carnage. En effet, dans la Sanaga-Maritime, l'administration française avait fait venir un dispositif prêt à pallier à toute éventualité pour rétablir l'ordre. Ainsi, les forces de l'ordre étaient parties de Douala, Yaoundé, Koutaba et de Garoua pour se rassembler dans la Sanaga-Maritime en proie aux actes de rébellion. Ces éléments venaient en complément d'effectifs aux commandos de parachutistes (GCCPP), les 2e, 3e, 4e, et 5e compagnies de bataillon de tirailleurs camerounais (BTC), les 1re et 3e compagnies du DMA et sept pelotons de gardes camerounais sont expédiés sur la zone. Cf. SHD, 6H62, Colonel Jean Whitehouse, « Enseignements tirés des opérations de l'ordre en Sanaga-Maritime en décembre 1956 et janvier 1957 », 3 avril 1957, p.2, cité par Thomas Deltombe, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa., Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique 1948-1971, Paris, La Découverte, 2011, p. 214.

La photo suivante met en exergue une gerbe de fleurs déposée le 11 décembre 2019 sur une fosse commune de militants nationalistes de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) tombés sous les balles en 1956.

Fig. n° 02

Une gerbe de fleurs déposée le 11 décembre 2019 sur une fosse commune de militants nationalistes de UPC



Source : Le Monde, « au Cameroun, sur les traces d'une guerre d'indépendance longtemps tabou », 3 janvier 2020, consulté le 28 juillet 2025.

Conclusion :

Dans le dispositif sécuritaire de l'administration coloniale française au Cameroun, le recours à la violence figurait parmi les méthodes couramment utilisées pour intimider, dissuader ou mater les réfractaires à l'entreprise coloniale. Le principal objectif poursuivi par l'administration était celui d'user de tous les moyens pour conserver ce territoire aux potentialités énormes dans la zone d'influence française. L'administration coloniale au sortir de la Deuxième Guerre mondiale se dote des moyens militaro-civils pour prévoir d'éventuels débordements. La première initiative fut la mise en place d'un plan de mobilisation intérieur du Cameroun en cas de troubles graves. Ensuite, lorsque la situation sécuritaire devient délétère, elle se tourne vers la doctrine de la guerre révolutionnaire. Initiative qui lui permet de réprimer dans le sang des manifestations des populations civiles et de réduire les poches de rébellion. Ces outils adaptés à la répression et au maintien de l'ordre aident l'administration coloniale française à venir à bout des différentes manifestations.

La virulence de la répression de l'administration traduisait l'attitude d'une institution qui ne voulait aucun compromis et n'hésite pas à recourir à des méthodes qui combinent barbarie et violence disproportionnée, reprenant à son compte les mêmes démarches utilisées en Algérie. Pour réprimer une grève des cheminots transformée par la suite en émeute, elle a déployé un dispositif impressionnant et mobilisé des armes de guerre pour tirer parfois à bout portant sur des civils à main nue. Elle se fait aider par les colons qu'elle arme et donne les moyens nécessaires pour optimiser la répression. Pour ces colons, ce fut l'occasion de lancer une vendetta contre les indigènes et tenter de garder la main mise sur l'économie du pays. Ils mènent une répression aveugle, musclée, préventive et radicale. Pour les événements de mai 1955, qui dépassaient largement la région du littoral épicentre de la contestation, la réaction de l'administration gagna en intensité et elle se tourne vers l'expérience algérienne. Elle déploie pour réprimer, des avions de combat qui bombardèrent sans relâche et des mitrailleuses installées sur des camions. Enfin, à Ekité, l'armée coloniale française sous les ordres du capitaine Haulin ouvre délibérément le feu sur des populations civiles avec au bout

Le maintien de l'ordre par la terreur sous administration coloniale française au Cameroun (1945-1956)

un bilan humain très lourd qui malheureusement alimente de nos jours des interprétations et des batailles de chiffres entre la version officielle et celle des chercheurs.

La liste bibliographique :

Les archives

Les archives nationales de Yaoundé

1. Archives Nationales de Yaoundé ANY), Yaoundé, APA 10 800/A, « Rapport de sûreté. Rapport de l'agent n° 16, catégorie B, propos attribués à un nommé Pierre Mault.
2. Archives Nationales de Yaoundé ANY), Yaoundé, 1AC 123, Barthes, Rapport sur les événements de septembre 1945.
3. Archives Nationales de Yaoundé ANY), Yaoundé, 1AC 123, Dossier cf. 76 « grèves et agissements de l'ASCOCAM », Rapport politique du 1er octobre 1945.
4. Archives Nationales de Yaoundé ANY), Yaoundé, 1AC 91 (8), Activités des partis politiques et production agricole en Sanaga-Maritime, 1955, Subdivision d'Eséka. Rapport politique du 1er au 31 mars 1955.
5. Archives Nationales de Yaoundé ANY), Yaoundé, AC 123, Dossier cf. 76 : « Grèves. Rapport politique ; agissement de l'ASCOCAM », 1er octobre 1945.
6. Archives Nationales de Yaoundé ANY), Yaoundé, APA 12 390/B Direction de la sûreté. Rapport de police, agent n°04, catégorie B, propos du nommé Elia Mavros, boucher à New-Bell.
7. Archives Nationales de Yaoundé ANY), Yaoundé, APA, 11361, Communication AEF-Cameroun.

Les archives nationales d'outre-mer

1. Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM), Aix en Provence, 1 Aff-Pol.3337, Lettre de l'inspecteur des Affaires administratives André Lasserre au Haut-Commissaire au Cameroun Roland Pré, « Objet : mission d'inspection dans les régions Bamoun, Bamiléké et de la Sanaga-Maritime », Yaoundé, 10 juin 1955, La direction de la Sureté, note de renseignement n°465/CF, 23 mai 1955.
2. Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM), Aix en Provence, 1 Aff-Pol 1405, Rapport Barthes, Événements de Douala-septembre 1945, Annexes. Henri Nicolas, fait à Douala, 24 septembre 1945.
3. Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM), Aix en Provence, 1 Aff-Pol 33337, Rapport du maréchal des logis-chef Subra, commandant le poste de gendarmerie, sur les incidents survenus à Mbanga, Mbanga, 26 mai 1955.

Les archives du service historique des armées

1. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, 6H237, Service de l'information du Haut-Commissaire, Cameroun 1955, les émeutes de mai, juin 1955.
2. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, 6H110, Colonel Whitehouse, « JMO (journal de marche des opérations) de l'état-major du colonel commandant militaire du Cameroun », 2e semestre 1956.
3. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, 6H239, Capitaine Gabriel Haulin, « Compte rendu d'une opération ayant été effectuée le 31 décembre 1956 près d'Edéa.

4. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, 6H239, Capitaine Paul Gambini, « CR concernant les enseignements à tirer des récents incidents qui se sont déroulés en Sanaga-Maritime », 1er février 1957.
5. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, 6H30. Exposé du général de Le Puloch sur « Les forces armées en ZOM 2 ».
6. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, 6H35, Rapport annuel du commandement supérieur des forces armées de la zone de défense AEF-Cameroun, fascicule n°34/40, 1956.
7. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, 6H35, Rapport annuel du commandement supérieur des forces armées de la zone de défense AEF-Cameroun, fascicule n°34/40, 1956.
8. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, 6H62, Colonel Jean Whitehouse, « Enseignements tirés des opérations de l'ordre en Sanaga-Maritime en décembre 1956 et janvier 1957 », 3 avril 1957.
9. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, Rapport annuel du commandement supérieur des forces armées de la zone de défense AEF-Cameroun, fascicule n°4, 1957.
10. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, Rapport annuel du général de division Le Puloch, Commandant Supérieur des Forces Armées de la Zone de Défense de l'AEF-Cameroun, du 24 avril 1958.
11. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, Vincennes, GD 2007ZM 14927, Journal des marches et opérations de la garde camerounaise pendant la période du 1er juillet au 31 décembre 1956, tenu par le capitaine Haulin, 25 avril 1957, sous dérogation
12. Les archives du centre des archives d'outre-mer et des archives du centre international de la croix rouge
13. Centre des Archives d'Outre-Mer (CAOM), Aix en Provence, Aff-Pol 3337, Jean Perilhou (délégué du Haut-Commissaire à Douala), « Chronologie des évènements », 4 juin 1955.
14. Centre des Archives d'Outre-Mer (CAOM), Aix en Provence, Aff-Pol 3337, Récapitulatif anonyme intitulé « Pertes ».
15. Centre des Archives d'Outre-Mer (CAOM), Aix en Provence, carton Agefom 1007/3571, Le Cameroun libre du 15 décembre 1945, n° 279.
16. Archives du Comité International de la Croix Rouge (ACICR), Genève, BAG, 200043, Cameroun 1958-1960 et BAG 220443, Cameroun 1958-1959. Cf. La brochure « L'UPC dénonce l'érection des tortures en système au Kamerun », éditée par la Direction de l'UPC.

Les études (Livres et articles)

1. DEAS N, (2025). « 8 mai 1945 : l'Etat français massacre des dizaines de milliers d'Algériens à Sétif, Guelma et Kherrata », In Révolution permanente, <https://www.revolutionpermanente.fr>.
2. DELTOMBE, et al, (2011). Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique 1948-1971, Paris, La Découverte.
3. DUVAL, E-J, (2004). Le sillage militaire de la France au Cameroun, 1914-1964, Paris, L'Harmattan.
4. EYINGA, A, (1985). Démocratie de Yaoundé : syndicalisme d'abord 1941-1946, Paris, L'Harmattan.
5. GEORGY, G, (1992). Le petit soldat de l'empire, Flammarion, Paris.

Le maintien de l'ordre par la terreur sous administration coloniale française au Cameroun (1945-1956)

6. GILDAS NOUMBOU TETAM, G, et WANDJI, H, (2024). « La bataille des opinions dans les évènements de 1955 au Cameroun », *Balisages* (en ligne), 8/2024. URL : <http://journals.openedition.org/balisages/1643> ; DOI : <http://doi.oorg/10.4000/11sul>.
7. JOSEPH, R, (1986). *Le mouvement nationaliste au Cameroun : Les origines sociales de l'UPC*, Paris, Karthala.
8. KAPTUE, L, (2005). « Grèves, émeutes et répression au Cameroun : Les évènements de septembre 1945 à Douala », In Eboussi Boulaga Fabien, *Terroir*, N°2, Paris, Le Harmattan.
9. KOUFAN MENKERE, J, (1991). « Les relations entre le Cameroun et l'AEF, chronique d'une annexion avortée », *Terroirs* n°1.
10. KUMA'A N'dUMBE, A, (1980). *Hitler voulait l'Afrique. Les plans secrets pour une Afrique fasciste (1933-1945)*, Paris, L'Harmattan.
11. LE VINE, V-T, (1982). *Le Cameroun du mandat à l'indépendance*, Paris, Présence Africaine.
12. LEROUX, D et Sacriste, F, (2013). La « doctrine de la guerre révolutionnaire » (DGR) : Théories, pratiques et continuités, journées d'études du 2-3 avril.
13. MBEMBE, A, (1986). *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun (1920-1960)*, Paris, Éditions Karthala.
14. MERAT, L, (1945). *Les évènements de Douala, 21-25 septembre 1945*, S.ln.d.
15. MINTOOGUE, Y, (2020). « Géographie de l'insoumission et variations régionales du discours nationaliste au Cameroun -1948-1955) », *Cahiers d'études africaines*, 238.
16. MOUME ETIA, L, (1991). *Cameroun : Les années ardentes. Aux origines de la vie syndicale et politique*, Paris, JAPRESS.
17. MVENG, E, (1985). *Histoire du Cameroun*, Paris, Présence Africain.
18. NGAPETH BIYONG, M-I, (2010). *Cameroun : Combats pour l'indépendance*, Paris, L'Harmattan.
19. PAYROULOU, J-P, (2009). *Guelma, 1945. Une subversion française dans l'Algérie coloniale*, Paris, La Découverte.
20. PREVITALI, S, (1999). *Je me souviens de Ruben. Mon témoignage sur les maquis camerounais (1953-1970)*, Paris, Karthala.
21. RAMONDY, K, (2025). *La France au Cameroun (1945-1971)*. Rapport de la commission « Recherche » sur le rôle et l'engagement de la France dans la lutte contre les mouvements indépendantistes et d'opposition au Cameroun de 1945 à 1971.
22. SURET-CANALE, J, (1972). *Afrique noire occidentale et centrale. De la colonisation aux indépendances, 1945-1960*, Vol. 1, Editions sociales, Paris.
23. TCHUMTCHOUA, E, (2017). « Cheminots, syndicalisme et nationalisme au Cameroun sous administration française (1946-1960) : une histoire à écrire », in *Africana Studia, International journal of african studies*, n° 20, 1er et 2ème semestre.

Les thèses et mémoires

1. EPOH NGANGUE, J, (2012). « L'opposition politique à Ahmadou Ahidjo de 1946 à 1982 : Le cas des élites musulmanes, de l'UNEK et du Manidem », Mémoire de Master en Histoire, Université de Douala.

2. KENFACK NANFACK, C (2021), « La question du maintien de l'ordre public et les groupes d'autodéfense dans l'ancienne région Bamiléké (1955-1971) », Thèse de Doctorat en histoire, Université de Dschang.
3. KOUEKAM, D-F, (2020). « Les forces supplétives dans la lutte contre-insurrectionnelle et anti-nationaliste au Cameroun (1957-1971), Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Douala.
4. NOUBOU NOUMOWE, L, (2023). « De la milice coloniale à l'armée camerounaise : constellation d'unités et mosaïque militaire, 1914-1972. Approche sociologique et prosopographique », Thèse de Doctorat en histoire, Université de Lorraine.
5. TCHINDA KENFO, J, (2014), « Colonisation, quêtes identitaires, pratiques élitistes et dynamiques socio-politiques dans les Bamboutos (Ouest-Cameroun), XIXe-XXe siècle », Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé.
6. WANYAKA BONGUEN, V, (2008). « La coopération militaire entre le Cameroun et la France : de l'assistance à la quête d'un partenariat technique (1959-2005) », thèse de doctorat Ph.D en histoire, Université de Yaoundé I.

Massacres du mai 1945 en Algérie : le complot prémedité ?

The massacres of May 1945 in Algeria: A premeditated plot?

BENIAICHE Kamel

Journaliste et chercheur en histoire. Algérie.

Mail : kamelbeniaiche@gmail.com

Résumé :

Cette étude essaie d'apporter du neuf sur un fait qui a attiré l'intérêt des historiens en l'occurrence les évènements du 08 mai 1945. Cela peut être possible en présence de documents d'archives importants.

Le mardi 8 mai 1945, la population algérienne, comme celle du reste du monde, célèbre la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie. Mais, au-delà de la joie générale, beaucoup d'Algériens voient cette journée comme une occasion d'exprimer leurs aspirations à la liberté et à l'indépendance. À Sétif, un cortège organisé par des militants nationalistes défile dans les rues, arborant des drapeaux algériens et des banderoles réclamant la fin du colonialisme. La tension monte rapidement lorsque les forces de police, épaulées par des colons armés, tentent de s'emparer de l'emblème national.

Un coup de feu retentit en direction de Saal Bouzid, un jeune Algérien qui avait repris le drapeau national de la main d'Aissa Cheraga. Ce coup de feu déclenche le bain de sang : les manifestants jettent des pierres, la police et les gendarmes ouvrent le feu. Le chaos s'installe dans la ville, et la répression prend rapidement une ampleur massive. Les forces coloniales utilisent des armes de guerre : fusils, mitrailleuses et parfois même artillerie légère. Les violences s'étendent aux villages alentours.

Parallèlement, des milices de colons, organisent des raids punitifs dans les campagnes, incendiant des maisons et tuant sans distinction hommes, femmes et enfants. Les autorités coloniales, redoutant l'élan nationaliste, auraient attendu un prétexte pour frapper durement et briser toute velléité de soulèvement. De nombreux Algériens du 7e RTA avaient combattu dans l'armée française pendant la Seconde Guerre mondiale, espérant obtenir en retour des réformes politiques et un avenir meilleur. Leur colère et leur désillusion s'accentuent face à la brutalité de la répression et à l'ampleur de l'horreur découverte.

La plupart des organes de presse de l'époque présentent les Algériens comme des « insurgés sanguinaires » et minimisant le nombre de victimes. Des décennies plus tard, les témoignages recueillis contredisent cette version : ils évoquent des rafles massives, des tortures, des exécutions sommaires et des disparitions forcées. La participation active des Européens armés ne faisait pas doute, malgré l'ignorance remarquée dans les archives officielles.

La méthode d'analyse consiste à la reconstitution des faits en respectant la chronologie et en essayant d'expliquer le sens d'un tel évènement et particulièrement qui a poussé la France à commettre un tel massacre.

Le corpus utilisé est riche. Il se compose de documents officiels français : rapports militaires, coupures de journaux, notes administratives, une documentation récupérée au centre d'archives d'outre-mer. Il y a également des études académiques comme celles de J.P Peyroulou, Jean Louis Plache , Mekhalid Boucif , Mahfoud Kheddache , Ainad-Tabet.

Le 08 mai 1945 est une date clés dans l'évolution du mouvement national. Il y a désormais l'avant et l'après 08 mai 1945. Les acteurs du courant indépendantistes ont su tirer les enseignements nécessaires pour suite de leur combat : il n'est plus question de recours aux manifestations de masse ou d'attendre une éventuelle libération venant des Français. Le salut passe par la lutte armée.

Mots clés : Massacres du 08 mai 1945, Algérie, complot, témoignages.

Abstract :

This study seeks to contribute new insights into an event that has long attracted the attention of historians, namely the events of 8 May 1945. Such an endeavour becomes possible through the availability of significant archival documents.

On Tuesday, 8 May 1945, the Algerian population, like that of the rest of the world, celebrated the Allied victory over Nazi Germany. Yet beyond the general atmosphere of jubilation, many Algerians regarded this day as an opportunity to express their aspirations for freedom and independence. In Sétif, a procession organized by nationalist activists marched through the streets, carrying Algerian flags and banners demanding an end to colonialism. Tensions escalated rapidly when the police forces, supported by armed settlers, attempted to seize the national emblem.

A gunshot rang out, striking in the direction of Saal Bouzid, a young Algerian who had retrieved the national flag from the hands of Aïssa Cheraga. This shot triggered the bloodshed: demonstrators hurled stones, while the police and gendarmes opened fire. Chaos engulfed the town, and the repression quickly assumed massive proportions. Colonial forces deployed military weaponry—rifles, machine guns, and at times even light artillery. The violence soon spread to neighbouring villages.

Meanwhile, settler militias launched punitive raids throughout the countryside, burning homes and killing men, women, and children indiscriminately. Fearing the rise of nationalist sentiment, the colonial authorities had seemingly awaited a pretext to strike forcefully and crush any hint of uprising. Many Algerians of the 7th African Rifle Regiment (7e RTA) had fought in the French army during the Second World War, hoping in return for political reforms and a better future. Their anger and disillusionment deepened in the face of the brutality of the repression and the extent of the horrors revealed.

Most newspapers of the period depicted the Algerians as “bloodthirsty insurgents,” minimizing the number of victims. Yet decades later, collected testimonies contradict this narrative: they recount mass round-ups, torture, summary executions, and enforced disappearances. The active participation of armed Europeans was undeniable, despite its conspicuous absence from official archival records.

The analytical approach adopted consists of reconstructing the facts while respecting their chronology, and attempting to explain the meaning of such an event—particularly what drove France to perpetrate such a massacre.

The corpus used is extensive. It includes official French documents—military reports, newspaper clippings, administrative notes, and materials retrieved from the Overseas Archives Centre—as well as academic studies such as those by J.-P. Peyroulou, Jean-Louis Planche, Mekhalid Boucif, Mahfoud Kheddache, and Ainad-Tabet.

The events of 8 May 1945 constitute a pivotal moment in the development of the national movement. From that point on, there existed a clear “before” and “after” 8 May 1945. The actors of the independence movement drew the necessary lessons for the continuation of their struggle: mass demonstrations and hopes for liberation from the French were no longer viable strategies. Salvation lay in armed struggle.

Keywords: Massacres of May 8, 1945, Algeria, conspiracy, testimonies.

Mail de correspondance : kamelbeniaiche@gmail.com

Introduction :

Le mardi 8 mai 1945, la population algérienne, comme celle du reste du monde, célébrait la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie. Cependant, cette journée revêt une importance particulière pour l'histoire de l'Algérie, car elle a marqué le début d'un mouvement nationaliste massif et d'une répression coloniale qui allait profondément influencer le chemin vers l'indépendance. Comprendre ces événements est essentiel pour saisir la dynamique historique qui a mené vers la guerre d'indépendance.

Le 8 mai 1945 a été un jour particulier pour les alliés. Il est synonyme de la délivrance. Le 8 mai 1945, alors que la victoire des Alliés met officiellement fin à la Seconde Guerre mondiale, une série d'événements dramatiques survient en Algérie, révélant les tensions profondes au sein de l'ordre colonial. À Sétif, une manifestation à l'initiative de nationalistes algériens, réclamant davantage de droits et la reconnaissance de leur identité, dégénère suite à l'intervention des forces de l'ordre, déclenchée notamment par l'apparition du drapeau algérien. Les affrontements qui s'ensuivent donnent lieu à une répression massive, dont les conséquences humaines et politiques s'étendent bien au-delà des villes de Sétif, Guelma et Kherrata. Cet épisode, longtemps marginalisé dans les récits officiels français, est désormais reconnu comme un jalon fondamental dans le processus de politisation du nationalisme algérien et la remise en question du système colonial.

Longtemps associé uniquement à Sétif, Guelma et Kherrata, la terrible tragédie a endeuillé tout le Nord-Constantinois et une grande partie du territoire, où chaque portion de terre est chargée d'histoire.

Que savons-nous de plus horrible pogrom perpétré à huis clos, un jour de victoire ? Une grande partie de l'épisode tragique est méconnue. Même si les travaux des historiens, universitaires et écrivains algériens et français – comme Mahfoud Keddache, Jean Louis Planche, Redouane Ainad Tabet, Boucif Mekhaled Jean pierre peyroulou, et Amar Mohand Amer – ont levé le voile sur d'innombrables épisodes douloureux, il n'en demeure pas moins que la partie immergée de la plaie demeure méconnue.

Le grand public des deux rives ne connaît presque rien du mardi sanglant. Aiguiseé au contact des derniers témoins, des rescapés de la tuerie, de documents inédits, de publications et de nouvelles archives, le présent travail essaie de connaître ce qui s'est vraiment passé dans l'intérêt de la recherche historique.

Cette présente étude vise à reconstituer les événements du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata, à analyser la nature et l'ampleur de la répression coloniale et à évaluer la manière dont les récits officiels et médiatiques ont rapporté les faits.

La problématique principale qui se dégage est la suivante : Quels facteurs ont conduit à cette violence massive et à sa minimisation par les autorités coloniales ?

Cette problématique s'articule autour de ces trois questions suivantes : Quels facteurs politiques, sociaux et militaires ont conduit à l'escalade de la violence lors des manifestations du 8 mai 1945 ? Comment les autorités coloniales et la presse ont rapporté ces événements ? Quel rôle ont joué les militants nationalistes et les anciens combattants du 7e RTA dans la manifestation et dans la perception de la répression ?

Plusieurs chercheurs ont déjà examiné les événements de Sétif, Guelma et Kherrata, et leurs travaux offrent des perspectives différentes. Jean-Pierre Peyroulou, dans son essai *Le cas de Sétif-Kherrata-Guelma (Mai 1945)*, aborde la violence comme un phénomène organisé : il montre comment la répression par l'armée française et les milices européennes ont causé « plusieurs milliers de morts » sans permettre une estimation exacte, soulignant l'absence de données fiables et la divergence entre sources. Cette étude insiste sur l'ampleur tragique des violences, mais pâtit parfois d'un manque de témoignages directs et d'un cadrage statistique trop large. Dans un registre plus journalistique et engagé, le média Mediapart a publié un long dossier intitulé *8 mai 1945 : massacres de Sétif et Guelma : les crimes contre l'humanité de la France* ; qui rassemble des témoignages de survivants, des archives rares et une reconstitution des exactions menées par l'armée et les colons. (Mediapart) Cette approche donne une voix aux victimes et insiste sur le caractère de crime contre l'humanité, mais, du point de vue académique, son argumentation peut parfois privilégier l'émotion au détriment d'une analyse systématique des sources officielles. Enfin, l'historien Rachid Miad, publie un article intitulé : «Crimes coloniaux français en Algérie : le massacre du 8 mai 1945, un crime demeuré impuni

», Ainad-Tabet : le 8 mai 1945 en Algérie ; Il y dépeint un « plan criminel » mené par les autorités coloniales, visant à écraser la population algérienne sans distinction, y compris femmes, enfants et personnes âgées. Son récit met en lumière la dimension de crime systématique et la responsabilité de l’État colonial, mais certaines de ses affirmations massives reposent sur des interprétations plus que sur des données chiffrées très rigoureuses.

Dans l’optique académique des problématiques évoquées, je me suis basé sur d’innombrables documents officiels français : rapports militaires, coupures de journaux , notes administratives et communiqués trouvés à l’ANOM, aussi sur les documents de Service Historique de l’armée de Terre de Vincennes, le rapport du commissaire Buisson, chef de la brigade mobile de Guelma et le rapport du général de division aérienne Pierre Wiess, comme je me suis appuyé sur une série intitulée : La guerre d’Algérie par les documents, comme j’ai utilisé quelques études publiées par des historiens sur le sujet, comme J.P Peyroulou, Jean Louis Plache , Mekhalid Boucif , Mahfoud Kheddache , Ainad-Tabet notamment.

Cette étude repose sur une analyse historique combinant : Les archives coloniales françaises, y compris rapports de police et communiqués officiels ; La presse coloniale de l’époque pour étudier la manière dont les événements ont été présentés ; Les témoignages de survivants et les mémoires publiées par des historiens algériens et étrangers notamment français ; et enfin, l’étude des sites de fosses communes et des documents militaires pour évaluer l’ampleur de la répression.

1- Chronologie de la boucherie (Avertissement du Général De Gaulle).

Pour garder l’Algérie dans le giron français, les autorités militaires et civiles de la colonie adoptent une série de mesures répressives dans le but de maintenir leur emprise sur l’Algérie. En quittant Alger le 14 août 1944, le général de Gaulle réaffirme son attachement à l’idée d’une « Algérie, ensemble de départements français », excluant toute remise en question de la souveraineté française. Il entend régler la « question algérienne » dans le strict cadre du discours de Constantine du 12 décembre 1943 et de l’ordonnance du 7 mars 1944, qui constitue une tentative d’intégration limitée des élites musulmanes à la citoyenneté française.

Cependant, cette ordonnance, bien que modérée, est vivement contestée par les milieux coloniaux. L’article 3 de l’ordonnance prévoit l’inscription de plus de 65 000 « indigènes » sur les mêmes listes électorales que les citoyens français non musulmans (Kaddache, 1993 : 653), une disposition qui suscite une opposition quasi unanime des Français d’Algérie.

La montée en puissance du nationalisme algérien, incarné par les AML — coalition regroupant l’Association des Oulémas, les partisans de Ferhat Abbas et des militants du Parti du Peuple Algérien (PPA) —, inquiète profondément les autorités coloniales. L’adhésion massive au mouvement, qui rassemble des dizaines de milliers de membres et sympathisants en quelques semaines, est perçue comme une menace directe par les colons les plus influents, soucieux de préserver leurs priviléges socio-économiques. Dans ce contexte, L’Écho d’Alger, organe de la grande colonisation, en appelle explicitement à l’usage de la force pour maintenir l’ordre (Benkhedda, 1989 : 97).

Avant son départ, le général de Gaulle adresse un avertissement clair au général Henri Martin, commandant du 19^e corps d’armée chargé de la coordination militaire en Afrique du Nord : « Évitez que l’Afrique du Nord ne glisse entre nos doigts pendant que nous libérons la France » (Ageron, 2010 : 431). Pour le chef du Gouvernement provisoire de la République française, l’intégrité territoriale de l’empire colonial, en particulier de l’Algérie, est non négociable.

Les consignes émanant du pouvoir central sont appliquées avec une rigueur extrême. L’armée, bien que n’ayant pas vocation première à assurer le maintien de l’ordre civil, est mobilisée sans réserve pour faire face à toute velléité contestataire. Une note de service

classée « très secrète », datée du 18 janvier 1945 et signée par le général Martin, expose les grandes lignes d'un plan de défense en cas de troubles ou de soulèvement populaire. Ce document est suivi d'un exercice stratégique sur carte, réalisé les 12 et 13 février 1945 en présence des représentants des états-majors de Rabat, Tunis et Alger.

Dans la continuité de ces préparatifs, plusieurs manœuvres militaires sont organisées sur le terrain : à Chenoua (Cherchell), puis à Biskra les 24 et 25 avril, et enfin en Kabylie les 4 et 5 mai 1945. Certaines de ces opérations donnent lieu à des exactions, révélatrices de l'atmosphère de tension et du durcissement progressif de l'appareil répressif colonial à la veille des événements tragiques du 8 mai 1945 ; et ce afin de garder le « département » dans le giron de l'empire colonial. (Ainad Tabet. 2002: 112-114)

2-Les incidents de Ksar Chellala (ex-Reibel) : la mèche.

Le 12 avril 1945, lors d'une discussion franche avec Ferhat Abbas, le secrétaire général du gouvernement, Pierre-René Gazagne , ennemi juré des indigènes, déclare : «Vos partisans sont noyautés par le PPA. Je n'ignore pas non plus vos contacts avec les Anglais et les Américains (...) Ressaisissez-vous, reprenez en main vos comités. Nous avons un large programme de réformes. Aidez-nous. Il vous appartient d'éviter le pire. » (Goldzeiguer. 2002: 242)

S'apparentant à une menace déguisée, la dernière phrase de l'homme fort du gouvernement donne un aperçu des intentions inavouées des autorités, décidées à étouffer dans l'œuf toute velléité émancipatrice du deuxième collège. Le 7 avril 1945, une réunion publique est prévue à Ksar Chellala (ex-Reibel) où Hadj Messali est placé en résidence forcée. Située à 250 km d'Alger, la bourgade devient alors l'autre vivier du Mouvement national, vivant au rythme d'une intense activité et de visites de nombreuses personnalités politiques de différents courants.

Les résolutions du congrès des AML est le thème principal de la rencontre. Secrétaire de Messali Hadj et un des quatre délégués aux dernières assises du groupement, Saad Dahleb devait exposer les résolutions. Alerté, Scheiffer, l'administrateur de la commune mixte, s'y oppose. Le refus de l'autorité oblige les nationalistes à délocaliser la rencontre. Le diktat de l'autorité transforme une assemblée en réunion privée. Le conclave se tient finalement dans un local. Informé des nouvelles intentions des militants des AML et du PPA – omniprésents dans la localité – Scheiffer tient à saborder le rendez-vous. Pour atteindre son objectif, il confie la mission aux gendarmes. L'intervention échoue. Les brigadiers sont rabroués par des activistes aux aguets. Véritable épreuve de force, la réaction des nationalistes irrite Scheiffer, qui en avise sa hiérarchie. Ne pouvant sous-estimer une telle avanie, le préfet Perillier s'en réfère à Gazagne, le secrétaire général du gouvernement, pour qui c'est une aubaine pour frapper un bon coup...

N'admettant pas que le deuxième collège ose transgresser le refus de l'administrateur de Ksar Chellala, l'homme fort du gouvernement général «ne cachant pas son aversion vis-à-vis de l'ordonnance du 7 mars 1944 et son hostilité au collège unique» (Goldzeiguer.2002 : 242) continue la chasse aux cadres nationalistes enclenchée en mars 1945 et décide de neutraliser les quatre membres de la délégation au congrès des AML : Saâd Dahleb, Zitouni Ali, Menaceri Mohamed et Ben Abderrahmane Mohamed. L'arrêté d'internement est signé le 10 avril 1945.

Ainsi, la moindre incartade est mise à profit par l'administration et la police, ne trouvant dès lors aucune peine à prendre des mesures coercitives à l'encontre des lieutenants des leaders du groupement, qui passeront à la trappe, eux aussi. Pour procéder à l'arrestation des quatre militants, l'administration coloniale profite de la tenue de la réunion annuelle de l'achaba regroupant traditionnellement l'administration et les éleveurs. La rencontre est fixée pour le 18 avril 1945, jour de marché à Ksar Chellala, où la bourgade est en effervescence. En

mission commandée, le préfet d'Alger, Louis Périllier préside la séance où l'on parle de l'achaba, mais aussi et surtout de politique. Le deuxième sujet fâche, fait capoter les échanges. Le conclave se termine finalement en queue de poisson. L'intention de Perillier en est la cause. Appliquant les consignes de René Gazagne – remplaçant Yves Chataigneau retenu à Paris – le préfet, qui s'est déplacé avec l'arrêté d'emprisonnement des quatre militants du PPA, essuie un véritable camouflet : les assignés s'enfuient au nez et à la barbe des gendarmes (Benmebarek, 2012 : SP) dépassés par une population massée dans les rues. Les quatre militants sont donc libérés par une foule déchainée.

Pour l'historienne Annie Rey Goldzeiguer, la manœuvre de Gazagne n'est pas fortuite. Il a fomenté l'incident pour constituer un solide argumentaire obligeant ainsi sa hiérarchie (gouverneur, ministre de l'Intérieur et De Gaulle) à procéder à la dissolution des AML et à l'éloignement de l'encombrant Messali Hadj, privé de la liberté de mouvement depuis 1943. Afin d'actionner son plan, il fallait profiter de l'aubaine :

«Pour frapper un grand coup, Gazagne décide d'utiliser le rassemblement de l'achaba où les administrateurs des Hauts-Plateaux du Centre, les représentants des colons du Sersou et les chefs indigènes sont présents autour d'une personnalité administrative pour organiser le déplacement des nomades dans la zone tellienne. Gazagne désigne Lucien Périllier (préfet d'Alger) pour diriger les opérations. Celui-ci arrive au milieu de l'excitation générale. La délégation des AML vient remettre une motion à l'administrateur, qui refuse le papier après un discours menaçant : "La France est encore assez forte !" Les militants, furieux, se retirent en vociférant pour se réunir dans la boutique de l'un d'entre eux. » (Goldzeiguer, 2002 :245)

La réplique des indigènes déplaît à Périllier qui décide de les punir : «Six gendarmes vont interroger les 'responsables des troubles'. Un camion avec gardes mobiles attend les interpellés. Ces derniers sont vite libérés par la foule qui occupe le terrain. Le préfet précipite son départ, mais subit l'affront (le deuxième de la journée) de se faire fouiller par un barrage de militants. La nouvelle est connue à plus de 100 km à la ronde. » (Goldzeiguer, 2002 : 245 – 246)

L'humiliation subie par le préfet d'Alger déclenche la colère de la haute administration, pour laquelle le trouble à l'ordre public est ni plus ni moins qu'un acte de rébellion. L'incident prend les allures d'une affaire d'État et fera l'objet de nombreux rapports et réunions. Pour la haute administration, l'atteinte à l'autorité de la République est un gravissime précédent à mater : «La France avait perdu la face, c'était une grave atteinte à notre prestige. » (Kaddache, 1993 : 696) La mutinerie de la population, qui a osé «narguer l'autorité et humilier les représentants de la loi», ne restera pas impunie. Quelques jours après, quatre pelotons de gardes mobiles débarquent à Ksar Chellala. La bourgade est en état de siège. Accompagnés par l'administrateur qui n'est pas prêt d'oublier l'humiliation du 18 avril, les forces de l'ordre arrêtent les fauteurs de troubles ainsi que les quatre activistes :

«En l'absence du gouverneur, Gazagne décide d'interner les quatre agitateurs, transférés menottes aux mains et inculpés de "menées antinationales ". Avec eux, 27 militants sont arrêtés pour être déférés en cours martiale le 7 mai (ils écoperont de huit à vingt ans de réclusion). » On profite de l'occasion «pour prendre légalement les mesures qui décapitent le PPA clandestin et pour éviter l'insurrection d'Alger à Oran». ¹

Véritable appoint d'un appareil judiciaire expéditif, la police, à travers ses notices de renseignements et rapports, enfonce les prévenus, qui sont condamnés à de lourdes peines avant même leur passage à la barre. Le rapport de la police judiciaire d'Alger en est la preuve. Scindant les prévenus en quatre groupes, le document ne fait pas dans la dentelle : «Formé de

¹ Centre d'archives nationales d'outre-mer (ANOM) d'Aix en Provence, 9H51, GGA, Rapport de Gazagne du 25 avril 1945.

Menaceri Mohamed, Dahleb Saad, Zitouni Ali et Benabdouahab Mohand Ouamer, le premier groupe qui s'est enfui le 18 avril des mains des gendarmes, sera dirigé vers le camp de concentration de Bossuet. Constitué de Chebaikhi Abdelkader (trouvé armé dans le jardin de Messali Hadj au moment du transfert de ce dernier), Abdelouahab M'hamed (trouvé armé dans le jardin de Messali au moment du transfert de ce dernier), Chebaiki Bensalah, Megouaz Tayeb, Menaceri Amar (frère de Mohamed), Rata Mabkhout, Bouamara Bouamara et Aït Touti Belkheir (trouvé armé dans le jardin de Messali au moment du transfert de ce dernier), le deuxième, est accusé de rébellion à la gendarmerie au moment où la foule faisait s'envier les quatre hommes du premier groupe. Composant la troisième bande, Souilhi dit Souiah Aissa, Sofiane Abdelkader, Menari Mohamed, Khanfar Salem, Hakime Lakhdar, Djouabi Hocine, Chellali Ahmed, Loudad Mohamed, Ikene Boussad, Merbah Abdelkader, Benabdouahab Ahmed et Safi Ahmed sont poursuivis pour leur activité et leur propagande nationaliste et anti-française. Considérés comme très dangereux, les prévenus sont désignés pour le camp de concentration de Bossuet. On reproche au quatrième groupe, constitué de Halelles Aissa, Ouaissa Chabane et Megouaz Abdelkader (frère de Tayeb) sa sympathie pour le mouvement nationaliste. Pour un tel grief, ils sont placés en résidence surveillée, chez eux, à Ksar Chellala.² »

L'administration coloniale française entreprend la mise en place de dispositifs répressifs rigoureux sans attendre la fin officielle de la Seconde Guerre mondiale ni la libération complète du territoire métropolitain. Certaines des méthodes employées évoquent, par certains aspects, celles observées dans les camps de concentration nazis tels que Dachau ou Auschwitz. Les camps de détention en Algérie furent en réalité mobilisés bien avant les événements du 8 mai 1945 et l'insurrection du 1er novembre 1954. L'histoire de ces centres, où des milliers d'Algériens furent incarcérés, soumis à des violences extrêmes ou exécutés, demeure encore largement absente des mémoires collectives, tant en France qu'en Algérie.

Pour revenir à notre sujet, l'affaire de Ksar Chellala, intervenant trois semaines avant le début de l'apocalypse, est le prélude au grand remue-ménage. L'autorité, qui pouvait procéder à l'arrestation des quatre prévenus proches de Messali Hadj dans la discréction, a choisi le moment adéquat. Gazagne utilise les incidents de Ksar Chellala pour étêter le Mouvement national ; il procède à l'arrestation de Messali, dont la présence en Algérie est «dangereuse pour l'ordre établi». Le leader du PPA est ensuite embarqué pour une «destination inconnue». La première étape est Aïn Oussera puis El-Goléa, où il loge dans la dépendance d'un bordj. «Il emporte avec lui une valise contenant ses effets personnels et une corbeille de livres.³ » Afin de concrétiser son plan, l'architecte du complot poursuit son travail de sape et les opérations de démantèlement et de désintégration du front : «Il va donc envoyer un télégramme chiffré à Chataigneau pour lui demander l'autorisation d'envoyer Messali à Brazzaville (Congo), de dissoudre les AML, de suspendre l'Égalité et d'arrêter les meneurs du PPA. Le 20 avril, Chataigneau rentre précipitamment à Alger pour tenter d'éteindre l'incendie. » (Goldzeiguer, 2002: 246)

Bien ficelée, l'affaire de Ksar Chellal arrive au sommet de l'État où l'on se penche sérieusement sur le cas du prisonnier Messali Hadj :

«Adrien Tixier, ministre de l'Intérieur, et le gouverneur Chataigneau, présents dans la capitale, précisément pour y évoquer le cas Messali, en font rapport le 22 avril, puis le 26 avril, au général De Gaulle (...) Ils proposent le transfert de Messali à Brazzaville. Il ne fait pas de doute que l'éloignement du leader nationaliste a bien été soumis au général De Gaulle et finalement décidé par lui. [...] En invoquant l'atteinte à l'autorité de l'État, on a

² ANOM, 81 F 866, Gouvernement général de l'Algérie (GGA), Correspondance relative à l'arrestation de militants nationalistes algériens et à leur internement au camp de Bossuet, s. d.

³ ANOM, 81 F 866, Gouvernement général de l'Algérie (GGA), Correspondance relative au transfert d'un militant nationaliste d'Aïn Oussera à El-Goléa, s. d.

obtenu du général De Gaulle la mesure d'éloignement souhaitée. » (Benmebarek, 2012 : s.p)

Finalement, le secrétaire général du gouvernement général arrive à ses fins, obtient gain de cause et le feu vert du général De Gaulle qui décide d'envoyer Hadj Messali en exil. «Le 24 avril, Messali est conduit à El-Goléa, et le 28, il est transféré à Brazzaville qu'il atteint dans l'après-midi du 3 mai 1945.⁴ » Intervenant quelques jours avant la fin d'une ère, la décision bouleverse les Algériens, polluant une atmosphère déjà contaminée. Décidé et planifié par Gazagne, l'éloignement du leader du PPA – dont la libération a été l'une des principales revendications des manifestations du 1er et du 8 mai 1945 –, attise les tensions.

3-Le 1e Mai 1945, début de la tuerie.

Le 1er mai 1945, sous l'impulsion du Parti du peuple algérien et sous couvert des Amis du Manifeste et de la Liberté, une grande manifestation est organisée à Alger et sur l'ensemble du territoire national. La direction du PPA, organisation dissoute en septembre 1939, saisit cette occasion pour démontrer sa capacité de mobilisation et son influence auprès de la population indigène. Cette démonstration vire au drame. À Alger, la manifestation est réprimée dans le sang : quatre hommes – Ghazali El Haffaf, Ahmed Boughlamallah, Abdelkader Ziar et Abdelkader Kadi – tombent sous les balles de la police. (Benkhedda ,1989 : 99) De nombreux blessés sont signalés à Oran et Blida. En revanche, aucune violence n'est rapportée lors des marches de Sétif et Guelma. L'effusion de sang du 1er mai n'offusque ni Yves Chataigneau, gouverneur général, ni l'état-major de l'armée coloniale .

Le massacre qui a endeuillé l'Algérie le 8 mai 1945, jour de l'armistice, aurait pu être évité. Détentrice de tous les pouvoirs pour interdire toute manifestation non officielle, l'autorité coloniale a pourtant laissé pourrir l'abcès, afin de mieux le crever le 8 mai 1945 à Sétif,

4- Sétif, l'épicentre du drame.

L'Algérie, qui avait payé un lourd tribut lors des deux Guerres mondiales, célèbre dans le sang et le deuil la victoire sur le régime hitlérien. Le mardi 8 mai 1945, des rassemblements pacifiques sont organisés dans plusieurs villes de la colonie. À Sétif, des milliers d'Algériens défilent pour revendiquer l'égalité des droits et la reconnaissance de leur identité. L'apparition du drapeau algérien, brandi aux côtés de ceux des Alliés, met le feu aux poudres. L'intervention brutale de la police provoque alors une émeute, marquant le début d'une répression sanglante.

En tentant de fuir sous les tirs des forces de l'ordre, certains manifestants s'en prennent à des Européens croisés sur leur chemin. À midi, la répression s'abat violemment : la police et l'armée reprennent le contrôle de la ville par la force, recourant aux armes et aux violences. Pourtant, dans la ville de Sétif même, aucun incendie de maison ni aucune effraction de domicile n'est signalé. Les Renseignements généraux recensent 21 morts et 35 blessés parmi les Européens, dressant une liste nominative des victimes et précisant les causes de leur décès. En revanche, l'administration coloniale fait rapidement enterrer plus de 85 Algériens dans deux fosses communes du cimetière de Sidi Saïd, sans qu'un décompte officiel ni une reconnaissance individuelle ne soient établis.

L'administration coloniale ne tarde pas à engager une vaste campagne de désinformation, bien avant même les événements tragiques de Guelma. Elle diffuse rapidement des contrevérités pour orienter l'opinion publique. Près de 80 ans plus tard, l'identité des victimes, souvent privées de sépulture, demeure inconnue.

⁴ ANOM, 81 F 866, Gouvernement général de l'Algérie (GGA), *Correspondance relative au transfert de Messali Hadj à El-Goléa puis à Brazzaville, avril-mai 1945.*

À 15h15, le cabinet du gouverneur général adresse un télégramme classé « Secret » et « Très urgent » au ministère de l’Intérieur à Paris. Mais il ne se limite pas à relater les faits : il désigne nommément Ferhat Abbas et le docteur Saâdane⁵ qui se trouvaient alors dans le salon d’honneur du gouverneur général pour présenter les félicitations des Amis du Manifeste et de la Liberté, comme responsables des incidents survenus à Sétif. À 15h20, le préfet de Constantine, Lestrade-Carbonnel, sollicite l’autorisation du gouverneur général pour transférer les pouvoirs civils à l’autorité militaire. Deux minutes plus tard, à 15h22, cette autorisation lui est confirmée par téléphone⁶.

En confiant le maintien de l’ordre à l’armée — une institution dont ce n’est pas la mission première — les autorités civiles contribuent délibérément à l’escalade de la violence. Lestrade-Carbonnel et Yves Chataigneau n’attendent pas les instructions du général de Gaulle pour « prendre toutes les mesures nécessaires afin de réprimer les agissements anti-français d’une minorité d’agitateurs ». Cette initiative marque un tournant, où la réponse sécuritaire prime sur toute volonté d’apaisement ou de dialogue.

À partir de 17h45, c’est au tour de la ville de Guelma d’être secouée par les troubles. André Achiary, sous-préfet de la ville, avait anticipé les tensions en constituant, dès le 14 avril 1945, une milice composée d’environ 200 hommes. Cette force paramilitaire, agissant en dehors du cadre légal, jouera un rôle central dans la répression qui s’abattra sur la population locale. Le sous-préfet qui avait formé une milice forte de 200 colons, dès le 14 avril 1945, (Peyroulou, 2009 : 6) prend les commandes d’une répression aveugle et sanglante. Boumaza Abdallah, dit Hamdi, et Mohamed Seraidi tombent sous les balles de la police, qui blesse également trois autres manifestants indigènes. De leur côté, les forces de l’ordre enregistrent trois blessés, dont un grièvement. (Ainad Tabet, 2002 : 64). Le jeudi 10 mai, soit, quarante-huit heures après le déclenchement de la boucherie, neuf indigènes âgés de 19 à 40 ans sont fusillés sur ordre du sous-préfet à Guelma⁷. Et ce, sans le moindre procès.

La colère et la violence des populations autochtones, notamment dans les zones rurales de Sétif et de Guelma, provoquent la mort de 103 Européens, dont 70 à Sétif et 33 à Guelma, selon les estimations de l’historienne Annie Rey-Goldzeiger

Cette mutinerie est réprimée avec une violence d’une ampleur sans précédent. Pour dissuader les Algériens de toute velléité de soulèvement ou de revendication de liberté et de dignité, la France coloniale déploie des moyens militaires colossaux. Afin de briser toute volonté de résistance, elle mobilise une force aérienne impressionnante : 30 avions, dont 12 chasseurs-bombardiers A-24 venant du CIC de Meknès (Maroc), stationnés à Sétif depuis le 10 mai 1945, 12 bombardiers B-26 basés à El Djedeida (Tunisie), et 6 P-39 du GC 1/9 en provenance de Reghaïa⁸.

À la demande du général Henri Martin, le contre-amiral Amanrich engage également une importante force navale : 12 bâtiments de guerre, dont, les croiseurs Duguay-Trouin et Le Triomphant, le contre-torpilleur Le Tigre, le torpilleur Le Tempête, trois chasseurs (n°91, 94, 96) et trois escorteurs (Le Cimenterre, Le Goumier et Le Sabre). Le général Raymond Duval, commandant la division territoriale de Constantine, sollicite par télégramme chiffré du 9 mai 1945 l’envoi de renforts (JAUFFRET, 1990 :184-343)

Il obtient gain de cause : les 8 et 9 mai, des unités du 10e et du 15e Régiment de Tirailleurs Sénégalaïs sont dépêchées vers Sétif (JAUFFRET, 1990 : 294-295). Le 12 mai, 475 hommes

⁵ ANOM, 81 F 866, Gouvernement général de l’Algérie (GGA), *Télégramme « Secret » et « Très urgent » du cabinet du gouverneur général au ministère de l’Intérieur*, s. d.

⁶ ANOM, 81 F 866, Gouvernement général de l’Algérie (GGA), *Correspondance relative à la demande de transfert des pouvoirs civils à l’autorité militaire par le préfet de Constantine*, s. d.

⁷ . ANOM, 9H44, Rapport du commissaire Buisson, chef de la brigade mobile de Guelma.

⁸ . ANOM, 81 F 866, GGA, Rapport du général de division aérienne Pierre Wiess au gouverneur général du 23mai1945.

du 13e régiment d'infanterie sont transférés de France vers l'Algérie (JAUFFRET, 1990 : 296). Le 16 mai, le 1er régiment étranger de cavalerie quitte la 5e division blindée stationnée en Allemagne pour rejoindre l'Afrique du Nord. Le 10 juin, c'est au tour du régiment d'infanterie portée de la 5e division blindée, en l'occurrence le célèbre régiment de marche de la Légion étrangère, de quitter l'Allemagne pour être déployé en Algérie. Ce redéploiement militaire révèle la face cachée du prétendu « rétablissement de l'ordre » : une opération de grande ampleur marquée par une logique de répression brutale, bien éloignée d'une simple mission de maintien de la paix.» (JAUFFRET, 1990 : 360).

5-La face cachée du « rétablissement de l'ordre »

La mobilisation de cet arsenal de guerre a fait très mal à de milliers d'« indigènes » meurtris dans leur chair. Disproportionnées, les représailles prenant les allures d'une guerre qui ne disant pas son nom, La guerre a laissé derrière elle des milliers d'orphelins, plongés pendant des mois dans une détresse extrême. Pourtant, ni l'armée ni l'administration coloniale ne manifestent la moindre compassion à leur égard. Ce n'est que tardivement que le sort de ces enfants parvient à sensibiliser l'opinion publique et à atteindre les débats de l'Assemblée constituante. Le 7 août 1946, maître El-Hadi Mostefai, député de l'Union Démocratique pour le Manifeste Algérien (UDMA), prend la parole pour dénoncer cette situation⁹. Interpelle officiellement le ministre de l'Intérieur, Édouard Depreux, qui découvre alors l'ampleur du drame et saisit le gouverneur général.

Auréolé de gloire après ses combats en Italie et en France, le 7^e Régiment de Tirailleurs Algériens (7^e RTA), majoritairement composé de soldats originaires de Sétif, débarque à Alger le 16 mai 1945. Confinés dans leurs casernes jusqu'au 22 mai, ces braves soldats, qui ont payé un lourd tribut avec 7 500 camarades tombés au champ d'honneur, sont officiellement accueillis à Sétif le 24 mai avant d'être renvoyés dans leurs foyers. Mais à leur retour, l'horreur les attend : ils ne retrouvent ni famille ni domicile. Loin d'être célébrés, ces anciens combattants se voient plutôt considérés comme des suspects par la police et l'administration coloniale.

Placés sous étroite surveillance, discriminés et traqués, y compris lorsqu'ils sont malades ou blessés, ces soldats sont perçus comme des « éléments potentiellement dangereux »¹⁰. Cette traque implacable se prolonge tout au long de l'opération de « maintien de l'ordre », laissant ces vétérans trahis et abandonnés par la nation qu'ils avaient servie avec loyauté.

Sous le fallacieux prétexte de la « légitime défense », l'armée coloniale, appuyée par la Légion étrangère — composée notamment de soldats sénégalais et de Tabors marocains — ainsi que par la milice locale, s'adonne au pillage et au vol des biens des paysans impuissants. Après avoir dépouillé les victimes, leurs gourbis sont systématiquement incendiés. Si des historiens tels que Jean-Pierre Peyroulou et Jean-Louis Planche ont documenté le pillage des campagnes de Guelma (Peyroulou, 2009 : 223-224), un silence persistant entoure les razzias et les spoliations massives subies par les populations rurales de Sétif, Mila, Béjaïa, Bordj et Jijel. À ce jour, aucun ouvrage ne traite de manière approfondie un sujet pourtant essentiel¹¹. L'important dossier demeure méconnu, plus de quatre-vingt années, plus tard.

6-La presse coloniale, Juge ou partie ?

⁹. ANOM, 81 F 866, Gouvernement général de l'Algérie (GGA), *Intervention de maître El-Hadi Mostefai, député UDMA*, 7 août 1946.

¹⁰. ANOM, 81 F 866, Gouvernement général de l'Algérie (GGA), *Note ou rapport sur les soldats désignés comme « éléments potentiellement dangereux »*, s. d.

¹¹ .ANOM, 81 F 866, Gouvernement général de l'Algérie (GGA), *Documents relatifs aux razzias et spoliations dans les régions de Sétif, Mila, Béjaïa, Bordj et Jijel*, s. d.

La presse coloniale tourne carrément le dos au martyre des Français musulmans. Le sujet devient tabou pour les censeurs qui veillent au grain. Elle s'interdit tout commentaire objectif, toute enquête neutre, tout reportage circonstancié, fiable et impartial ; bien plus, elle se contente de reprendre le communiqué officiel du gouvernement général. Décrété telle une loi, le silence place en toute impunité une chape de plomb sur beaucoup de vérités pas toujours agréables à connaître et d'innombrables épisodes d'une boucherie perpétrée à huis clos. Tout a été orchestré pour que le carnage ne soit pas connu.

Une lecture approfondie des journaux de l'époque éclaire sur la façon dont les événements de Sétif, Kherrata et Guelma ont été rapportés, et donne un aperçu sur le parti pris flagrant des quotidiens français. Seul le reporter américain Landrum Bolling dénonce les massacres ; les journalistes de l'empire colonial se sont alignés sur la position d'une partie de la classe politique française, faisant de l'indigène un bourreau et du carnage perpétré un fait divers anodin. Le Courrier algérien, qui a mis une année pour rompre le «silence», met à nu la thèse de la France de l'époque. Notons que des membres du gouvernement De Gaulle ont été mis à l'écart. Ils n'ont pas été, selon eux (voir les déclarations de François Billoux, ministre de la Santé publique, Charles Tillon, ministre de l'Air et Pierre-Henri Teitegen, ministre de l'Information à l'époque) informés de l'ampleur des dégâts occasionnés par le broyeur de la mécanique coloniale.

Pointé du doigt dans le massacre du Constantinois, Charles Tillon dément catégoriquement : « On a dit que le ministre de l'Aviation avait ordonné de tirer sur l'Algérie. Or, je n'ai appris les événements que le lendemain. Je pensais que, dans l'état-major du général Juin — chef d'état-major de la défense nationale — certains étaient informés, même si je ne peux affirmer que Juin lui-même le savait. » Il ajoute avoir pris des sanctions contre un général : « Je ne peux en révéler le nom, mais il avait laissé le massacre se dérouler sans m'en informer». (Faucou, 2013 : s.p) François Billoux abonde dans le même sens :

« A propos des événements de mai 1945 en Algérie, il a été dit que l'aviation militaire fut utilisée sur ordre du ministre communiste de l'Air. C'est totalement inexact. Le ministre de l'Air ne fut mêlé en aucune façon à cette répression, ce n'est que plusieurs jours après que nous en fûmes informés. Cela s'explique simplement par le fait que l'Algérie relevait du ministre de l'Intérieur et que l'utilisation des forces armées dépendait uniquement du président du gouvernement provisoire. » (Billoux, 1972 :174-175)

Ne restant pas de marbre, le ministre de l'Information en mai 1945, Pierre-Henri Teitegen, abonde dans le même sens : « Jamais le Conseil des ministres n'a été informé du bombardement de Sétif, ni par le général De Gaulle ni par aucun ministre. Je n'ai appris le drame que plusieurs mois plus tard. L'événement a été noyé dans la grande affaire du 8 mai, la défaite de l'Allemagne nazie. Je ne sais rien de plus. » (Faucou, 2013 : s.p)

7-Répressions administrative et judiciaire

L'explosion transperce l'Algérie française et ses mythes. Ébranlé, le système colonial fait la démonstration de sa force. Disproportionnée, la répression se veut « exemplaire », de manière à marquer les esprits des Algériens, à les dissuader de tout désir de liberté. La charge d'un commandement militaire sans état d'âme, la pénitence se manifeste par des représailles administratives et judiciaires. Mutilé, l'indigène est contraint de subir les foudres de l'administration. Pour un motif fallacieux – « élément anti-français » – des centaines de fonctionnaires et agents de l'administration locale font l'objet de mesures disciplinaires iniques. S'ils ne sont pas révoqués, ils sont mutés à mille lieues de leur domicile familial. La loi du plus fort étend ses tentacules sur les commis des villes et villages qui n'ont pourtant été émaillés par aucun incident. La tyrannie se double d'un harcèlement administratif prompt et brutal. Bien que non coupables, des centaines de fonctionnaires, agents communaux, sont arrêtés, torturés, écroués puis licenciés. Qu'ils soient activistes ou non, instituteurs,

médersiens, postiers, cheminots, gardiens de la paix et agents de l'inspection des impôts se retrouvent broyés par le rouleau compresseur répressif.

Victimes d'une administration à la solde de l'appareil répressif, des indigènes des quatre coins du pays se retrouvent du jour au lendemain sans emploi et sans revenu.

Au lendemain des émeutes, le général Raymond Duval, commandant de la division du département, est investi de pouvoirs élargis. Les opérations militaires écument le Nord-Constantinois. Les exactions militaires s'intensifient. Les troupes, n'ayant aucune pratique de police, tuent et embarquent sans distinction. Le « rétablissement de l'ordre » prend les allures de vindicte. La « légitime défense » bat son plein. En accordant à l'armée les pouvoirs de justice sur les Algériens appréhendés, le régime de l'État de siège ouvre la voie à tous les abus. Pour rassurer une opinion européenne inquiète, l'ordre colonial recourt aux cours martiales. La justice militaire n'éprouve aucun embarras à châtier les suspects indigènes, obligés de composer avec des avocats commis d'office. Des centaines d'innocents sont victimes de cet instrument de vengeance. Les arrestations tous azimuts surchargent les commissariats et les prisons civiles. Le nombre de détenus constraint l'autorité à ouvrir des camps.

« La prison civile de Sétif est surpeuplée. Elle compte 300 prisonniers et la fièvre récurrente y sévit. Dès le 20 mai, il est nécessaire d'ouvrir un camp provisoire d'une capacité de 800 prisonniers, construit très vite, dont les structures, trop légères, ne résisteraient pas aux pluies d'automne. Les effectifs s'élèvent rapidement à 1 600 prisonniers. Le typhus fait 50 morts en deux mois et demi. » (Planche, 2006 : 240)

Appréhendés sans aucun fondement, l'internement de centaines de détenus est dénoncé par une inspection de la justice militaire.

« Au cours d'une inspection du camp des détenus de Sétif le 19 août, écrit l'inspecteur, j'ai constaté la présence parmi les inculpés de vieillards, de femmes et de deux mutilés. Des cas analogues doivent vraisemblablement se présenter dans le camp du Bois de la Légion d'honneur, à Constantine. [...] J'ai ressenti également l'impression, à la suite d'interrogatoires, que nombre d'indigènes étaient détenus légalement certes, mais pour des motifs imprécis, ou arrêtés à la suite de dénonciations non conformes. [...] De nombreux détenus, inculpés de délits relativement légers ou imprécis attendent depuis trois mois leur premier interrogatoire. » (Planche, 2006 : 240)

Faisant fi des notes et remarques de l'inspection militaire, les commanditaires de la « légitime défense », agissant à leur guise, préfèrent s'en tenir aux lois de Pétain. « Suite à l'ordonnance du 5 mai 1943 prise à Alger, au nom du rétablissement de la légalité républicaine, la constitution des tribunaux militaires en cour martiale a été abrogée sur l'ensemble du territoire de la République, dont l'Algérie. » (Planche, 2006 : 239) La satisfaction des exigences des Européens nécessite un dispositif adéquat et une justice au service exclusif des colons. Ainsi, le tribunal militaire de Constantine est composé de quatre juges, originaires des régions émaillées par les épreuves dramatiques. La démarche fausse la donne et ne permet pas l'exercice d'une justice indépendante. Son impartialité est entachée et controversée.

8- Les dénégations des autorités coloniales.

Après ses déplacements à Sétif et Bône (aujourd'hui Annaba), Adrien Tixier, ministre de l'Intérieur, poursuit son voyage d'information sur les tragiques événements de mai 1945. Le 26 juin 1945, il se rend à Guelma, où il ne rencontre cependant que les victimes européennes. Bien qu'il ait promis de rendre publiques les conclusions de son enquête et d'assurer justice aux victimes (Dessaigne, 1990, 74), le ministre du gouvernement provisoire de la République française ne respecte pas ses engagements. Il fait volte-face, malgré les aveux d'Adrien Achary et des principaux responsables de la milice de Guelma, tels que Garivet, Champ et Gabriel Cheylan, qui avaient reconnu leur implication dans des crimes odieux. En reniant ses

promesses, Tixier semble avoir choisi de « dissimuler » cette vérité, cherchant à étouffer un crime collectif supplémentaire et à éviter que la France ne soit confrontée aux critiques de ses alliés et d'une opinion publique étroitement contrôlée.

Et pour boucler la boucle, Les autorités coloniales, ainsi que le gouvernement de la métropole, ont déployé d'importants efforts pour imposer le silence et l'omerta autour du bilan controversé des massacres. Si le chiffre de 103 victimes européennes est généralement reconnu, celui des victimes algériennes n'a quant à lui jamais été établi de manière officielle. L'examen des archives révèle que cette controverse est avant tout le fruit des autorités civiles et militaires coloniales, soucieuses d'éviter une condamnation lourde pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre.

Après avoir contesté les rapports accablants des services secrets américains et britanniques, et couvert tous les crimes, dépassements et débordements meurtriers, Yves Chataigneau, gouverneur général de l'Algérie, décide enfin d'évaluer les pertes humaines et matérielles parmi la population musulmane. S'apparentant à une simple diversion, cette initiative intervient tardivement, le 30 juin 1945,¹² soit 54 jours après le début du complot prémedité. La mission est confiée au préfet de Constantine qui, en étant à la fois juge et partie, n'est aucunement habilité à mener une enquête impartiale. L'instruction menée par le gouverneur ne contribuera en rien à la manifestation de la vérité, d'autant plus que les maires et administrateurs locaux ont aisément pu travestir les faits, falsifier l'histoire et porter ainsi un sérieux préjudice à la vérité historique.

Conclusion :

Le 8 Mai est une étape importante dans l'histoire du mouvement national algérien. Ce jour-là, les pages des résistances populaires et de la révolution par les lois sont définitivement fermées. Le 8 Mai est un tournant dans la lutte du peuple algérien contre la colonisation. Pour de nombreux historiens algériens et français, le 8 mai 1945, est la dernière étape des résistances, soulèvements, révoltes et revendications du peuple algérien depuis 1830. Hocine Aït Ahmed – jeune militant de la cellule PPA du lycée de Ben Aknoun (Alger) alors qu'il n'avait que 16 ans – approuve : «Mai 1945 a ouvert une nouvelle étape historique à laquelle devaient correspondre des formes de lutte et d'organisation neuves. » (Ait Ahmed, 1982 : 49) Pour l'historien Redouane Ainad Tabet, chercheur de haut rang, la tragédie du mardi noir a été fatale pour l'empire colonial: «Le 8 Mai est une des dernières résistances politico-militaires à la colonisation et à l'oppression... Le 8 Mai 1945 inaugure l'ère de la décolonisation, ou plutôt de la libération des peuples ». (Ainad Tabet, 2002 : 7- 8) L'historien Mohamed Harbi confirme : «La guerre d'Algérie a bel et bien commencé à Sétif, le 8 mai 1945 » (Harbi, 2005 : SP).

A travers cette recherche, les résultats montrent que le cortège nationaliste à Sétif, portant des drapeaux algériens et des banderoles, a été violemment réprimé après la mort de Saal Bouzid. La répression s'est étendue aux villages environnants et a impliqué l'usage d'armes de guerre et de raids de milices de colons.

Les archives officielles ont minimisé le nombre de victimes, évalué à environ 1 500, alors que des historiens et témoins algériens estiment que plus de 45 000 personnes ont été tuées. Les témoignages ultérieurs décrivent rafles massives, tortures, exécutions sommaires et disparitions forcées. La presse coloniale a contribué à manipuler les faits, en présentant les Algériens comme des insurgés violents. Les recherches confirment la participation active des Européens armés et l'ampleur réelle de la tragédie, souvent occultée.

¹². ANOM, 81 F 866, Gouvernement général de l'Algérie (GGA), *Correspondance et rapports d'Yves Chataigneau, gouverneur général de l'Algérie sur l'évaluation des pertes parmi la population musulmane, 30 juin 1945.*

Ainsi, cette étude démontre l'importance de préserver la mémoire du 8 mai 1945 et de la transmettre aux jeunes générations. Elle montre que cet événement fut un moment charnière dans l'histoire de l'Algérie et dans sa lutte pour l'indépendance, obtenue en 1962. Reconnaître cette mémoire est un impératif pour comprendre les racines de la décolonisation et honorer les victimes de cette tragédie.

Il y aurait un bénéfice à renforcer les travaux avec des études interdisciplinaires combinant histoire, archéologie (pour les fosses communes), et sciences politiques : cela pourrait aider à valider ou nuancer certaines estimations et mieux comprendre les motivations structurelles des acteurs coloniaux.

La liste bibliographique :

Archive :

1. Centre d'archives nationales d'outre-mer (ANOM) d'Aix en Provence, 937//32.
2. ANOM. Gouvernement général de l'Algérie (GGA). 937//34.
3. ANOM. GGA 9H51
4. ANOM. GGA 81 F 866.
5. ANOM. GGA 81 F 866.
6. ANOM. GGA. 81 F 866,
7. ANOM. GGA 9H44..
8. ANOM. GGA.9 H 51.
9. ANOM. GGA. 9H44.
10. ANOM. GGA. 81 F 866.
- 11. ANOM. GGA81 F 866.**

-Sources imprimées:

1. BENKHEDDA, B. (1989). Les origines du 1er Novembre 1954, Alger, Editions Dahlab,

-Les études (Livres et articles)

1. AGERON, Ch-R. (2010), De l'Algérie « française » à l'Algérie Algérienne, Editions EDIF 2000.
2. AINAD TABET, R. (2002). 8mai1945, le génocide, Algérie, Editions ANEP.
3. DESSAIGNE, F. (1990). la paix pour dix ans-Sétif-Guelma 1945, Editions J ; Gandini.
4. GOLDZEIGUER, A- R. (2002). Aux origines de la guerre d'Algérie, 1940-1945, Algérie, Editions Casbah.
5. KADDACHE, M. (1993). Histoire du Nationalisme Algérien, (2e édition .Tome 2), Editions ENAL (Algérie).
6. PEYROULOU, J. P. (2009), Guelma 1945-une subversion française dans l'Algérie coloniale, Editions Media-Plus.
7. PLANCHE, J. L. (2006). Sétif1945-Histoire d'un massacre annoncé, France, Editions Perrin.

Massacres du mai 1945 en Algérie : le complot prémedité ?

-Actes des colloques :

1. BENMEBAREK, R. (2012), « De Gaulle et les évènements du Constantinois du 8 mai 1945 », communication présentée au colloque De Gaulle et l'Algérie, Paris, 9–10 mars 2012.

-Presse (Journaux)

1. El Watan (2005), « [édition spéciale du 8 mai 2005] », El Watan, 8 mai 2005.
2. FAUCOUP, Y. (2013), « 8 mai 1945 : les massacres de Sétif et le témoignage que m'avait livré Charles Tillon », Mediapart, 12 mai 2013. [<https://blogs.mediapart.fr/yves-faucoup/blog/120513/8-mai-1945-les-massacres-de-setif-et-le-temoignage-que-m-avait-livre-charles-tillon>]
3. HARBI, M. (2005), « La guerre d'Algérie a commencé à Sétif », Le Monde diplomatique, mai 2005. [<https://www.monde-diplomatique.fr/2005/05/HARBI/12191>]

-Médiographie

1. Regards.fr (2012), « Une manif pour commémorer l'autre 8 mai 1945 », Regards, 9 mai 2012. <https://regards.fr/une-manif-pour-commemorer-l-autre5405/>

« Les exterminations totales » et « les massacres massifs » des débuts de l'occupation d'Algérie (1830 – 1849) : Violence ciblée ou concours de circonstance ?

“Total exterminations” and “mass massacres”
at the beginning of the occupation of Algeria (1830 – 1849):
Targeted violence or a combination of circumstances?

AIT MEDDOUR Mahmoud 
Université de Bouira
m.aitmeddour@univ-bouira.dz

Résumé :

Les premières années d'occupation étaient des années d'indécision quant à l'avenir de la colonie. Des premières violences de la prise d'Alger en 1830 en passant par les massacres d'El Oufia en 1832, enfumades, les razzia et l'extermination de Zaatcha, l'Algérie semblait être un laboratoire d'expériences coloniales. Exterminer, détruire et briser le tissu social par les *razzia*, soumettre par la violence ou concilier la population, mais en résultat final, le bilan avait été un désastre : des massacres massifs qui effleurent l'extermination. Les récits français avaient longtemps mis à la marge les *faits* de violence à laquelle s'en étaient accommodée même les forces progressistes comme un impératif de domination.

L'étude a pour objet d'étudier la violence sous un angle de stratégie coloniale, pour répondre à la question problématique suivante : les massacres de masse menés par les militaires français ont-ils été des violences ciblées ou étaient le fait d'un concours de circonstance ? En s'appuyant sur l'analyse critique des impressions des acteurs et des témoins des violences et aux données de l'analyse descriptive des scènes de violences et de leurs circonstances, la méthode comparative pour croiser les différents témoignages des acteurs des massacres coloniaux en Algérie avec les révélations des études récentes basées sur des documents d'archives, nous tenterons d'expliquer les tenants et les aboutissants d'un fait colonial resté longtemps cantonné dans les périphéries de l'histoire de la France.

Pour réaliser la recherche, nous nous sommes appuyés sur des sources imprimées anciennes comme Montagnac : « Lettres d'un soldat », Ancien capitaine des Zouaves : « Les grottes de Dahara, récit historique », Plée Léon : « Abdel-Kader, nos soldats, nos généraux et la guerre d'Afrique » et autres. Nous nous sommes aussi appuyés sur des études récentes comme celles de Hosni Kitouni : « le désordre colonial » et « Histoire, mémoire et colonisation », d'Olivier Le Cour Grandmaison : « Coloniser, exterminer : sur la guerre et l'État colonial », de Settar Ouatmani : Zaatcha en 1849, histoire d'une révolte » et autres.

Au terme de l'étude, nous avons conclu que les scènes de massacres massifs ou d'extermination totales durant les vingt premières années seulement d'occupation traitées dans cet article sont suffisantes pour dresser un portrait macabre de la guerre totale. Certains l'ont juste fait pour satisfaire leur ego, recevoir des éloges ou bien juste des promotions, d'autres l'ont fait pour venger leur amour propre comme dans le cas des Ouffia. Les plus rationnels l'ont fait pour les impératifs de la colonisation. De violence simple à l'extermination totale, l'objectif était toujours bien visible : l'exploitation d'un peuple.

Mots clefs : Colonisation, massacre, extermination, Algérie

Abstract

The early years of occupation were marked by uncertainty about the future of the colony. From the initial violence of the capture of Algiers in 1830 to the massacres of El Oufia in 1832, the mass executions by smoke, the razzias and the extermination of the Zaatcha, Algeria appeared to be a laboratory for colonial experiments. Extermination, destruction and breaking down the social fabric through razzias, subjugation through violence or attempts to pacify the population, but in the end, the outcome was disastrous: Large-scale massacres bordering on extermination. French narratives had long marginalized the acts of violence, which were considered commonplace even by progressive forces who had come to accept them as a necessary means of domination.

This study aims to examine violence from the perspective of colonial strategy, in order to answer the following question: were the mass killings targeted acts of violence or the result of a convergence of circumstances? By relying on a critical analysis of the impressions of both the perpetrators and witnesses of the violence, a descriptive analysis of the scenes of violence and their circumstances, and a comparative method that cross-references the various testimonies with the findings of recent studies based on archival documents, we aim to explain the underlying causes and consequences of a colonial event that has long remained confined to the margins of French history.

To carry out this research, we drew on old printed sources such as Montagnac: « Lettres d’un soldat », Ancien capitaine des Zouaves : « Les grottes de Dahara, récit historique », Plée Léon : « Abdel-Kader, nos soldats, nos généraux et la guerre d’Afrique » among others. We also relied on recent studies such as those by Hosni Kitouni: « le désordre colonial » and « Histoire, mémoire et colonisation », by Olivier Le Cour Grandmaison : « Coloniser, exterminer : sur la guerre et l’État colonial », by Settar Ouatmani : Zaatcha en 1849 , histoire d’une révolte » and others.

At the end of the study, we concluded that the scenes of mass killings or full-scale extermination during the first twenty years of occupation alone, as discussed in this article, are sufficient to paint a grim picture of total war. Some did it just to satisfy their egos, receive praise or promotions, while others did it to avenge their wounded pride, as in the case of the Ouffia. The more rational ones justified it by the imperative of colonization. From simple violence to full-scale extermination, the objective remained clear: the exploitation of a people.

Key words: Colonization, massacre, extermination, Algeria

E-mail de correspondance : rhm@univ-bejaia.dz

Introduction :

L'article traite l'histoire des massacres perpétrés durant les premières années de l'occupation d'Algérie (1830- 1949) jusqu'au massacre de Zaatcha. Il se focalise sur un type de « massacres massifs » qui vont jusqu'à des « exterminations totales ». C'est un type de massacre institutionnel perpétré avec prémeditation, instigué dans les hautes sphères du pouvoir colonial pour réaliser des objectifs précis liés à la colonisation. Cette histoire coloniale, en particulier l'aspect relatif à la violence a été restée longtemps cantonnée dans « les périphéries » de l'histoire de la France, selon l'expression d'Emmanuelle Saada (Saada, 2006 : 211). Cette violence a été banalisée au point où même les forces progressistes, démocratiques et républicaines en France s'en étaient accommodées. Cette violence était même justifiée par les impératifs de domination d'une société « barbare ».

Beaucoup d'études récentes se sont penchées sur la violence coloniale. Hosni Kitouni dans le « désordre colonial » paru en 2018 a expliqué que la colonisation avait beaucoup plus penché pour un remplacement de la population autochtone que pour une simple exploitation, d'autant qu'il attribue aux violences coloniales un caractère structurel plutôt qu'événementiel (Kitouni, 2018). Plus tard dans son « Histoire, mémoire et colonisation » paru en 2024, l'auteur est revenu sur le colonialisme de peuplement qui visait par tous les moyens au remplacement de la population autochtone. Il a qualifié le processus de génocide ou d'entreprise globale irréductible au massacre, « afin de priver les communautés de leur capacités à se régénérer et à assurer leur souveraineté ». Dans son œuvre, l'auteur a critiqué la vision des historiens français qui « fonctionne sur l'invisibilisation des opprimés considérés comme objets de l'histoire sur lesquels s'exerce un savoir hégémonique » (Kitouni, 2024). Olivier Le Cour Grandmaison, dans « coloniser, exterminer sur la guerre et l'état colonial », paru un peu plus tôt en 2005, a tenté de lier la « colonisation » à « l'extermination » et présenter l'Afrique du nord comme un « laboratoire des violences extrêmes » et par opposition aux guerres conventionnelles où il y avait distinction entre soldats et civils, entre zones de bataille et zones hors combat, il a qualifié les guerres coloniales comme « des guerres totales » (Le Cour Grandmaison, 2005). Dans cette recherche , on tentera d'analyser le phénomène des massacres de masse et des exterminations totales pour différencier entre ceux qui étaient « ciblés » et ceux qui avaient lieu par concours de circonstance. Les diverses opinions coloniales divergentes sur le sort à réservé aux autochtones nous aideront à mieux comprendre.

Juste après la prise d'Alger en juillet 1830 et qui avait connu plusieurs violences, c'était au tours de Blida de voir sa population massacrée par Clauzel en novembre 1830. De simples massacres aux exterminations, le processus d'épuration est enclenché : les massacres d'El Ouffia à El Harrach en avril 1832 par le Duc Rovigo, de Beni Sbih en 1844 et Ouled Riah en 1845 en passant par le feuilleton des razzias jusqu'à l'extermination pure et simple de toute une tribu dans l'oasis des Zaatcha en 1849

La question de sort à réservé aux autochtones avait été pour longtemps un objet de polémique au sein même du pouvoir colonial. Il y avait un sérieux débat au sommet entre ceux qui sont pour une simple occupation tout en laissant le peuple algérien dans sa terre et ceux qui voulaient une extermination totale de tout un peuple.

La question problématique : les massacres de masse ont-ils été des violences ciblées ou étaient le fait d'un concours de circonstance ? Pour répondre à cette problématique, on va s'appuyer sur les questions suivantes : Quels sont les crimes ciblés ? Quels étaient les opinions coloniales au sujet du sort qui devait être réservé aux Algériens ? Comment ont lieu les massacres de masses et leur impact au sein des hautes sphères du pouvoir colonial ?

On a fait recours à la méthode critique des différentes sources imprimées, la méthode comparative pour les différents témoignages et révélations sur les violences et la méthode descriptive de déroulement des massacres totaux ou presque des autochtones. Nous nous

« Les exterminations totales » et « les massacres massifs » des débuts de l'occupation d'Algérie (1830 – 1849) : Violence ciblée ou concours de circonstance ?

sommes appuyés sur des sources imprimées anciennes comme Montagnac : « Lettres d'un soldat », Ancien capitaine des Zouaves : « Les grottes de Dahara, récit historique », Plée Léon : « Abdel-Kader, nos soldats, nos généraux et la guerre d'Afrique » et autres. Les études récentes aussi sont exploitées comme celles de Hosni Kitouni : « le désordre colonial » et « Histoire, mémoire et colonisation », d'Olivier Le Cour Grandmaison : « Coloniser, exterminer : sur la guerre et l'État colonial », de Settar Ouatmani : Zaatcha en 1849 , histoire d'une révolte » et autres.

1. Le sort à réservé aux autochtones : Objet de divergences ?

La prise d'Alger en 1830 avait été qualifié par beaucoup de spécialistes de l'histoire d'Algérie de fait incohérent, hasardeux sans définition de buts ni de limites par des généraux sanguinaires et cupides. Aucune politique claire, commune au pouvoir parisien comme aux militaires en Algérie (Hanoune, 2015 : 158)

Louis Moli, auteur d'un ouvrage intitulé « Colonisation et agriculture en Algérie » publié en 1845, a jugé au début qu'en premier abord, aucun système ne semblait plus rationnel et plus avantageux que celui de l'occupation restreinte de l'Algérie. Avec des établissements aux ports d'Oran, Bone et Alger, une armée de deux milles hommes suffirait pour jouir des richesses d'Algérie tout en laissant les autochtones tranquilles et possesseurs de leurs terres. Mais « ce système d'occupation restreinte disait-il avait contre lui et les circonstances physiques du pays, et surtout la position, le caractère, les idées, les mœurs, l'organisation particulière des habitants » (Moli, 1845 :3). Il a considéré que l'espoir que nourrissaient certains esprits de voir les autochtones accepter de vivre en paix avec les Français qu'il « ne pouvait venir que de l'ignorance complète du caractère et des mœurs arabes » (Moli, 1845 : 4). Moli a proposé une occupation générale de l'Algérie. Entre l'abandon de l'Algérie et l'impératif d'une occupation générale, on ne sort de l'extrême que pour tomber dans l'extrême opposé et on ne se dégage d'un fossé que pour s'embourber dans l'autre. Pour réaliser cette occupation générale, aucune méthode diplomatique n'est possible. « Les négociations avec les Arabes disait Moli n'ont de chance de succès qu'appuyées par des forces militaires. Les traités avec eux doivent être écrits sur un canon. Les cadeaux n'ont de valeur que lorsque la main qui les donne leur a déjà fait sentir le tranchant de sabre » (23). Il pense que les moyens diplomatiques ne pouvaient réussir avec les Arabes car les plus retors des diplomates européens sont des ingénus auprès des Arabes qui considèrent la plus faible ou la plus lâche celle des deux parties belligérantes qui prend l'initiative des négociations (Moli, 1845 : 23-26).

En tenant compte de tout ce qui a été dit, Moli a jugé que l'extermination totale est nécessaire pour la conservation de l'Algérie mais qui est à peu près impossible. Il souligne :

« Si je croyais que l'extermination fut nécessaire à l'existence de la prospérité de notre établissement en Afrique, qu'elles qu'eussent été l'opinion du pays et les avantages de la colonisation, chrétien et homme avant d'être Français, je n'aurai pas hésité à me prononcer franchement et d'une manière absolue contre la conservation de l'Algérie. Mais je suis loin de croire qu'il ne soit jamais nécessaire de recourir à cet affreux moyen. Je dirai plus : non seulement il me semble très mauvais, politiquement parlant mais je le crois à peu près impossible » (Moli, 1845 : 57).

Moli considère l'extermination comme moyen affreux. Pour Montagnac, l'un des lieutenants du Bugeaud, faire disparaître toute une race est un fait banal quand il écrit à l'un de ses amis en France:

« Voilà mon brave ami comment faire la guerre aux Arabes, tuer tous les hommes jusqu'à l'âge de quinze ans, prendre toutes les femmes et les enfants, en charger des bâtiments, les envoyer aux îles Marquises ou ailleurs ; en un mot, anéantir tout ce qui ne rampera pas à nos pieds comme des chiens.» (Montagnac, 1885 : 229)

Bugeaud avait toujours défendu l'idée d'une occupation totale et d'une extermination partielle du peuple algérien. Donc l'extermination totale n'était pas possible aux yeux de Bugeaud pour des raisons liées aux moyens et à la nécessité de préserver une partie du peuple pour les besoins de la colonisation.

Alexis de Tocqueville, fervent opposant à la politique d'extermination des Indiens d'Amérique, jugea la politique de Bugeaud vis-à-vis du peuple algérien comme étant nécessaire. Il a noté : «le droit de la guerre nous autorise à ravager le pays et que nous devons le faire soit en détruisant les moissons à l'époque des récoltes, soit dans tous les temps en faisant de ces incursions rapides qu'on nomme razzias et qui ont comme objet de s'emparer des hommes ou des troupeaux » (Le Cour Grandmaison, 2005 : 102). Selon lui, c'est par la désorganisation du tissu social, la ruine économique que la France poussa le peuple à la fuite ou à la soumission.

Eugène Daumas, premier chef de la direction des affaires arabes (1841 – 1848), a longtemps prôné la violence comme un moyen de contrôler les autochtones. Comme l'ensemble des militaires français de l'époque, il estime que les Algériens ne comprenaient que le langage de la violence, seul élément qui les obligerait à la soumission.

Le même sujet a été abordé par le capitaine de Wimpffen, qui propose de chercher à se concilier avec les populations plutôt que de pratiquer la razzia. Il écrit dans l'une de ses lettres adressées au maréchal Castellane le 24 août 1845 : « Tout en étant d'avis de ne laisser impuni aucune révolte, je crois que certains moyens de répression doivent être rejetés comme peu propres à soumettre réellement les populations » (De Castellane, 1898 : 417). Ce dernier a prôné de supprimer la destruction des arbres et des habitations et de construire des habitations commodes et appropriées aux mœurs des habitants de villages déjà établis au milieu des colons. Il a préconisé aussi de mettre les propriétés des indigènes à l'abri de la cupidité des envahisseurs rapaces (De Castellane, 1898 : 417-419)

Cette vision est propre aussi aux Républicains qui voient que la France a une mission civilisatrice en Algérie. Pour que cette œuvre puisse se réaliser disait Darriulat Philippe : « les armées conquérantes, mais aussi les colons, fassent (doivent faire) preuve de la plus grande humanité vis-à-vis des populations des territoires occupés » (1995 : 132 -133). Cette vision est exprimée dans le journal la Réforme :

« Le sort des indigènes, nous avons déjà eu l'occasion de le dire longuement dans la Réforme, n'est pas seulement pour la France une question de civilisation et d'honneur, ni même une question d'intérêt et de sûreté actuelle. L'avenir en dépend. A cette distance et si la France fait son devoir vis-à-vis des populations conquises, loin de voir en elle des ennemis, nous y apercevrons une base solide de notre domination et de son maintien »¹

Les Républicains prônaient l'idée d'une mission civilisatrice dans une « Algérie barbare » en omettant ou en feignant d'omettre que cette dernière a connu des civilisations millénaires et en oubliant que beaucoup de savoirs de l'Europe ont été transmis par cette contrée.

¹. La Réforme, 29 octobre 1844.

« Pis encore, au fur et à mesure que se développera la guerre, qu'Abd el-Kader organisera la résistance contre les Français, les Républicains disait Philippe Darriulat, se feront moins compréhensifs et plus répressifs; ils multiplieront, nous aurons l'occasion de l'examiner, des prises de position allant dans le sens d'un emploi quasi de la force » (Darriulat, 1995 : 134).

Le célèbre avocat Urtis² était presque de même avis. La mise en place, en février 1842, d'une commission mixte de pairs et de députés chargée de fournir au gouvernement des propositions sur la colonisation a été une occasion pour lui de présenter beaucoup d'interventions intéressantes à Paris. Le 19 mars, il a noté : « Nous sommes vainqueurs aujourd'hui mais haïs outre mesure. Depuis onze ans, nous n'avons recueilli, pour prix de tant d'or et de sang sacrifiés, que des haines profondes. Je crois que les populations vaincues aujourd'hui ne sont contenues que par la terreur » (Hanoune, 2015 : 169 -171).

2. L'incursion d'El Ouffia:

La tribu des Ouffias installée à quelques lieux du poste militaire de Maison Carrée (El Harrach), était, selon de nombreux témoignages une tribu pacifique ayant d'excellentes relations avec toutes les tribus voisines.

En 1832, un massacre est perpétré par le lieutenant général Savary, duc de Rovigo sur la tribu Ouffia. Ancien aide de camp de Napoléon et son ministre de police, ce dernier se conduisait avec une brutalité aveugle. Il écrasa d'impôts les Algériens, noya dans le sang les moindres tentatives de révolte. Sa politique se résumait en deux mots : Tuer et accabler d'impôts.

D'après Léon Plée , les forces militaires données à Rovigo qui se composaient de trois régiments d'infanterie régulière, de deux bataillons de zouaves et de deux régiments de chasseurs d'Afrique, récemment formés, n'avaient rien qui fut en rapport avec les difficultés de sa mission en Algérie. Il avait décidé de fonder quatre camps destinés à protéger la colonisation et à tenir les troupes en haleine. Il traça des routes pour les relier aux points principaux de la colonisation qui devaient traverser les cimetières musulmans. « Les indigènes crièrent au sacrilège. Ils se plaignirent aussi vivement d'une contribution en nature créée pour le coucher des soldats. On leur donna raison à Paris. Ils apprirent par-là que les gouverneurs généraux n'étaient point les maîtres, et qu'en s'y prenant d'une certaine façon l'on pouvait lutter avec eux »(Plée, 1866 : 44-45). On peut supposer que le duc de Rovigo avait pris la démarche des tribus touchées auprès de Paris comme un affront. Serait-elle derrière le massacre ?

Plusieurs sources de l'époque s'accordaient presque sur la même version des faits, une ambassade du Sahara algérien dépêchée par le Cheikh des Arabes auprès de duc de Rovigo pour lui demander d'intervenir pour soustraire leur contrée de l'emprise du bey de Constantine. Après avoir été bien accueillie et chargée de présents par le duc, l'ambassade

². M.-L. Bonaventure Urtis (1795-1852) a joué un rôle particulier, qui mérite d'être relaté. Avocat impécunieux à Marseille, il émigre à Alger pour y faire fortune. Il crée lui-même une ferme à Kouba près d'Alger et rencontre à ce titre à plusieurs reprises Tocqueville à qui il laisse une impression très favorable. Il est délégué des colons à la commission parlementaire sur la colonisation en 1842 et influence tellement son auditoire qu'il est nommé au poste de chargé de la colonisation au ministère de la Guerre en charge de l'Algérie. Il exerce ce rôle à de titres divers jusqu'à son décès en 1852. S'opposant systématiquement à Bugeaud, il défend une colonisation civile et non militaire. Il met en forme sur le plan juridique toutes les décisions concernant l'Algérie et devient un fonctionnaire irremplaçable.

avait été attaquée et dépouillées sur le chemin de retour sur les territoires des Ouffias. Les envoyés reviennent pour aviser le duc. Aussitôt fait, et sans se donner le temps d'instruire l'affaire, « le duc part [...] de nuit avec un corps de troupes, et fait passer par les armes la peuplade entière, sauf son *kaid* Er-Rabbia, qui est régulièrement condamné à mort » (Plée, 1866 : 45-46). Le massacre qui s'était déroulé dans la nuit du 6 au 7 avril 1832 a été exécuté par trois cents chasseurs d'Afrique et trois cents hommes de la Légion Etrangère. Le bilan était lourd ; tout fut saccagé ; hormis quelques femmes et quelques enfants, tous furent tués ; il y eut 70 morts. Tous les témoignages parlaient d'un effet de surprise qui n'a laissé aucune chance à une population qui avait été plongée dans un sommeil profond. Les scènes d'horreur ne s'étaient pas arrêtées sur les lieux et après les massacres. Les soldats s'étaient donnée à des scènes de joie de leurs abominables massacres. Au retour de leur expédition, les cavaliers portaient des têtes au bout de leurs lances. Le bétail enlevé fut vendu à l'agent consulaire de Danemark et les bracelets entourant les poignets coupés et des boucles d'oreilles suspendues à des lambeaux de chair étaient exposées au marché de Bab Azzoun d'Alger. Il s'est avéré juste après le massacre que les voleurs des présents appartenaient à la tribu des Khechna dont le cheikh avait renvoyé tous les effets (volés), avec une lettre qui demandait au duc de Rovigo la libération du cheikh des Ouffia.

3. Les enfumades :

Ayant comme assise et soutien l'apport des tribus, les officiers français sous Bugeaud ont innové leur façon de faire la guerre à l'Emir Abdelkader. Après avoir préparé les unités combattantes pour faire face à la stratégie des guérillas adoptée par l'Emir, il passe à l'extermination totale dans certains moments de certaines tribus par asphyxie.

La tribu des Sbiha dans le Dahra était officiellement soumise aux Français depuis 1844. Certaines fractions de cette tribu se révoltèrent et sont poursuivies par Cavignac pour aller trouver refuge dans leurs grottes. Suite à maintes tentatives du colonel pour les convaincre de se rendre, les assiégés ont hissé un drapeau blanc et tout le monde qui s'est félicitait de voir ainsi flotter un signe de soumission. Après tant d'insistance de la part du capitaine M. Jouvencourt, Cavignac l'a autorisé à aller rencontrer les assiégés en gravant les rochers en compagnie d'un sergent de zouaves et de trois ou quatre soldats. Aussitôt atteignant l'entrée des grottes qu'ils étaient tous tués par les assiégés. Un capitaine des Zouaves, témoin de l'enfumade raconte :

« Aussitôt on coupe des branches d'arbres et des broussailles, on en fait des fagots qu'on descend au moyen de cordes, devant l'entrée des grottes, et on y met le feu [...]. Un petit nombre d'Arabes s'élancent au dehors des grottes à travers les fagots enflammés et demandent grâce. L'assassinat du brave et généreux Jouvencourt était tout récent, les cadavres de nos camarades étaient là sous nos yeux, le colonel aurait pu se montrer impitoyable, et cependant il empêcha de tirer sur ces misérables et fit éteindre le foyer de l'incendie. La population enfermée dans les grottes en sortit, à l'exception d'une cinquantaine d'individus asphyxiés, et le colonel lui accorda l'aman qu'elle sollicitait. Elle promit par mille serments de cesser ses brigandages; mais nous verrons plus tard comme elle tint sa parole » (Ancien capitaine des Zouaves, 1864 : 5-6).

L'acte de bravoure d'une tribu qui n'ayant trouvé que les terrains escarpés, les rochers et les grottes pour ne pas se soumettre à, leur ennemi français, a été considéré par ce même ennemi comme un acte lâche. Le fait de ne pas achever les échappés des fumées était considéré comme un acte de grande bravoure. Ce massacre massif visait un objectif dissuasif en semant la peur au milieu des autres tribus. Au moins une cinquantaine de personnes avaient péri dans la grotte. Le nombre est insignifiant par rapport à l'enfumade de Dahra qui a lieu en 1845.

« Les exterminations totales » et « les massacres massifs » des débuts de l'occupation d'Algérie (1830 – 1849) : Violence ciblée ou concours de circonstance ?

La tribu des Ouled Riah dans la même région de Dahra subit une année après un sort plus dramatique. Cette tribu se trouve dans la région de Chlef. Au cours de l'insurrection de Boumazza qui a gagné de terrain dans la région de Chlef, Boumaazza était partout suivi par les colonnes de Pélissier, Saint Arnaud et de Ladmirant. « Tout le Dahra est pris en tenaille expliquait Kitouni dans un dispositif opérationnel très serré » (Kitouni, 2024 : 175). Les tribus se soumettent d'une façon prompte. Les sources coloniales mentionnaient que les Ouled Riah, refusant de se soumettre quittèrent leurs habitations à l'approche des colonnes et se refugièrent dans les célèbres grottes de Ghar el Farachich.

Le Journal de route de Pélissier note en ce début de la journée du 17 juin 1845 que cette tribu très belliqueuse et qui donnait asile à Boumazza doit être forcée à rentrer dans l'ordre. Le lendemain, la colonne de Pélissier forte de deux bataillons et demi et d'une pièce d'artillerie de montagne et d'un détachement de cavalerie partait tôt le matin pour assiéger la grotte et qui arriva sur les lieux à 17 heures. Le 19 juin à 6 heures du matin, Pélissier rejeta une demande des réfugiés de les épargner moyennant le payement d'une somme de 75000 francs avant la promesse de ne point être conduits prisonniers à la *Tour des cigognes*³ (Kitouni, 2024 : 180-185).

« On songea à un investissement, disait Plée, La famine aurait peut-être contraint les Ouled-Riah de faire leur soumission; mais le colonel Pélissier était pressé d'aller joindre son collègue. D'un autre côté, il n'avait pas assez de monde pour camper à demeure dans ces montagnes, où une insurrection pouvait anéantir sa colonne; enfin un siège n'était pas conforme à ses instructions. Il avait ordre, à tout prix, de détruire le prestige attaché aux retraites du Kantara » (Plée, 1866 : 224).

C'est à ce moment-là que l'image des guerres d'extermination des Espagnols en Amérique a traversé l'esprit du colonel Pélissier d'où l'idée d'étouffer la population dans leurs grottes. Des tas de bois et de paille sèche étaient jetés du haut des cavernes et aussitôt des matières enflammées sont lancées sur les amas.

« Aux premières lueurs du jour, une compagnie formée moitié d'hommes du génie, moitié d'artilleurs, eut ordre de pénétrer dans les grottes. Un silence lugubre, entrecoupé de râlements lointains, y régnait. A l'entrée, des animaux, dont on avait enveloppé la tête pour les empêcher de voir et de mugir, étaient étendus à moitié calcinés. Puis, c'étaient des groupes effrayants que la mort avait saisis. Ici une mère avait été asphyxiée au moment où elle défendait son enfant contre la rage d'un taureau dont elle tenait encore les cornes, et que l'incendie avait étouffé en même temps... Des nouveau-nés gisaient parmi les caisses et les provisions; d'autres étaient cachés dans les vêtements de leurs mères. Enfin ça et là, des masses de chair informes, piétinées durant les luttes intérieures, formaient comme une sorte de bouillie humaine...Il y avait plus de six cents morts » (Plée, 1866 : 225 -226)

Les scènes de massacres comme peintes par leurs propres exécuteurs ont été horribles et qu'on dirait-on des victimes d'Ouled Riah ou des « gens des grottes » appelés par certains ? Les grottes étaient-elles vraiment des lieux de refuge ? N'étaient-elles pas des lieux d'habitation permanentes ou temporaires ? L'habitation des grottes étant une pratique courante dans la région et les schémas d'intérieur des grottes laissent croire qu'elles n'étaient nullement des refuges mais des véritables habitations. Ceci pouvait-il caché « un secret accablant pour les

³. Terrible prison à Mostaganem.

Français » (2024 :189), selon l'expression de Kitouni qui avaient exterminé une tribu dans leurs propres habitations ?

Les journalistes et les adversaires du Bugeaud ont monté au créneau. La Réforme, organe républicain, dans son édition du 13 juillet, demande avec la plus grande virulence le châtiment de Pélissier et sa comparution en conseil de guerre (Darriulat, 1995 : 134). Le maréchal Soult, ministre de la guerre blâma le colonel Pélissier pour son acte. Contesté, Bugeaud, le gouverneur général d'Algérie a pris la défense de son colonel dans les colonnes du journal le Moniteur Algérien : «Fallait-il que le colonel Pélissier se retirât devant cette obstination et abandonnât la partie ? Les conséquences de cette détermination eussent été funestes; car la confiance dans les grottes aurait beaucoup grandi ». Le maréchal Bugeaud avait pris en réalité sa propre défense ; les documents d'archives ont révélé que Pélissier n'était qu'un exécutant. Huit jours avant le massacre, soit le 11 juin 1945, un message adressé par Bugeaud à Pélissier qui était le soir du 10 juin en sa compagnie, mentionne :

Orléans ville, 11 juin 1845

« Si ces gredins se retirent dans leurs cavernes, imitez Cavaignac aux Sbeha ; enfumez-les à outrance comme des renards » Signé Maréchal duc D'Isly (Kitouni, 2024 : 175)

Le message du Bugeaud, le dispositif dépêché sur les lieux du crime, les préparatifs pour réunir les fascines dès le 17 juin au matin, l'impossibilité de prendre fuite sans tomber entre les mains des Français qui encerclaient toute la zone, laisse conclure un acte prémédité d'élimination par le feu « symbole de civilisation » d'une tribu habitant le rocher « symbole de sauvagerie » selon les formules de Kitouni (2024 :190). Des carabiniers pour des embuscades, une cavalerie pour pourchasser les fuyards, une batterie dirigée vers l'entrée principale de la grotte, soit deux cents cinquante mille hommes soutenus par des alliés locaux pour ne laisser aucune chance à des femmes, des vieillards et des enfants dont «l'obstination» à ne pas se soumettre malgré les *razzias*, les a conduit à « l'autodestruction » selon les arguments coloniaux. L'offre d'aman de Pélissier refusé par les Ouled Riah était un argument fallacieux pour justifier un crime prémédité. Le refus était dû à la crainte de tomber dans la captivité dans les geôles de la *Tour des Cigognes* de Mostaganem. Leur expérience avec la colonne de Mostaganem les a bien instruit au sujet de la parole des Français ou de « l'impie français ». Ils ont juste demandé à Pélissier de s'éloigner des cavernes pour leur donner une preuve d'une offre honnête. C'était une vraie confrontation de vérité entre ceux qui s'obtenaient pour préserver leur vie, leur liberté et leur honneur et celui qui s'était obstiné pour valoir son dictat. Dans cette confrontation ou cette obstination, Pélissier avait échoué à faire « ramper les Ouled Riah comme des chiens ». C'était pitoyable pour un « civilisé » de découvrir après les trois jours de feu, des cadavres nus dans des positions qui indiquaient des convulsions avant d'expirer et de sang couler de leur bouches et des enfants gisant au milieu des débris des moutons et des sacs de fèves et voir ensuite ses propres soldats se ruer sur les corps et se disputer leur habits, leur bijoux et d'autres objets de valeur.

4. Des Razzias pour la ruine économique et la désorganisation du tissu social

Bugeaud était contre le principe d'extermination totale de la population. Il était favorable plutôt à l'idée d'une soumission par la ruine économique et la désorganisation du tissu social par les razzias. Son principe était réaliste : C'est l'incapacité de son armée à accomplir une telle mesure et le besoin d'utilisation d'une partie du peuple dans les champs des colons pour contribuer au développement de la colonisation (Brower, 2014 : 61-62). Avant l'accession de Bugeaud au poste de gouverneur général de l'Algérie, Lamoricière était celui qui a utilisé la razzia à grande échelle. Entre Lamoricière et Bugeaud, la finalité n'est pas la même ; le premier tuait et l'autre ravageait selon qu'on reprend les expressions de Kitouni : « le soldat prédateur » et le « soldat ravageur » (2018 : 134-137)

« Les exterminations totales » et « les massacres massifs » des débuts de l'occupation d'Algérie (1830 – 1849) : Violence ciblée ou concours de circonstance ?

M. Pierre de Castellane raconte une de ses razzias à Mostaganem le 14 mars 1844:

« Le 14, nous bivouaquâmes à Aïn-Tetendel, près de sources magnifiques; à peine arrivés au bivouac, nous remontâmes à cheval pour aller faire une razzia. Un grand nombre d'Arabes s'étaient réfugiés dans un ravin très fourni, nous descendîmes au fond, on fouilla, une vingtaine furent tués. Le soir, à sept heures, nous rentrâmes au bivouac, ramenant deux mille têtes de bétail, une centaine de prisonniers, presque tous des femmes et des enfants » (DE CASTELLANE, 1898 : 338-340).

François Joseph Lucien de Montagnac élevé au grade de chef de bataillon le 18 juillet 1841, confirme sa brutalité à l'égard des populations locales. « Nous nous sommes établis au centre du pays... brûlant, tuant, saccageant tout » (Montagnac, 1885), écrit-il le 2 mai 1843 et d'ajouter dans une lettre datée du 31 mars 1842 : « On en garde quelques-unes (les femmes) comme otages, les autres sont échangées contre des chevaux, et le reste est vendu à l'enchère comme bêtes de somme. »(Montagnac, 1885) et il vante les exécutions sommaires qu'il multiplie⁴ tout en regrettant les effets de la conquête sur les populations⁵. Les soldats étaient aussi bénéficiaires des razzias. Une prime leur fut attribuée pour chaque découverte d'un silo⁶. Ils obtenaient également une part du butin. À chaque incursion, ils courraient derrière le pillage. Canrobert reconnaît que le soldat faisait tout durant les razzias, il « égorgé, vole, viole et s'y bat pour son compte particulier, devant des officiers souvent impuissants à le retenir. » (Lacheraf , 1965 :75-76).

Alexis de Tocqueville qui se déclarait opposé à l'extermination des Indiens par les blancs en Amérique, justifia la politique dévastatrice de Bugeaud comme une nécessité. Il souligne :

« le droit de la guerre nous autorise à ravager le pays et que nous devons le faire soit en détruisant les moissons à l'époque des récoltes, soit dans tous les temps en faisant de ces incursions rapides qu'on nomme razzias et qui ont comme objet de s'emparer des hommes ou des troupeaux» (Le Cour Grandmaison, 2005 :102-112).

Pour Tocqueville, il est nécessaire de ruiner les tribus et désorganiser leur tissu social pour pousser les autochtones à la fuite ou à la soumission. Il s'agit plutôt selon Setar

⁴. Dans une autre lettre de Lucien de Montagnac à un ami datée du 15 mars 1843, il dit : « On ne se fait pas d'idée de l'effet que produit sur les Arabes une décollation de la main des chrétiens : ils se figurent qu'un Arabe, qu'un musulman, décapité par les chrétiens ne peut aller au ciel ; aussi une tête coupée produit-elle une terreur plus forte que la mort de cinquante individus. Il y a déjà pas mal de temps que j'ai compris cela, et je t'assure qu'il ne m'en sort guère d'entre les griffes qui n'ont subi la douce opération. Qui veut la fin veut les moyens, quoi qu'en disent nos philanthropes. Tous les bons militaires que j'ai l'honneur de commander sont prévenus par moi-même que s'il leur arrive de m'amener un Arabe vivant, ils recevront une volée de coups de plat de sabre[...] Voilà, mon brave ami, comment il faut faire la guerre aux Arabes : tuer tous les hommes jusqu'à l'âge de quinze ans, prendre toutes les femmes et les enfants, en charger des bâtiments, les envoyer aux îles Marquises ou ailleurs; en un mot, anéantir tout ce qui ne rampe pas devant nous comme des chiens. »((Montagnac,1885 : . 299).

⁵. Dans une lettre adressée à sa sœur, 19 décembre 1844, il écrit : « Et ces malheureuses populations aujourd'hui si vivaces, si belles, que deviendront-elles ? Elles iront toutes mourir de misère sur le bord d'une fontaine tarie ; celles qui échapperont au désastre viendront s'étioler sous les miasmes de notre civilisation infecte, et s'éteindre bientôt. Tel est pourtant le sort réservé à tous ces êtres que les évènements ont placés sous notre domination. Là où nous passons, tout tombe. » (Montagnac,1885 : 427).

⁶. D'après le témoignage d'Hérisson, cela se faisait par la torture. Un villageois est choisi, Il est sommé d'indiquer le lieu du silo et faute de réponse, les sévices commenceront aussitôt (Le Cour Grandmaison, 2005 : 153).

Ouatmani d'une sorte « d'apartheid » qu'il voulait instauré en tenant les autochtones loin des colons et des centres de colonisation (Settar, 2024)

« La destruction des moyens de vie » des autochtones jumelée aux « massacres massifs » était la nouvelle approche de guerre prônée par Bugeaud. Arrivé au poste du gouverneur général d'Algérie à la place du maréchal Vallée en décembre 1840, il mettra en exécution sa propre politique qui va lui permettre de conquérir l'Algérie. En plus de la nécessité de porter l'effectif de l'armée française d'environ 70000 hommes à 90000 hommes, et de créer des unités légères pour faire face à la guérilla adoptée par l'Emir Abdelkader, Bugeaud a décidé de porter un coup dur aux intérêts des autochtones. Devant la chambre des députés en 1840, Bugeaud a eu à expliciter sa démarche : « Il faut une grande invasion, qui ressemble à celles que faisaient les Francs, à celles que faisaient les Goths; sans cela, vous n'arriverez à rien. » (Le Comte Idville, 1882 : 144) et d'ajouter :

« En Europe, nous ne faisons pas seulement la guerre aux armées, nous la faisons aux intérêts... Il n'y a à saisir, en Afrique, qu'un intérêt, l'intérêt agricole J'y ai réfléchi bien longtemps, en me levant, en me couchant ; eh bien ! Je n'ai pu découvrir d'autre moyen de soumettre le pays que de saisir cet intérêt. » (Idville, 1882 : 137).

À vrai dire, porter atteinte à l'intérêt agricole des tribus en s'emparant de leurs richesses et en les ruinant était la raison principale de la pratique des razzias pour forcer les tribus à la soumission dans le but d'affaiblir l'Emir Abdelkader. D'autres raisons qui n'étaient pas de moindre importance ; recourir aux butin des razzias comme solution pour le ravitaillement des troupes, la destruction du tissu social des tribus (Brower, 2013 : 60) et la démorisation et le découragement de la population par les massacres des civils et les scènes de viol et d'atteinte à l'honneur (Kitouni, 2018 : 149).

C'est ainsi que les colonnes de Bugeaud ont pratiqué la politique de « la terre brûlée » en détruisant les villages, en brûlant les moissons, en vidant les silos et en coupant les arbres. Pendant ses sept années à la tête de gouvernement général d'Algérie, ceci était son mode d'emploi en Oranie, dans l'Algérois, la Kabylie et même dans le Constantinois à travers ses lieutenants. Il exhortait chaque jour ses troupes à en faire autant. Ses soldats le faisaient et l'assumaient pleinement et en faisaient même l'éloge. Les officiers de la conquête racontèrent les scènes de dévastation sans remords. Le lieutenant-colonel Forey écrit sur les ravages auxquels il a assisté en avril 1843, du côté de Miliana :

« Tous nous étions stupéfaits de tant de beautés naturelles, mais les ordres étaient impératifs, et j'ai cru remplir consciencieusement ma mission en ne laissant pas un village debout, pas un arbre, pas un champ. Le mal que ma colonne a fait sur son passage est incalculable. Est-ce un mal ? Est-ce un bien ? Ou plutôt est-ce un mal pour un bien ? C'est ce que l'avenir décidera. Pour mon compte, je crois que c'est le seul moyen d'amener la soumission ou l'émigration de ces habitants[...]» (De Castellane, 1898 : 309).

La destruction des villages et des moyens de subsistance était devenue une obsession pour les troupes. Le général Trochu écrit qu'en campagne « le soldat détruit pour détruire » (Le Compte d'Hérisson, 1891 :247). On raconte à ce sujet l'histoire du général Lamoricière qui a épargné du massacre une tribu insoumise et qui a choqué les troupes avides du sang et de la destruction. Pour les chefs, elle n'était avant tout qu'un moyen de soumettre les tribus. L'ensemble des lieutenants du général Bugeaud ne cherchaient que le moyen de satisfaire leur maître en appliquant à la lettre ses consignes. Certains allaient plus loin, n'hésitant pas à attaquer la même tribu plusieurs fois en une si courte période. Beaucoup cherchaient des promotions, ce qui a été confirmé par de nombreux officiers dans leurs récits. Dans une lettre adressée au Maréchal Castellane datée du 1er juillet 1842, le capitaine Clerc écrit : «Chaque

« Les exterminations totales » et « les massacres massifs » des débuts de l'occupation d'Algérie (1830 – 1849) : Violence ciblée ou concours de circonstance ?

chef de corps peut agir comme bon lui semble [...] On dirait que le but de la guerre n'est pas de forcer les Arabes à demander la paix, mais bien de faire gagner à quelques protégés des croix et de nouveaux grades. » (De Castellane, 1898 : 275-276).

La razzia était presque exercée au quotidien, Hérisson dit :

« les colonnes tantôt concertant leurs opérations, tantôt agissant séparément, sillonnèrent le pays, accablant les populations soulevées, portant partout le fer, la flamme et la dévastation. Chaque jour fut marqué par un combat, par un incendie, par un massacre, et il ne se fit aucun quartier de part et d'autre» (Hérisson, 1891 :57-58)

Dans chaque razzia, en plus de pillage et de la destruction des biens, il y a des massacres et des prisonniers. Dans une attaque, Bosquet reconnaît avoir laissé sur le terrain trois cents morts algériens et capturé sept cents prisonniers (Maspero, 2004 :182). Nombre de ces détenus, particulièrement les femmes et les enfants mouraient de froid ou de faim. Les autres étaient soit emmenés prisonniers en France, soit vendus comme des bêtes de somme ou bien échangés par des chevaux (De Montagnac, 1885 :225).

La torture était aussi largement pratiquée sous forme de bastonnade qui vise à obtenir des prisonniers qu'ils indiquent l'endroit des silos souterrains , arracher des aveux sur des forfaits ou de révéler l'emplacement de l'adversaire qui se prépare à un coups de main ou à une embuscade (Frémeaux, 2003 : 10). Le but principal des razzias était de soumettre les tribus à la famine et aussi de faire craindre aux tribus de voir leurs femmes déshonorées. « Le pillage disait Frémeaux, est au surplus souvent nécessaire pour combler les défaillances de l'intendance » (2003 : 12) d'où l'introduction d'un nouveau mot dans le vocabulaire des Français qui est « le chapardage »

Certains militaires justifient la violence française par le fait qu'elle soit des deux côtés. Le comportement des guerriers algériens disait Jacques Frémeaux fait objet de dénonciations sévères de la part des Français qui ne peuvent les qualifier autrement que de "barbares "et parlait aussi de la sodomisation fréquente des soldats français par les vainqueurs. Victor Démontés a rapporté une relation de Baudens publiée dans la revue de l'histoire des colonies françaises :

« Après avoir massacré nos blessés, ils n'oublient jamais de leur couper la tête...et ils poussent même leur féroce fanatisme jusqu'à déterrer des morts pour leur faire subir cette opération. Quand ils en ont le temps, ils coupent les poignets de leurs ennemis et leur enlèvent les organes génitaux pour retourner dans leurs tribus triomphants et chargés de ces dépouilles sanglantes » (Demontés,1921 : 9).

Mais en somme la cruauté des indigènes était loin d'égaler celle des Français et qui a été reconnue par des chefs militaires français. En 1836, Pélissier de Reynaud a écrit : « Nous sommes loin d'avoir donné aux arabes des leçons d'humanité ». Mais Jacques Frémeaux lui-même disait juste après que la férocité des soldats français n'est pas moins grande et qui se trouve facilitée par leur supériorité militaire. Il a raconté que dans une affaire qui a opposé la colonne de Maréchal Valée aux réguliers de l'émir Abdelkader, commandés par son Khalifat Allal, à la fin de 1839, aucun prisonnier n'a été fait et tous ont été impitoyablement massacrés selon le témoignage d'un jeune lieutenant, le futur général Ducrot. Il rapporte également que le général Le Flo confiait à Victor Hugo « qu'après les razzias, il n'est pas rare de voir les soldats jeter à leurs camarades des enfants qu'ils recevaient sur la pointe de leurs baïonnettes » (Frémeaux, 2003 : 10)

5. L'extermination de la tribu de Zaatcha:

La résistance de l'Emir Abdelkader a pris fin en 1847 après un lourd tribut payé par les Algériens confrontés à la politique dévastatrices du Bugeaud ayant pour objectif de dissuader la population de toute autre résistance. A peine deux ans écoulées, une résistance s'est éclatée dans l'oasis de Zaatcha.

Tout a commencé avec les activités subversives entreprises par Cheikh Bouziane au milieu des chefs de tribus pour l'achat des armes et la quête des armes pour résister aux Français. Suite à cela, le chef du bureau arabe, l'officier Dubosquet s'est déplacé à l'oasis de Zaatcha pour demander aux habitants de remettre l'instigateur de la révolte aux autorités françaises, chose qui lui a été refusée. Dubosquet décide de retourner à Biskra en vue de prendre les mesures appropriées. Le 16 juillet 1849, une armée française conduite par le colonel Carbuccia arrive à l'oasis pour l'assiéger. Les Français étaient reçus par des feux nourris des assiégés qui avaient obligé le colonel à reculer pour se retrouver en face des combattants venus de Msila, Boussaâda et Ouled Nail venus assister leurs frères. Ayant essuyé beaucoup de pertes, le colonel a pu échapper de justesse à la mort en se passant pour mort au milieu des cadavres pour ensuite prendre la fuite vers Biskra. Une première confrontation, une première victoire qui va donner confiance aux résistants. Suite à ça, le colonel Herbillon décide de se rendre en personne pour assiéger l'oasis. Il devait attendre la fin de la saison de chaleur pour mener son opération. Le 07 octobre 1849, une armée de 4493 soldats était déjà à Kedia el Maida en face de Zaatcha. Un siège qui ne prendra fin que le 28 novembre jour de l'assaut final qui a mis fin à 52 jours de siège et de résistance.

Les troupes destinées à participer à l'assaut final étaient réparties en trois colonnes d'environ 2710 hommes commandées par les colonels Du Barral, Canrobert et Lourmel. Une autre armée de 1200, sous le commandement de Commandant Bourbaki avait pour mission de surveiller les alentours de l'oasis pour empêcher toute assistance des village voisins. En totalité, une armée de 3910 était aux prise avec une population d'u millier d'habitants.

« A 09 heures, les rues, les places et les terrasses sont occupées par la troupe ; les défenseurs se sont réfugiés dans les maisons, d'où ils font un feu meurtrier sur les assaillants. Pour les en déloger, il faut faire le siège de chacune d'elles. Les sapeurs ont vite fait d'apporter les sacs à poudre qu'ils avaient déposés près des brèches , on n'entend que détonations des mines et on voit de tous côtés les maisons sauter et s'écrouler, en ensevelissant les malheureux qui s'y étaient », et d'ajouter plus tard :« A midi, Zaatcha n'était plus qu'un monceau de ruines et le plus profond silence régnait là ou pendant cinquante et un jour on n'avait entendu jour et nuit que le bruit des combats continuels » (Herbillon, 1928 : 154-155)

Le bilan de l'assaut a été lourd. « Les français ont dénombré sur place près de 800 morts sans compter ceux qui étaient ensevelis. A l'extérieur de l'oasis, de nombreux combattants appartenant aux villages voisins furent aussi tués dès le premier bruit de l'assaut, alors qu'ils essayaient de venir au secours de leur frères » (Ouatmani,2013 :221). Au total , du côté algérien, il y avait environ 1179 morts dont environs 349 du côté des habitants des tribus et villages voisins venus au secours. Du côté colonial, il y avait 570 morts et 680 blessés. Le bilan a été jugé lourd du côté français, d'où la décision du ministère de la guerre de la destitution d'Herbillon juste après le retour de la colonne expéditionnaire. Ce bilan témoigne d'une résistance farouche et héroïque d'une tribu d'environ 1000 habitants (hommes, femmes et enfants) qui avaient fait face à une armée de près de 10000 hommes qui causant une perte d'un huitième de son effectif au prix de son extermination totale. La durée assez longue du siège a été soit expliquée par le manque d'effectif ou par la défense farouche des habitants.

Nonobstant pour certains, « la raison essentielle réside dans l’ignorance totale des difficultés d’un siège d’une oasis saharienne » (Ouatmani,2013 :234). Après cette mésaventure, des officiers se verront confiés des missions de réalisation d’études sur les oasis comme celle du colonel Pariset sur l’utilisation de l’artillerie dans un éventuel siège d’une oasis saharienne, celle du lieutenant Séroka intitulé « projet d’attaque de l'oasis des Ouled Djellal », celle de l’officier Cholleton portant sur une « description et projet d’attaque de l'oasis de Sid Okba ». Ses études ont-elles influencé les stratégies coloniales dans les oasis sahariennes ? En tous les cas, « la stratégie du siège » adoptée en 1849 avait été remplacée avec succès par « le bombardement massif » par le général Carteret à partir du 11 avril 1875 : C’était contre le village d’Al -Amri durant l’insurrection conduite principalement par les Bu Yazid (Ouatmani, 2013)

Conclusion

La violence coloniale en Algérie est un scandale. Longtemps banalisée au moment des faits par ses acteurs ou même relatée comme faits d’honneur et de civisme parallèlement au silence des sources locales. Tout le monde s’en était accommodé ensuite par ce mode d’emploi d’occupation considéré impératif même par les plus progressistes pour faire face aux « Barbares ». Les historiens de la colonisation avaient été au diapason en reléguant les faits de violence dans les périphéries de leurs récits sur l’histoire de la France.

L’histoire de la présence coloniale regorgeait de ces scènes de massacres massifs ou d’extermination pure et simple. Les vingt premières années seulement d’occupation traitées dans cet article sont suffisantes pour dresser un portrait macabre de la guerre totale. Certains l’ont juste fait pour satisfaire leur ego, recevoir des éloges ou bien juste des promotions, d’autres l’ont fait pour venger leur amour propre comme dans le cas des Ouffia. Les plus rationnels l’ont fait pour les impératifs de la colonisation : tuer en masse, pousser des tribus à abandonner leurs terres, briser le tissu social et les liens de solidarité tribale, détruire l’honneur des hommes en violant leurs femmes. De violence simple à l’extermination totale, l’objectif était toujours bien visible : l’exploitation d’un peuple.

Bibliographie :

Sources imprimées :

1. Ancien capitaine des Zouaves (1864). Les grottes de Dahra, récit historique. Paris : M. Blot, Librairie Militaire
2. DE CASTELLANE, Maréchal (1898). Campagnes d’Afrique 1835 – 1848. Lettres adressées au maréchal de Castellane par les maréchaux Bugeaud, Clauzel, Vallée, Canrobert, Forey, Bosquet, e. Paris : Librairie Plon.
3. DEMONTES, Victor (1921). La Relation de l’expédition de Médéa, du docteur Baudens. Paris : Edouard Champion.
4. HERBILLON, Colonel (1928). Quelques pages d’un vieux cahier : souvenirs du général Herbillon (1794-1866) publié par son petit-fils. Paris : Berger Levraud Editeur.
5. Hérisson, Comte de (1891). La chasse à l’homme, guerres d’Algérie. Paris : Paul Olendorff. Editeur.
6. IDEVILLE, Le Comte d’ (1882). Le maréchal Bugeaud d’après sa correspondance intime et des documents inédits 1784-1849. T. 2. Paris : Librairie de Firmin – Didot.
7. LE COUR GRANDMAISON, Olivier (2005). Coloniser, Exterminer. Sur la guerre et l’Etat colonial. Alger : Casbah éditions.
8. MOLI, Louis (1845). Colonisation et agriculture de l’Algérie, Volume 1. Paris : La Maison Rustique.

9. MONTAGNAC, Lucien (1885). Lettres d'un soldat , neuf ans de campagne en Afrique. Paris : Plon.
10. PLEE, Léon (1866). Abdel-Kader, nos soldats, nos généraux et la guerre d'Afrique. Paris : (s, e).

Etudes :

1. BROWER, Benjamin. (2014). Les violences de la conquête. Dns : Histoire de l'Algérie à l'époque coloniale (1830-1962). Dir. Abderrahmane Bouchène, Jean Pierre Peyroulou, Ounassa Siari Tengour et Sylvie Thénaut. Parsi : La découverte.
2. DARRIULAT, Philippe (1995). La gauche républicaine et la conquête de l'Algérie, de la prise d'Alger à la reddition d'Abd el-Kader (1830-1847) . Dans: Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 82, n°307, 2e trimestre 1995. pp. 129-147.
doi : <https://doi.org/10.3406/outre.1995.3312>
3. HANOUNE, Jacques. (2015). M.-L. Bonaventure Urtis (1795-1852), avocat et colon. La défense de la colonisation civile dans l'Algérie des années 1830-1850. dans: Outre-mer, t. 102, n°388-389, pp. 157-178. <https://doi.org/10.3406/outre.2015.5184>.
https://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1995_num_82_307_3312
4. KITOUNI, Hosni (2018). Le désordre colonial., L'Algérie à l'épreuve de la colonisation du peuplement. Alger : Casbah éditions.
5. KITOUNI, Hosni (2024). Histoire, mémoire et colonisation. Alger : Chihab Editions.
6. LACHERAF, Mostafa (1965). L'Algérie nation et société. Paris : François Maspéro.
7. MASPERO ,François (2004). L'honneur de Saint Arnaud, Alger : Casbah éditions..
- FREMEAUX, Jacques (2003). Guerre et violence en Algérie : 1830-1870 ; 1954-1964. dans: Revue Historique des Armées, n°232, pp. 8-19; doi : <https://doi.org/10.3406/rharm.2003.5510>;
8. SAADA, Emmanuelle (2006). Olivier Le Cour Grandmaison, Coloniser, exterminer :sur la guerre et l'État colonial. Dans : Critique internationale, n°32, juillet - septembre 2006, p.211-216.
9. OUATMANI, Settar (2013). Zaatcha en 1849, histoire d'une révolte. (s.l) : Editions El-Amel.
10. OUATMANI, Settar (2014). Les massacres coloniaux en Algérie sous le règne du général Bugeaud (1840 - 1847). Dans :Actes du colloque : Délinquances, Crimes et Répression dans L'Histoire.(22, 23, 24 novembre 2022). Dir. Ibrahim Saadaoui. Vol. Tunis : La Maghrébine pour l'impression et la publicité.

Presse

1. La Réforme, 4 juin 1844.
2. La Réforme, 29 octobre 1844.

جرائم 08 ماي 1945 بقالمة، سطيف وخراطة

من خلال أرشيف هيئة أركان الحرب الفرنسية

The Massacres of May 8, 1945 in Setif, Guelma et Kherrata

Through the archives of the French colonial general staff

قاسيمي زيدين 

جامعة العقيد أكلي محنن ولحاج، البويرة.

z.kacimi@univ-bouira.dz

الملخص:

يعد موضوع مجازر الثامن ماي موضوعا خصبا تناوله العديد من الباحثين والمؤرخين ومتخصصين آخرين في حقل التاريخ والقانون ومجالات أخرى، وقد لجأ الكثير منهم إلى استخدام الشهادات وبعض الوثائق الأرشيفية التي صدرت عن مراكز شرطة الاحتلال آنذاك. وفي هذا الصدد يندرج هذا البحث الذي يهدف إلى الكشف عن وثائق جديدة تتعلق بمحاربات الواقع في كل من مناطق سطيف، قالمة وخراطة قبل وأثناء وبعد الثامن ماي 1945م. كما أنتا نسعي من وراء هذه المساهمة إلى إبراز، من خلال الأرشيف، كيف أن سلطات الاحتلال بصفة عامة والسلطات العسكرية بصفة خاصة وضعت خططا لقمع الجزائريين قبل يوم اندلاع المظاهرات ودببت تنفيذ الجرائم عبر عمليات حضرتها مسبقا.

وتحمل هذه الدراسة أهدافا أخرى تتمحور في الكشف عن دور السلطات العسكرية التي نسقت مع السلطات المدنية في هدر دماء أكبر عدد ممكن من الجزائريين العزل بنية وقصد، كما يسعى هذا الموضوع أيضا إلى تبيان التنسيق الدقيق بين مختلف القوى الاستعمارية البرية، الجوية والبحرية الذي استخدم مختلف الوسائل والأسلحة لارتكاب المجازر الرهيبة، كما أنتا نسعي إلى إبراز الإجراءات والتدابير المتخذة في كل مرحلة من مراحل التحضير والقيام بالجرائم.

ولمعالجة هذا الموضوع طرحنا الإشكالية التالية:

إلى أي مدى تتحمل السلطات العسكرية مسؤولية مجازر الثامن ماي 1945م؟

و من أجل تسهيل معالجتها فككناها هذه الإشكالية إلى أسئلة فرعية حصرناها فيما يلي:

- ما هي الإجراءات التي اتخذتها السلطات العسكرية في الجزائر قبل مظاهرات الثامن ماي بالجزائر عموما وفي مناطق سطيف، قالمة وخراطة خصوصا؟

- فيما تمثل الخطط العسكرية التي طبّقها السلطات العسكرية الاستعمارية لقمع هذه المظاهرات من خلال الوثائق العسكرية؟ وما هي الدلالات التي تحملها هذه الأخيرة؟

وللإجابة عن هذه الإشكالية لجأنا إلى توظيف المنهج التاريخي الوصفي الذي استخدمناه في وصف المنطقة وأوضاعها، والمنهج التحليلي الذي استعنا به في تحليل الأحداث التاريخية وتوضيح سياقاتها وتقاطعاتها المختلفة وإبراز خريطة الجرائم بالمنطقة وفي الاستنتاجات التي تحصلنا عليها.

وقد تطرقنا في هذا البحث إلى الدراسات السابقة التي تناولت موضوع مجازر الثامن ماي بالجزائر قبل أن نقف على ماهية ومضمون الوثائق الأرشيفية التي استخدمناها. فركنا على تحليل الوثائق لتبيان الأوضاع العامة في الجزائر من خلال معطيات الوثائق، ثم وضمنا الإجراءات والخطط المتخذة من قبل السلطات العسكرية فأبرزنا مدى ضلوعها في المجازر المرتكبة من أجل ردع الجزائريين لاستعادة هيبة فرنسا أمامهم. وبيننا الأهداف والأبعاد التي تحملها هذه العمليات في مجالات متعددة وعلى مدار شهري ماي وجوان من عام 1945م.

وتوصلت هذه الدراسة إلى الكشف عن كيفية إعداد فرنسا واستعدادها لارتكاب الجريمة قبل المظاهرات من خلال الأرشيف المشار إليه أعلاه، وكيف انكرت ذلك متهمة الشعب الجزائري بالتطلع في دوامة العنف وقتل الأوربيين وأعوان

الأمن وهي من أَلْبَتِ الأُورَبِيِّينَ وساحthem ضد الجزائريين واستقدمت مختلف الوحدات العسكرية واستخدمت كل أنواع الأسلحة التي كانت في حوزتها البرية منها والجوية والبحرية.

الكلمات المفتاحية: مجازر الثامن ماي، أرشيف هيئة أركان الحرب، الجزائر، الوحدات العسكرية الفرنسية.

Abstract:

The topic of the May 8th Massacres is a rich subject that has been addressed by many researchers, historians, and other specialists in the fields of history, law, and related disciplines. Many of them have relied on testimonies and some archival documents issued by the colonial police authorities of the period. This research shed light on newly uncovered documents regarding the course of events in Sétif, Guelma and Kherrata before, during and after May 8, 1945. We also aim through this contribution to highlight the way colonial authorities and military authorities in particular had already devised strategies to suppress Algerians prior to the outbreak of the demonstrations and orchestrated the execution of crimes through premeditated operations.

This study also seeks to reveal the role of the military authorities, who coordinated with the civil authorities deliberately to shed the blood of as many unarmed Algerians as possible. It also strives to unfold the meticulous coordination between the various colonial land, air and naval forces to commit these horrific massacres. Furthermore, this study aims to emphasize on the actions and measures taken at each stage of the preparation and execution of these crimes.

To address this topic, we brought up the following problematic:

- To what extent were the French military authorities responsible for the massacres of May 8, 1945?

To facilitate our analysis, we broke this question down into the following sub-questions:

- How did the military authorities view the general situation in Algeria, particularly in the regions of Sétif, Guelma, and Kherrata, prior to the demonstrations of May 1945?
- What military plans and measures did colonial France implement against the Algerians in the previously mentioned regions, as evidenced by military documents, and what are the implications of these documents?

To answer this question, we employed the descriptive historical approach in describing the region and its conditions, alongside the analytical approach that enabled us to examine historical events, clarify their contexts and intersections, and map out the crimes committed in the region as well as to draw the conclusions obtained in this study.

In this study, we first reviewed the previous studies that addressed the topic of May 8 Massacres in Algeria before examining the nature and content of the archival documents we relied on. We then analyzed the documents to highlight the overall situation in Algeria at the time, we then explained the measures and plans taken by the military authorities displaying the extent of their involvement in the massacres that intended to intimidate Algerians and restore France's image of authority. We have also outlined the objectives and dimensions of these operations across different fields during the months of May and June 1945.

This study revealed, through the archive mentioned above, how France had prepared in advance to commit these crimes before the demonstrations, and how it denied its responsibility by accusing Algerians for violence and for killing Europeans and security personnel. While in reality, France was the one who incited Europeans and armed them against Algerians, recruited various military units using all types of weapons that were in its possession, including land, air, and naval forces.

Keywords: May 8th Massacres, General Staff Archives, Algeria, French Military Units.

مقدمة

يعد موضوع أحداث الثامن ماي 1945م من الموضوعات الحساسة التي اهتم بها جمع من الباحثين المتخصصين في حقول معرفية شتى، ويعتبر هذا البحث مقاربة تتناول ما شهدته مناطق سطيف، قالة وخرطة في الثامن ماي 1945م خصوصاً وخلال شهر ماي من نفس السنة عموماً.

وفي خضم البحث عن هذا الموضوع، عثنا على ملف كامل من الوثائق الأرشيفية في مصلحة التاريخ لوزارة الدفاع الفرنسية بمركز الأرشيف بفانسان، والتي لم أجدها توظيفاً في الدراسات السابقة لهذا الموضوع، وهو الدافع الذي جعلنا نقبل على استخدامها لإماتة اللثام عن زوايا خفية وردت في طي هذه الوثائق.

وتجدر الإشارة إلى أن هذه الوثائق متواجدة في علبة تحمل رقم 1H1726 وموزعة على ثلاثة ملفات وتنظم مجموعة من القرارات العسكرية من مختلف الجهات، ومراسلات من القيادات العسكرية بالجزائر المكلفة بمتابعة المظاهرات واستباب الأمن، إضافة إلى تلغرافات يومية كانت ترسل من الجزائر إلى وزارة الحربية وكانت تحتوي على تقارير حول التطور اليومي للأوضاع بكل من سطيف، قالة وخرطة خلال ثلاثة أشهر بدءاً من شهر أبريل إلى غاية شهر جوان 1945م.

وقد اهتم العديد من الباحثين بهذا الموضوع، فاعتمدت مختلف الكتابات على مصادر متنوعة تراوحت بين الشهادات التي تم جمعها من الذين صنعوا أو عايشوا الأحداث وبين الوثائق التي ترفع إلى فترة الأحداث، لا سيما منها وثائق الحركة الوطنية وجمعية العلماء المسلمين التي عبرت عن مواقفها منها، كما أن البعض دون حول هذه المجازر من خلال الأرشيف الفرنسي لا سيما أرشيف الشرطة الفرنسية، فكلّ فسر ما حصل في المدن المذكورة خلال فترة الأحداث الممتدة بين شهر ماي وجوان من عام 1945 حسب المعطيات المتوفرة لديه.

وتجدر الإشارة إلى أن الدراسات السابقة لهذا الموضوع كثيرة ومتنوعة المصادر والمراجع، وقد تطرق إليه رضوان عيناد ثابت في مؤلفه المكتوب بالفرنسية تحت عنوان الثامن ماي 1945 والتي استخدم فيها شهادات الفاعلين في المظاهرات عبر مختلف مدن الجزائر، وبعض المقالات التي وظفت بعض وثائق إكس أونبروفانس مثل مقال رمضان بورغدة الموسوم بـ "جوانب من أحداث الثامن ماي 1945م بقامة على ضوء وثائق فرنسية جديدة"، إضافة إلى مقال هلاي اسعد العنون بـ "مجازر 8 ماي 1945م من خلال بعض الوثائق العسكرية الفرنسية، وهي وثائق متواجدة في أرشيف ما وراء البحار بإكس أونبروفانس أيضاً. إضافة إلى ما أنجزته وزارة المجاهدين وولاية سطيف من أعمال ملتقي حول الموضوع جمعت في كتاب موسوم بـ "محاضرات ملتقي مجازر 08 ماي 1945م في الذاكرة الوطنية يومي 06 و 07 ماي 2005م" وقد اعتمدت بعض الدراسات الواردة فيه على بعض المصادر القريبة من الأحداث منها محفوظ قداش ويوسف بن خدة ومحمد حريبي. ولعل ما هو جدير بالذكر أن هذه الدراسات لم تتطرق إلى الأرشيف العسكري الفرنسي الذي وظفناه والمتعلق بتتبع السلطة العسكرية لمجريات الأحداث اليومية.

ولابد من التوضيح أن المصادر المستخدمة من قبل هذه الدراسات تراوحت بين مصادر محلية ومصادر خارجية، وقلما تطرق إلى نقد المعلومات التي اقتبست منها عن طريق مقارنتها بوثائق أخرى.

وسعياً منا نحو ابراز المعطيات الخفية والمتعلقة بكيفية سير الأحداث ورفع اللبس عن خيوط ما وقع في هذه الفترة من خلال الوثائق الأرشيفية، ومدى مسؤولية الإدارة العسكرية والمدنية الفرنسية فيها نطرح الإشكالية التالية:

إلى أي مدى تتحمل السلطات العسكرية الفرنسية مسؤولية جرائم 8 ماي 1945م بسطيف وقائمة وخراءة؟

ومن أجل معالجة هذه الإشكالية بشكل سلس، فككنا هذه الإشكالية إلى مجموعة من الأسئلة تتمثل فيما يلي:

- ما هي الإجراءات التي اتخذتها السلطات العسكرية في الجزائر قبل مظاهرات الثامن ماي بالجزائر عموماً وفي مناطق سطيف، قالمة وخراءة خصوصاً؟
- فيما تمثل الخطط العسكرية التي طبقتها السلطات العسكرية الاستعمارية لقمع هذه المظاهرات من خلال الوثائق العسكرية؟ وما هي الدلالات التي تحملها هذه الأخيرة؟

ولقد لجأنا إلى توظيف المنهج التاريخي الوصفي الذي سمح لنا بتتبع وصف الواقع اليومية من خلال الأرشيف من وصف الأوضاع العامة بالجزائر وفي منطقة المظاهرات، كما قمنا بوصف الوسائل المستخدمة من قبل السلطات الاستعمارية، قبل أن نحلل المعطيات التي وردت في هذه الوثائق، وقمنا بفقد بعض ما ورد من معلومات في طي الوثائق التي تعرضنا لدراستها، لكي يتسعى لنا الوصول إلى استنباط نتائج منطقية مرتبطة بسير الأحداث ومدى مسؤولية الأطراف المختلفة فيها.

وفي خضم البحث عن هذا الموضوع، عثرنا على ملف كامل من الوثائق الأرشيفية في مصلحة التاريخ لوزارة الدفاع الفرنسية بمركز الأرشيف بفانسان، والتي لم أجد لها توظيفاً في الدراسات السابقة التي تطرقت لهذا الموضوع، وعليه قررنا استخدامها لإماتة اللثام عن زوايا خفية وردت في طي هذه الوثائق.

وتتجدر الإشارة إلى أن هذه الوثائق متواجدة في علبة تحمل رقم 1 H1726 وموزعة على ثلاث ملفات وتنتمي مجموعة من القرارات العسكرية من مختلف الجهات، ومراسلات من القيادات العسكرية بالجزائر المكلفة بمتابعة المظاهرات واستباب الأمن، إضافة إلى تلغرافات يومية كانت ترسل من الجزائر إلى وزارة الحربية وكانت تحتوي على تقارير حول التطور اليومي للأوضاع بكل من سطيف، قالمة وخراءة خلال ثلاثة أشهر بدءاً من أبريل إلى غاية جوان 1945م.

وقد أشارت هذه الوثائق إلى تفاصيل تحركات الوحدات العسكرية المختلفة في المناطق المذكورة والأهداف التي كانت تحملها من خلال ما كانت تسميه بالمخطط الأمني الاستباقي الذي عملت على تطبيقه قبل الثامن ماي 1945م.

1. أوضاع منطقة سطيف، قالمة وخراءة قبيل 08 ماي 1945م:

رصدت سلطات الاحتلال الفرنسي في العديد من مناطق الجزائر أحداثاً كثيرة تعكس في نظرها غليان اجتماعي في أوساط المجتمع الجزائري، قبل شهر ماي 1945م، إذ زعمت التقارير الاستعمارية أن ثمة اضطرابات حصلت هنا وهناك لأسباب مختلفة في بداية عام 1945م فاتخذتها حجة لقراراتها المختلفة

؛ حيث أنها أشارت إلى وقوع مناوشات بين جزائريين وأوربيين بعد مقابلة في كرة القدم بباتنة يوم 04 مارس ، واضراب النساء العاملات في كل من تيارت في 01 مارس ووهران في 06 مارس. وقد ورد في تقرير عن مركز الاستعلامات والدراسات لعمالة وهران تضمن عرض حال حول الحالة العامة بالغرب الجزائري في الفترة الممتدة بين 01 و 08 ماي 1945م¹ (AINAD TABET, 1987 : 47). كما شهدت عين مليلة تحريض التجار لتنظيم اضراب يوم السوق، وعرفت قسنطينة مظاهرات نظمها الحزب الشيوعي، ووجدت كتابات على الجدران مناهضة لفرنسا بواز زناتي، وأشارت هذه التقارير إلى كثرة الاجتماعات المنظمة من قبل الوطنيين².

أما في المجال السياسي، فقد ورد في التقارير العسكرية أن الحركة الوطنية الجزائرية شهدت ديناميكية منذ اندلاع الحرب العالمية الثانية، تجلت في الاجتماعات التي نظمت في كل من دريعات (سوق أهراص) في 4 مارس واجتماع بفرندة حمل خطابا مضادا للفرنسيين في 7 مارس، واجتماعات متعددة بقامة في 7 و 23 مارس. كما عُقد اجتماع بجيجيل في 25 مارس من نفس السنة. وبناء على تلك التقارير، فقد كانت هذه الاجتماعات الأخيرة، من تنظيم نشطاء الحركة الوطنية الجزائرية³. ولعل ما تجدر إليه الإشارة هو قيام السلطات باقتداء أثر هذا النشاط ومراقبة مدى تأثيرها على سلوك المجتمع الجزائري خلال هذه الفترة، وقد بينت خلاصة الدراسات التي قامت بها السلطات العسكرية أن هذه الحركة كانت متنامية عن طريق المحاضرات والخطب التي كان ينظمها البشير الإبراهيمي وأتباع مصالي الحاج وفرحات عباس والدكتور سعدان، لا سيما بعد الأشاعات التي انتشرت حول لقاء عباس بالرئيس روزفلت في تيبازة بتاريخ 18 فيفري 1945م، إذ جاء في تقرير المكتب الثاني ما يلي:

« Après le passage à Alger, le 18 Fevrier1945, du président ROOSEVELT, de retour de la conférence de YALTA, l'entourage de M. Ferhat Abbas fait courir le bruit que ce dernier aurait rencontré le Président ROOSEVELT à Zeralda, le 18 Février, au congrès départemental des "A.M.L" de Constantine les 14 et 15 Février 1945 »³

وعموما فقد عبرت السلطات العسكرية عن الوضع العام بالمنطقة واصفة إياه بالقلق بسبب استعداد "المشاغبين" لاستغلال فرصة التظاهر للاحتفاء بانتصار الحلفاء ضد النازية، لمحاولة خلق الاضطرابات في قسنطينة والمدن المجاورة لها، لا سيما في سطيف، أولاد زناتي، قالمة وخرطة⁴. وهو الأمر الذي اعتبرته السلطات تناماً للشعور والاحساس المعادي لفرنسا وللفرنسيين بالجزائر (AINAD TABET, 1987: 43) كما أن المعلومات الواردة إلى السلطة العسكرية كانت تفيد ببداية الاشتباكات بين الجزائريين المسلمين والسلطات الاستعمارية بواز زناتي.⁵

¹ SHD, 1H 1726/2, Annexe N°3, Incidents- Manifestations- Agressions- entre le 1er et le 30 Avril 1945.

² Ibid.

³ SHD, 1H 1726/2, Gouvernement Général de l'Algérie, Cabinet Militaire, Instruction sur le maintien de l'ordre en Algérie, 10 Février 1944.

⁴ SHD, 1H1726/2, XIX C.A, 2ème Bureau, Télégramme du 8 Mai 1945.

⁵ SHD, 1H1726/2, XIX C.A, Op.cit.

وتتجدر الإشارة إلى أن وادي زناتي عرفت حركة نشطة قبل اندلاع مظاهرات الثامن ماي 1945م، إذ ذكرت التقارير بأنه في مساء يوم 07 ماي 1945م، قامت مجموعة من الشباب بإinzal العلم الفرنسي وتم تمزيقه وحرقه باستخدام البنزين (AINAD TABET, 1987:44)

وفي هذا المناخ الهائج، ظهرت في المنطقة محل البحث ديناميكية الحركة الوحدوية التي تمثلت في حركة أحباب البيان الجزائري والذي ظهر في مارس 1944م، حيث انخرط فيه عناصر من حزب الشعب الجزائري ومن جمعية العلماء المسلمين الجزائريين، وكان النضال مكثفا وبشكل واضح إلى درجة أن دوائر الاستعلامات الفرنسية كانت تبحث عن العناصر الجديدة الفاعلة في المنطقة⁶، في غياب كل من فرات عباس الموضوع تحت الإقامة الجبرية بريفال (الشلال) ومصالي الحاج المسجون في أفلو ثم في برازافيل بالكونغو (Zertouti, 2004: 36-37).

ومن مظاهر هذه الديناميكية الشعارات المرفوعة في مظاهرات 01 أول 1945م والمتمثلة في إطلاق سراح المساجين ، وهو ما يعكس الوعي السياسي الذي بلغ حدّه بالطالبة بالاستقلال⁷ .

وتتجدر الإشارة إلى أن العلاقة بين المسلمين الجزائريين والفرنسيين كان جد مشحونة بالعداء المتبادل إذ ازدادت الهوة بين الطرفين، وبدأت أولى المصادمات بينهما مما أدى إلى قيام السلطة بتسلیح المعمرين قبل بداية المظاهرات بهدف ترهيب الجزائريين المدنيين وتحضيرها لأي طارئ قد يحدث في المستقبل القريب.

ومن المفيد أن نشير إلى أن القيادة العسكرية الفرنسية اتخذت في هذه الفترة من الحرب العالمية الثانية وقبل الثامن ماي مجموعة من التدابير والإجراءات على كافة الأصعدة إذ وضعت الجزائر في حالة طوارئ وخلقت جميع الصالحيات للسلطات العسكرية بموجب مرسوم 03 فيفري 1943 مدعما بمرسوم 8 فيفري 1944 م الذي أمر السلطات المدنية بتقديم الدعم اللازم للسلطات العسكرية أثناء أداء المهام المخولة لها من أجل حفظ الأمن واستتاباه في جميع أنحاء التراب الجزائري.

وقد تضمنت تعليمة 20 فيفري 1944 م أن المهمة الأساسية للفرقـة التاسعة عشر لهيئة أركان الحرب بالجزائر تمثل في حفظ الأمن والنظام القائم الذي يعتبر في حد ذاته حماية لسيادة فرنسا بكل ملتها. وفي هذا الصدد تم إبلاغ القيادات العسكرية البرية والجوية والبحرية بضرورة العمل على تحقيق الأهداف المتواحة من هذه التعليمـة.

« Le maintien de l'ordre sur le territoire d'Algérie est l'une des missions essentielles des forces du 19ème corps d'armée. L'ordre doit en effet être assuré en tout état de cause par nos propres forces de manière à sauvegarder intégralement le principe essentiel de la souveraineté française... »

« Le Territoire de L'Algérie est actuellement sous le régime de l'état de siège. Cependant conformément aux dispositions du décret du 3 Septembre 1943 sur l'ordre publique et la sécurité militaire en Algérie ,... et du décret du 8 Février 1944,...Sur l'état du siège en Algérie ,... Les autorités civiles prêteront leur concours au commandement militaire désigné qui pourra être le général commandant le 19ème Corps d'armée pour tout ou partie du territoire de l'Algérie, ... Le commissaire à la guerre et à l'air, Le

⁶ Sous-Préfecture de Sétif, Correspondance au Préfet De Constantine (Centre d'information et d'étude), Le 01 Novembre 1944 in AINAD TABET, Op.cit., P106

⁷ Commission Tuber, Rapport de la Commission d'enquête sur les événements de Constantine, 26 Mai 1945, P6.

commissaire à la marine, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret,... »⁸

وفي سياق هذه التعليمات التي حملت في طياتها منح القيادة العسكرية الصالحيات الواسعة في الميدان، تم وضع خطة استراتيجية لتوزيع الفرق العسكرية المختلفة في الميدان والتنسيق بينها؛ فأعطيت الصالحيات لقائد فيلق 19 لهيئة أركان الحرب، من أجل أن ينسق بين قوى فرنسا في شمال إفريقيا، ويوظفها بما يراه يتناسب مع الوضع في الجزائر. وفي هذا الصدد جاء التكليف المباشر لقائد الفرقة المذكورة أعلاه من الجنرال ديفغول نفسه:

« Pour faciliter les concentrations nécessaires des forces...Le Général de GAULLE chargea officiellement le commandant du 19ème Corps d'armée (C.A) de la coordination, de l'emploi des forces terrestres en Afrique du Nord, ...Il s'agit d'empêcher que l'Afrique du nord ne glisse entre nos doigts pendant que nous libérons la France, ... En résumé, le Général commandant le C.A a simultanément deux missions à remplir dans le maintien de l'ordre : Une Mission de coordination pour toute l'A.F.N, et Une mission intérieure au 19ème C.A qui revêt trois aspects différents : Se renseigner, Prévenir les troubles et préparer l'intervention éventuelle de l'armée »⁹

ومما يلاحظ أن قائد الفيلق 19 ، عمل بعد تكليفه مباشرة، على إعادة توزيع الفرق العسكرية على مستوى التراب الجزائري بصفة عامة وفي قسنطينة وضواحيها بصفة خاصة وكانت تتكون من فيالق المشاة ، إضافة إلى أفواج من الزواف، وفيالق اللفييف الأجنبي وفيالق الفرسان، علاوة على مرافقة هذه الفرق العسكرية بالصالح التي توفر لها كل الوسائل المادية من ميزانية مالية كافية، وسلاح وتغذية وعلاج وغيرها من المصالح الأخرى¹⁰ .

ومن هنا يتضح لنا أن السلطات العسكرية الاستعمارية هيأت خططاً عسكرية قبل مظاهرات 8 ماي 1945 من أجل قمع كل حركة سياسية أو مظاهرة مهما كان نوعها في الجزائر، إذ كانت ترى في كل التحولات الحاصلة في الجزائر خطراً عليها وحددت مناطق قسنطينة وسطيف وقامة وما جاورها كبئر للتوترات محتملة قد تعصف بسيادة وهيبة فرنسا .

2. مظاهرات الثامن ماي و موقف هيئة أركان الحرب الفرنسية منها:

منذ الوهلة الأولى لبداية مظاهرات الشعب الجزائري في الثامن ماي 1945م، كانت هيئة أركان الحرب الفرنسية تراقب عن كثب كل تجمعات الجزائريين وتتابع عن قرب وساعة بساعة تنقل الفلول البشرية من موقع لآخر وكانت تتخذ مواقف فورية إزاءها. وفي هذا الصدد تشير المصادر العسكرية الفرنسية المتمثلة في البرقيات اليومية التي كانت ترسل من قبل المكتبين الثاني والثالث والقادة العسكريين إلى وزارة الحرب بفرنسا، إلى الإجراءات التي اتخذها قائد فرقه 19 لهيئة أركان الحرب الجنرال هنري مارتان Henry Martin والتي تمثلت في اعطاء الأوامر لقمع المتظاهرين بمدينة سطيف في الساعات الأولى منه باستخدام الحرس الجمهوري المدعم للشرطة الإقليمية، والاستعانة بالدبابات المرسلة إلى عين المكان

⁸ SHD, 1H1726/2, XIX C.A, 3ème Bureau, Instruction Sur Le maintien de l'Ordre en Algérie, Alger le 20 Février 1944.

⁹ 1 H1726/2, XIX C.A, 3ème Bureau, Emeutes du Constantinois, Mai 1945- Juin 1945.

¹⁰ SHD, 1H1726/2, XIX C.A, 3ème Bureau, Instruction,...Op-Cit.

لذات الغرض واستخدام وحدات السنغاليين التي سارعت للالتحاق بالقوات المنتشرة في مدينة سطيف، كما عمد الجنرال مارتان إلى تهيئة كتيبة مغربية كانت قابعة بمنطقة قرسيف لإرسالها إلى موضع الأحداث برا عن طريق السكك الحديدية أو جوا باللجوء إلى استعمال القوات الجوية لتتحقق بإقليم قسنطينة بأقصى سرعة ممكنة¹¹.

ومن المهم أن نشير إلى أن المكتب الثالث للفيلق العسكري التاسع عشر أفاد بأنه على الساعة 08 صباحا اجتمعت حشود من السكان بمدينة سطيف يتراوح عددهم بين 8 ألف إلى 10 ألف رافعين شعارات "أطلقوا سراح مصالي Libérez Messali" و "نريد أن نكون متساوين Nous voulons être égaux" ، فاخترقوا حواجز الشرطة قبل أن يقوموا بإطلاق النار على أعوان الأمن وفرقة الحامية المتواجدة في عين المكان.

وذكر نفس المصدر أن المتظاهرين واصلوا هجومهم على الأوربيين في المدينة بعد أن تفرقوا وانقسموا إلى جماعات، وهو الأمر الذي أدى إلى ازدياد رقعة الحركة الاحتجاجية شمال سطيف وفي واد زناتي وخراطة¹².

ولقد سارعت سلطات الاحتلال إلى تقديم الإحصاءات الأولية المتعلقة بعدد الأوربيين الذين لقوا حتفهم في مدينة سطيف والتي بلغ عددها -42 شخصا في الهجمات الأولى التي استهدفتهم. ولم يشر المصدر إلى عدد الجزائريين الذين راحوا ضحايا القمع الفوري والعشوائي الذي قامت به مختلف الوحدات العسكرية مجتمعة إضافة إلى المعمرين المسلمين الذين شاركوا في هذه العملية والذين كانوا مهبيئين لهذا الغرض منذ عام 1944 م.

تجدر الإشارة إلى أن السلطة العسكرية عمّدت إلى تكثيف الوجود العسكري بقسنطينة وضواحيها وبسطيف وقلمة وخراطة بعد الثامن ماي، بتدعم الوحدات العسكرية التي نصبّت بها قبل المظاهرات، بحيث طلب قائد القوات (هنري مارتان) إعادة إرسال فيليق الرماة الجزائريين الذي كان يتواجد في مرسيليا إلى المنطقة، رغم أن الرماة الجزائريين المكونين لعناصر الفيلق كانوا موضوع تساؤلات حثيثة حول موقفهم من الأحداث بعد عودتهم إلى الجزائر عقب نهاية الحرب العالمية الثانية، إذ كان الجنرال مارتان يرى أن استغلالهم في إقناع ذويهم للعدول عن أي رد فعل أمام القمع الاستعماري أو على الأقل تحييدهم وعزلهم عن ذويهم درء لأي تفكير في المشاركة في أية حركة ضد فرنسا المحتلة خاصة وأنهم كسبوا خبرة واسعة خلال مشاركتهم في الحرب الكونية المنتهية¹³. ومما يمكن أن يعد من الفوارق أن سلطات فرنسا رصدت نوعا من المهدوء طيلة اليوم التاسع من شهر ماي، ليلا ونهارا في كافة المنطقة، ولم تشر إلى أية اشتباكات أو مظاهرات ومع ذلك لم تغير من موقع قواها في المنطقة¹⁴.

علاوة على ذلك، فإن الجنرال دوفال قدر الوضع بمحيط مدينة سطيف بالخطير والمنذر بالانفجار، فدعى إلى اتخاذ إجراءات الدعم الأمني على غرار مدينة الجزائر. فاستقدم 1200 إطار شرطي من أجل

¹¹ SHD, 1H1726/2, XIX C.A, 3ème Bureau, Télégramme adressé au Ministre De Guerre- Direction D'infanterie-, Le 08 Mai 1945.

¹² SHD, 1H1726/2, 3ème bureau, C.A, Journée du _ Mai 1945.

¹³ SHD, GR1H1726/2, Henri Martin, Télégramme au ministre de la défense, le 10 Mai 1945.

¹⁴ SHD, GR1H1726/2, Henri Martin, Télégramme au Ministre de la Défense, 09 Mai 1945.

تطويق كل منطقة سطيف¹⁵. كما سعت القيادة العسكرية للإقليم إلى طلب الدعم المكثف باستخدام النقل الجوي والنقل البحري لعناصر الوحدات الاحتياطية من أجل إعادة تكوينها واستدعائهما للالتحاق الفوري بالقيادة الإقليمية قصد توظيفها في حصار المناطق التي انتشرت فيها شرارة المظاهرات وأصبحت الأوضاع فيها جد مقلقة وحرجة على غرار أرياف سطيف وجبال قالمة وتمزيقية بضواحي ميلة ومنطقة القل¹⁶.

وفي هذا الصدد، أسدى الجنرال مارتان تعليماته من أجل توسيع رقعة الحصار بتوجيهه فوهات مدافع الدبابات والقاذفات المنتشرة في كامل منطقة جيجل معللاً ذلك بامتداد المظاهرات إلى محيطها. فقد العديد من العمليات الميدانية بكتيبيتين عسكريتين خصصتا للتغلب في المناطق الجبلية¹⁷ وتطبيقاً للمهمة التي كلف بها وللحطة العسكرية التي رسمها، لجأ قائد القوات الفيلق 19 إلى التنسيق بين القوات العسكرية البرية والقوات البحرية التي قامت بنصف القرى الجبلية المتعددة بين بجاية وجيجل مروراً بخرطة وما جاورها. فاستناداً إلى الوثائق العسكرية فإن العقيدين شميت Shmit ومونيو Monniot تدخلوا في منطقة قالمة بأسلحة ثقيلة برا وجوا للقيام بعملية التمشيط وذلك بتوجيهه من الجنرال دوفال، قبل أن تشير هذه الأخيرة إلى أن العملية كللت بنجاح حيث قام سكان خرطة المنتفضين بوضع الأسلحة والعودة إلى الهدوء العام¹⁸.

وهنا نتساءل عن ماهية الأسلحة التي يمتلكها المتظاهرون والتي تحدث عنها المصدر السابق، إذ أن هؤلاء خرجوا في مسيرة سلمية، جماعية شاركت فيها كل أطياف المجتمع وجل الأحزاب السياسية في الوطن عموماً وفي إقليم قسنطينة خصوصاً دون أن تلجأ هذه الأخيرة إلى تسلیح مناضلتها ولم يذكر من قبل أنها أسدت تعليمات في هذا الشأن، بل دعت المتظاهرين إلى تفادي حمل أي سلاح مهما كان نوعه أثناء المسيرات بمدينة سطيف.

وفي الحقيقة فإن المظاهرات التي بدأت بالقرب من مسجد المحطة كانت سلمية، إلا أن الشرطة بادرت بمباغتهم بالهجوم عليهم وإطلاق النار بصفة عشوائية، مما أدى إلى المشادات بين الطرفين . : Meynier, 2003 (65) و كان في مقدمة المتظاهرين شباباً من الكشافة الإسلامية، ثم الرجال وفي مؤخرة المسيرة النساء اللواتي شاركن فيها، فكن يطلقن زغاريد من فينة لأخرى تحت الشعارات المرفوعة والتي كانت تحمل دلالات على طبيعة التنظيم. وعليه فإن الاتهام الذي طال الجزائريين عبر الوثائق السابقة الذكر باستخدام الأسلحة منذ اندلاع المظاهرات يعد من قبيل الحجج الواهية التي استخدمها العسكريون الفرنسيون أمثال مارتان ودوفال لتدمير القرى وقمع المجتمع والتقطيل الجماعي للسكان بأسلحة ثقيلة (Montagnon, 1984 : 97).

ولقد عبر المؤرخ سطروا على أن الشعب الجزائري قام بردود أفعال إزاء الفرنسيين الذين كانوا يطلقون النيران عليهم، فهربوا في اتجاه عناصر الأمن الاستعمارية واقتحموا صفوفهم مما أدى إلى

¹⁵ SHD, GR1H1726/2, 19ème C.A, Télégramme au Ministère de la défense, 10 Mai 1945.

¹⁶ SHD, GR1H1726/2, Henri Martin, Correspondance au ministre de la défense, 11 Mai 1945.

¹⁷ SHD, GR 1H1726/2, Op-Cit.

¹⁸ SHD, GR 1H1726/2, XIX èmeC.A, 3ème Bureau, Télégramme au ministre de Guerre, Alger le 12 Mai 1945.

اشتباكات جسدية بين الطرفين. وقد تعمد المظاهرين أن يختلطوا بالفرنسيين قصد حماية أنفسهم وتجنب النيران المصوبة نحوهم (Stora, 2004 : 95)

ويتبين من خلال ما أشرنا إليه أن السلطات العسكرية الاستعمارية المتواجدة في مناطق المظاهرات عملت على تدعيم وحداتها العسكرية والتنسيق بينها وبين القوات الأخرى لارتكاب جرائم على أكبر عدد ممكن من الجزائريين لردعهم واستعادة هيبة فرنسا المفقودة. وقد كانت الخطط العسكرية واضحة الدلالات على وجود نية القتل العمدى والعشوائى من خلال الترسانة العسكرية المستخدمة .

3. الإصرار على نية الجريمة:

شهد الأسبوع الثاني من العمليات العسكرية الميدانية تغيير الاستراتيجية العسكرية للاحتلال الفرنسي، بالقيام بعملية "غلق منطقة الشرق الجزائري" من الحدود الشرقية إلى الحدود الغربية بإرسال الوحدات العسكرية المتنقلة من تونس إلى تبسة وسوق أهراس، والتي تتحرك بين المناطق الريفية والحضارية. ومُرافقهً لهذه العملية، قام الجنرال دوفال باستقدام الوحدات المتنقلة، المتواجدة في كل من تازا، بونة وباتنة وتحويلها اتجاه قالمة وسطيف والبابور لضمان نجاح عملية "تنظيف المناطق الرافضة للخضوع". وتعرضت المنطقة المحددة للعملية لخطأ تمثيل مكثفة بدءاً من الحدود الشرقية نحو المنطقة الداخلية محور المظاهرات وتم التنسيق بين القوى البرية والجوية. وفي هذا الوقت توغل العقيد بورديلا BOURDILA نحو أعماق جبال سطيف مقتفيا آثار فئات من الشباب الذين ادعى أنهم عارضوا طريقه ليحولوا بينه وبين منطقة سطيف، فاستخدم الدبابات والمدافع التي كانت تُدمر وتهدم عن بعد الدواوير والمداشير وتقتل وتتفتت بكل من كان في طريقها¹⁹.

علاوة على ذلك فإن الاستراتيجية الاستعمارية لم تستثن الصغار الذين لم يبلغوا سن الرشد بحيث قامت باعتقال 90 منهم بهمة التضليل في مسؤولية الشغب في سطيف وعاملتهم معاملة عنيفة جداً في خضم عمليات الاستنطاق²⁰ ، ولقد استمر أسر المراهقين في كل من قالمة وعنابة وقسنطينة حيث وصفهم المكتب الثالث لـ"هيئة أركان الحرب بـ"المراهقين الوطنيين" الذين كلفوا بنقل الرسالة التي مفادها إعلان الجهاد ضد فرنسا يوم 02 جوان 1945م²¹. وقد شهد على الحالة العامة لهؤلاء المساجين بلعيد عبد السلام الذي أسر بسطيف في سن السابعة عشر واتهم بإعادة تشكيل حزبا منحلاً (حزب الشعب الجزائري) من قبل السلطة الاستعمارية ، كما اتهم بحمل السلاح أثناء مظاهرات سلمية، وبالمساس بالنظام العام ولم يشفع له سنه من شتى أنواع التعذيب ، (Benoune & ElKenz , 1990:14)

في هذا الصدد، حري بنا أن نشير إلى أنه بعد المجازر المرتكبة في 8 ماي 1945م، قام المناضل السياسي بناي واعلي بالتواصل مع ثلاثة أعضاء من خلية حزب الشعب المحل بمدينة الجزائر كانوا يدرسون في ثانوية بن عكنون فأخرجهم من المؤسسة وحدثهم في موضوع إعلان الثورة ضد فرنسا بدءاً من

¹⁹ SHD, GR 1726/2 XIX ème C.A, Télégramme au ministre De Guerre, Alger, le 15 Mai 1945.

²⁰ SHD, GR 1H,1726/2, Subdivision de Sétif, L'Armée et le maintien de l'ordre dans le cadre des lois existantes.

²¹ SHD, GR 1726/2, XIXème C.A, Télégramme au ministre De Guerre, Alger, Le 16 Mai 1945.

23 ماي من نفس السنة، وقد كلفهم بمسؤوليات التنظيم في المناطق المحددة لهم تحضيراً لثورة قربة، وكان التنظيم على المنوال الآتي:

حسين أيت أحمد على سيباو العليا الذي يشمل جبال جرجرة، ومحمد إيدير أيت عمران على سيباو السفلى (القبائل الساحلية أو السفلية) وهي منطقة تمتد من دلس غرباً إلى غاية بني كسيلة شرقاً ومن البحر إلى جبال جرجرة شمالاً، وسعيد شيبان على جنوب جرجرة الممتدة من باليسترو (الأخضري) إلى غاية مصب وادي الصومام، ومن جرجرة شمالاً إلى برج بوغريج جنوباً، وبدأ التنظيم الفعلي الميداني خلال الأسبوع الممتدة من 16 إلى 23 من شهر ماي، (Kacimi, 2016)

وفي هذا الإطار، رصد المكتب الثالث حركة مجموعة من النشطاء الذين وضعوا كمائنا في ضواحي مينيرفييل (الثنية) ليلاً من 23 إلى 24 من شهر ماي وحدثت مشادات بينهم وبين القافلة العسكرية التي مررت بعين المكان، كما تم قطع الأعمدة الهاتفية على طول طريق مينيرفييل - تizi وزو، وبدأت عملية تخريب طريق السكة الحديدية، وهو ما أدى إلى إرسال قوى الدعم العسكري المتكونة من كتائب التدخل إلى المناطق الأهلة بالمعمرين²².

وأمام كل هذه المعطيات السالفة الذكر، فقد سعت السلطات العسكرية الفرنسية إلى حصار جميع المناطق الريفية والحضرية وتشديد المراقبة على كل الفئات الاجتماعية والحرفية ومناضلي الطبقة السياسية القاطنة بالمنطقة ولجأت إلى توظيف كل الوسائل من أجل تحقيق الهدف المحدد والمتمثل في اخضاع السكان وتحقيق التهدئة وتفكيك الحركة الوطنية، وضمان السيطرة العامة على الإنسان والمجال في هذه المنطقة.

إن ما نشرته السلطات العسكرية عبر المكتب الثالث حول أسباب مظاهرات الثامن ماي، يزيل كثيراً من الغموض عن ما أقدمت عليه من إجراءات وما ارتكبته من جرائم، فقد أصرت تقارير هذا المكتب على أن المتظاهرين كانوا يسعون إلى استرجاع بعض المدن في إقليم قسنطينة بدءاً من سطيف، قالمة وعنبة من أجل التحكم في زمام أمرها بعد إخراج الفرنسيين والأوربيين منها. وهو ما يفسر الإجراءات والتدابير المتخذة التي أشرنا إليها علاوة على تسليح كل من يستطيع استخدام السلاح من الأوربيين، وكل ذلك يدل على نية الجريمة لدى السلطات العسكرية الفرنسية²³.

وفي بداية شهر جوان تم إنشاء حاميات عسكرية في مناطق كانت تعتبرها حساسة، ومن بينها المدن الآتية: أقبو، برج بوغريج، كولبيير، سانت آرنو. كما عمّدت القيادة العسكرية إلى تدعيم الحاميات بأفواج احتياطية أخرى لكونها كانت تتوقع حدوث انتفاضة وتمرد جديد في كامل أرجاء الوطن في اليوم الثاني من شهر جوان²⁴.

4. مبررات السلطة العسكرية الاستعمارية لجرائمها :

لقد عملت المكاتب الاستعمارية المختلفة على شن الحرب النفسية الموجهة ضد الجزائريين من جهة، وعلى تزوير الحقائق التاريخية من جهة أخرى. ذلك أنهم كانوا يسعون إلى تبرير أفعالهم المتمثلة في

²² SHD, GR 1726/2, XIX ème C.A, Télégramme au Ministre De La Défense, Alger Le 24 Mai 1945.

²³ SHD, GR 1726/2, XIX ème C.A, Télégramme au Ministre De La Défense, Alger, Le 28 Mai 1945.

²⁴ SHD, GR 1726/2, XIX ème C.A, Télégramme au Ministre De La Défense, Alger Le 01 Juin 1945.

بيان أسباب ذلك الكم الهائل من القوات العسكرية التي تم تسخيرها في عملية القمع، ومن المفيد أن نذكر بأن الجنرال مارتان عبر عن الأهداف الأساسية التي شملتها العمليات التي قادها في الشرق الجزائري فوصفها بالناجحة على كافة الأصعدة وقدم امتنانه وشكراً لقادة القوات الجوية والبحرية على التنسيق الإيجابي والفعال أثناء العمليات²⁵.

وفي هذا الإطار أوضحت الوثائق الأرشيفية التابعة لهيئة أركان الحرب الفرنسية أن العمليات العسكرية امتدت في نفس الفترة إلى الجهة الغربية من منطقة القبائل الصغرى لتشمل القبائل الكبرى- حسب التسمية الفرنسية- واتخذت في معظمها كعمليات تجريبية للعتاد المستخدم وهو الأمر الذي يبين حجم القذائف الملقاة على الأرياف، ومدى توسيع فرنسا الاستعمارية لرقة التدخل، وما يزيد الأمر تأكيداً لتدبر السلطة العسكرية الفرنسية للجرائم هو حضور عدد كبير من كبار القادة الذين قدموا لمعاينة نتائج العمليات المبرمجة ومنهم؛ العقيد لاياش Layec ممثلاً شخصياً للحاكم العام بالجزائر، العقيد بولدان ممثلاً للقوات الأمريكية بالجزائر، الجنرال لوشات Louchet قائد فرقة إفريقيا لهيئة الأركان العامة، الجنرال برويالك Breuillac قائد فرقة الجزائر، العقيد جوبير Joubert مكلفاً باليابنة عن الجنرال قائد إقليم إفريقيا، والجنرال موراقلينا Moraglia قائد القوات الجوية بالجزائر، وعدد كبير من الضباط الذين قادوا العمليات العسكرية الميدانية²⁶.

وفي هذا السياق، صرَّح الجنرال برويال قائلاً أن العمليات في منطقة القبائل تمت في جوٍّ جدًّا مناسبٍ نظراً للجهود المبذولة من قبل جميع المسؤولين من جهة وكذلك نظراً للأهمية التي كانت تكتسيها من حيث تعاقب العمليات، وتنوع مراحلها، وواقعيتها لا سيما من حيث البعد الحقيقى لهذه التجربة.

وفي هذا المنحى التبريري للاحتجال الفرنسي، لجأت السلطة العسكرية إلى اتهام الشعب الجزائري المتظاهر سلمياً على أنه هو من بادر منذ الولهة الأولى بمهاجمة أعون الأمن من الشرطة ومن الوحدات العسكرية المختلفة؛ حيث قدمت الفرقة التاسعة عشر لهيئة أركان الحرب، من خلال المكتب الثالث لها، إحصاءات عن عدد الأوربيين الذين قتلوا من قبل المتظاهرين منذ اليوم الأول، كما وضعت صوراً مرفقة بالمنازل والمنشآت المخربة خلال هذه الفترة في منطقة الشرق الجزائري لا سيما في المناطق الريفية من سطيف، قالمة وخراطة وجيجل. وتعود هذه الصور حسب عناوينها لحراس الغابات ومركز بريد، ومحطة قطار، إلخ.

الختامة:

مما تقدم يظهر لنا أن الوثائق التي وظفناها تنسب كلها إلى السلطات العسكرية الفرنسية التي تتمثل في الفرقة التاسع عشر لهيئة أركان الحرب، وهي عبارة عن تقارير واردة في شكل برقيات ومراسلات وتعليمات من أرض الميدان، فحملت في طياتها نظرة العسكريين الفرنسيين إلى الأحداث (المجازر) وكيف تطور تفاعلاً لها التدريجي معها.

²⁵ SHD, GR 1726/3, Allocution du Général Henry Martin, commandant de la XIX ème C.A, Le 25 Aout 1945.

²⁶ SHD, GR 1726/1, Correspondance du Général Breuillac commandant de la Division Territoriale d'Alger au Ministre de Guerre, Le 01 Juin 1945

لقد أظهرت هذه المصادر الأرشيفية أن السلطات العسكرية بدأت في التحضير لقمع أية حركة مهما كانت طبيعتها بدءاً من عام 1944 م بالتعليمات التي قدمت للوحدات العسكرية المختلفة، وحددت لها مهامها الذي كان مكثفاً بدءاً من عملية التكوين والبحث عن المعلومة والتنبؤ بالمخاطر المختلفة التي بإمكانها أن تعصف بأركان الدولة الفرنسية، وقد جاءت تعليمة فيفري 1944 م شديدة اللهجة في هذا الشأن.

وعليه فقد وضعت هذه السلطة كل مخططاتها الرامية إلى بناء منظومة ردعية قوية تشكلت من مختلف الوحدات العسكرية، البرية والجوية والبحرية، وكانت العمليات الردعية والقمعية في كامل الجزائر عموماً وفي منطقة الشرق الجزائري خصوصاً في سطيف ، قالمة وخرطة، عبارة عن عمليات اختبرت فيها فرنسا تلك القوى المستخدمة كما اختبرت فيها أيضاً مدى نجاعة التنسيق بين مختلف الوحدات القابعة في تونس من جهة وفي المغرب من جهة أخرى، وقيمت مدى فاعلية المصالح المختلفة الملحة بالسلطات العسكرية أثناء قيامها بمحاصرة الجزائريين المتظاهرين.

وعليه فقد أماتت الوثائق الغبار على الأهداف الواضحة التي كانت تحملها المجازر المرتكبة في حق الجزائريين خلال هذه المظاهرات والتي تمثلت بالدرجة الأولى في اقتلاع كل تفكير يرمي إلى الثورة ضد فرنسا في نفوس الجزائريين، وبناء فكرة فرنسا العظمى والقوية وإسقاط نظرة فرنسا المهزومة أمام الألمان. وهو الشيء الذي جعل تلك القيادة العسكرية توسيع من نطاق العمليات حتى في المناطق التي كانت نوعاً ما بعيدة عن الواقع.

إن لجوء القيادة العسكرية إلى تلك الأرمدة العسكرية وذلك الحجم الهائل من القنابل الملقاة على الجزائريين، يفضح كل الحجج التي قدمتها فرنسا بخصوص رغبتها في استباب الأمن في الجزائر، فهي أرمدة تفوق بكثير الحاجة العسكرية إلى حفظ الأمن بالإقليم الشرقي الجزائري، بل هو سلاح حرب يستدعي في حالات الحرب بين الدول ، وهذا ما يدعم فرضية الجريمة المكتملة للأركان. كما أن إسداء الصالحيات الكاملة للسلطات العسكرية وجعل السلطات المدنية في خدمتها يدل على النية المبيتة في توجيه ضربة موجعة للمجتمع الجزائري من أجل النيل منه مادياً، جسدياً و معنوياً.

الببليوغرافيا:

-الأرشيف:

أرشيف مصلحة التاريخ لوزارة الدفاع الفرنسية بفانسان:

2. SHD, GR 1726/1, Correspondance du Général Breuillac commandant de la Division Territoriale d'Alger au Ministre de Guerre, Le 01 Juin 1945

3. SHD, 1H 1726/2, Annexe N°3, Incidents- Manifestations- Agressions- entre le 1er et le 30 Avril 1945.

3. 1H1726/2, XIX C.A, 3ème Bureau, Emeutes du Constantinois, Mai 1945- Juin 1945.

4. SHD, GR 1726/2, XIX ème C.A 2ème Bureau, Télégramme du 8 Mai 1945, Archive

5. SHD, GR 1726/2, XIX ème C.A, Télégramme au Ministre De La Défense, Alger Le 24 Mai 1945.

6. SHD, GR 1726/2, XIX ème C.A, Télégramme au Ministre De La Défense, Alger, Le 28 Mai 1945

7. SHD, GR 1726/2, XIX ème C.A, Télégramme au Ministre De La Défense, Alger Le 01 Juin 1945.
8. SHD, GR1H1726/2, Henri Martin, Télégramme au Ministre de la Défense, 09 Mai 1945.
9. SHD, GR1H1726/2, Henri Martin, Télégramme au ministre de la défense, le 10 Mai 1945.
10. SHD, GR1H1726/2, Henri Martin, Correspondance au ministre de la défense, 11 Mai 1945.
11. SHD, 1H1726/2, XIX C.A, 3ème Bureau, Instruction Sur Le maintien de l'Ordre en Algérie, Alger le 20 Février 1944.
12. SHD, 1H1726/2, XIX C.A, 3ème Bureau, Télégramme adressé au Ministre De Guerre-Direction D'infanterie-, Le 08 Mai 1945.
13. SHD, GR1H1726/2, 19ème C.A, Télégramme au Ministère de la défense, 10 Mai 1945.
14. SHD, GR 1H1726/2, XIX ème C.A, 3ème Bureau, Télégramme au ministre de Guerre, Alger le 12 Mai 1945.
15. SHD, GR 1726/3, Allocution du Général Henry Martin, commandant de la XIX ème C.A, Le 25 Aout 1945.
16. SHD, 1H1726/2, 3ème bureau, C.A, Journée du _ Mai 1945.

المصادر باللغة الأجنبية :

1. AINAD TABET.R, 8 Mai 1945 En Algérie, (1987) office des Publication Universitaire.
2. BENOUNE.M &EL-KENZ.A, Le Hasard et L'Histoire : Entretiens avec Belaid ABDESLAM, (1990), ENAG.
3. Djerbal. D ; Lakhdar BENTOBBAL, Mémoire de l'intérieur, (2021), Chihab.
4. KAFI.A, Du Militant politique au dirigeant militaire, (2002) Casbah.

المراجع باللغة الأجنبية (كتب ومقالات) :

1. MEYNIER.G, Histoire Intérieur du FLN 1954- 1962, (2003), Casbah.
2. MONTAGNON.P, La Guerre D'Algérie : Genèse Et Engrenage D'Une Tragédie, (1984), Pygmalion.
3. STORA. B, Algérie, Histoire Contemporaine 1830-1988, (2004) Casbah.
4. ZERTOUTI.Y, (2004), 8 Mai 1945 L'aube de la Révolution in ARCHIVES D'Algérie, Les Dossiers de la Révolution N°2. PP

موقع الانترنت

Commission Tuber. (1945). Rapport de la Commission d'enquête sur les événements de Constantine, 26 Mai 1945 [en ligne]. url :

<https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire/1731>

الميدياغرافيا

1. Kacimi, Z. (2016,07 Mai), Said Chibane [Emission radio]. Inas Tighri Umeghres. Chaine Deux, Radio Algérie.